



**La Concession  
Pierre Corbeil**

*Editions  
fpc*

**2013**

# La Concession

Pierre Corbeil

éditions fpc

2013

ISBN 978-2-9802524-6-4.

Le roman a été publié dans la revue *Imagine*, dans les numéros 55 à 58 (mars 1991 à décembre 1991).

Nous le publions avec leur aimable permission

# 1 PERSONNE NE SE SOUVIENT

Pierre-Henri Lemoyne, lieutenant-de-vaisseau commandant le sous-marin *Restigouche*, fouillait d'un regard incertain l'aube sans enthousiasme qui filtrait par les persiennes d'une des fenêtres. A peine éclairée, la porte de la salle de bain était tout de même fièrement et joyeusement décorée d'un pantalon bleu marin galonné du trait d'argent de l'état-major, d'un soutien-gorge qui n'était certainement pas d'origine militaire et d'un ceinturon dont la coupe sévère tranchait sur les joyeux frous-frous de la culotte posée comme un papillon sur l'étui du revolver.

Pendant un instant, le lieutenant-de-vaisseau Lemoyne examina lourdement le pantalon de la porte. «La barre à bâbord,» murmura-t-il, «matelot, vous n'êtes pas en tenue réglementaire pour...» Il se tut, cligna des yeux et secoua la tête.

Le meuble sous la fenêtre qui s'éclairait portait

bien une cravate républicaine et navale, mais était déjà enfoui sous une nappe déchirée, au vil aspect de papier mâché couleur champagne reflet, dans le vert-bouteille d'une veste d'officier de l'aéronavale. Méthodiquement, le lieutenant-de-vaisseau entreprit l'inventaire en spécialiste des renseignements, du riche tapis or brûlé, deux chaussettes masculines noires; une coupe pleurant la Veuve Clicquot; un petit drapeau national, bleu croisé de blanc; aussi le bas féminin et langoureux le liant à un pantalon vert-bouteille, galonné de noir, une coupe, encore une coupe ; un divan cossu.

Sur le divan, le lieutenant-de-vaisseau Lemoyne reconnut les jolies jambes féminines, un certain rebondissement et finalement la tête de Céline Dandurand, la sténo-dactylo-chef du bureau des affectations du quartier-général de la base navale de St-Jacques-en-Californie. Une autre tête, celle du lieutenant Jean-Jacques de Lauzon, reposait sur l'épaule de Céline Dandurand. Les jambes velues du lieutenant de Lauzon provoquèrent un sourire incertain au visage de Lemoyne.

Sur ce, le lieutenant-de-vaisseau prit

conscience que sa propre tête occupait un agréable oreiller, duquel il pouvait maintenant voir à la lumière de plus en plus insistante le petit balcon de la suite de l'Auberge Bretonne de Tlanoloc où flottait une veste de sous-marinier, celle d'un sous-lieutenant, mais certainement affecté au *Restigouche*. Au même rythme que celle du sous-marinier, sur une veste bleu ciel portant l'insigne rouge et or des Services Auxiliaires Féminins de la Marine de la République d'Amérique Septentrionale montait et descendait comme un clignement d'oeil. Le lieutenant-de-vaisseau reconnut le miroir de Vénus or portant une main ouverte rouge, cerclée des lettres SAF-MRAS.

Les croque-miche de la veille gisaient aussi encore sur la grande table, gisaient au poulet, séchaient au thon, s'épuisaient au fromage, mais ne survivaient pas du tout au jambon. Le lieutenant-de-vaisseau Lemoyne aimait les croque-miche au jambon, un goût acquis en grignotant, jadis, ceux de son père. «Eh bien, Pierrot, disait en riant son père, ce sacré Sandquiche ( ou Illiouiche ?)! Ces Anglais ! Piètres bâtisseurs et mauvais soldats, au

moins savent-ils inventer des petits plaisirs pour la vie.»

L'oreiller de Lemoyne bougea, murmura et se transforma en jeune femme. Le ci-devant oreiller dit tout bas : «J'ai mal à la tête, pour ajouter ensuite, quelle heure est-il ?» Cette formule magique ayant apparemment complété la transformation de l'oreiller, une petite brune aux cheveux longs s'étira et se précipita d'un saut dans la salle de bain, entraînant avec elle le couvre-lit qui réunissait auparavant le sous-marinier et cette évadée d'un plafond Louis XV. Le lit poussa un grincement bien élevé. Le téléphone de la table de chevet émit une mélodie discrète.

Le lieutenant-de-vaisseau Pierre-Henri Lemoyne retrouva le sens de la réalité. Au téléphone, une voix discrète disait «Sept heures, monsieur, bonjour, monsieur.»

- Merci, répondit Lemoyne, n'oubliez pas le déjeuner pour quatre.

- Et beaucoup de café, rajouta Céline Dandurand se levant à son tour.

- Alors, Pierre, dit d'une voix endormie le

lieutenant de Lauzon, nous avons suivi les ordres de l'amiral !

Le contre-amiral s'était contenté de dire «Nous en discuterons après la fête. Allez fêter dignement le centenaire de l'indépendance.» Lemoyne, de Lauzon, Céline Dandurand et Nicole Thurax avaient fêté. Vive la République ! Vive la Nation !

Les fêtards prirent lentement place autour de la table chargée de croissants, de brioches et de fruits divers.

- Je me mets devant le balcon, dit Nicole. L'air me fera du bien. Pourquoi avons nous tant bu ? Vous savez, au fond, le quatre août mil neuf cent septante six, c'est bien beau, mais c'est un peu de la poudre aux yeux. Nous faisons ce que nous voulons depuis Louis XVI.

- Comment peux-tu dire une chose pareille ! Céline était scandalisée. Nous avons gagné notre indépendance par nos efforts et il faut être fiers de ce que nous avons accompli.

- Nicole a un peu raison, intervint de Lauzon. Les Bonaparte aimaient parler de nous dans leurs bulletins, mais nous étions leurs alliés plus que

leurs sujets.

Lemoyne s'assit lourdement face à Nicole.

- De toute façon, nous avons raison de croire que la date est plutôt suspecte, dit-il d'une voix un peu doctorale. Hier était aussi le trois-cent-cinquantième anniversaire de la mort de Henri IV.

- Je ne savais pas cela, s'étonna Céline. Mais quelle importance que la mort d'un vieux roi ?

- C'est sans doute grâce à lui si l'Amérique est française. Richelieu aurait-il envoyé sa flotte si Henri n'avait pas insisté pour installer en Amérique des colons et des soldats et tout le reste. Le roi Henri est le père de la République.

- Curieux destin pour un roi, dit Nicole. C'est pour lui que tu portes le nom d'Henri ?

- Pas exactement, dit sombrement Lemoyne, mon père s'appelait Raoul-Henri, mais il tenait le nom de son grand-père maternel.

A cette évocation, les quatre amis cessèrent de parler et mirent toute leur attention à tartiner leurs croissants ou à avaler leur oeuf à la coque. Lemoyne buvait son café.

Nicole regarda Céline, puis Pierre.

- Ton père avait été - était - seigneur-administrateur des Chutes du Saguenay ?

- Non, dit avec un soupir Lemoyne, des Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive-Nord.

- Oh, s'exclama Céline, de la confiture tombant sur sa culotte, c'est encore plus gros.

- Au moins je n'ai pas sali mon uniforme, dit-elle. Mais alors le Conseil des Seigneurs ...tu es le principal héritier ?

- Le Sénat, le Sénat, corrigea de Lauzon, depuis 1956. Pierre devrait normalement recevoir du Sénat la seigneurie de son père. C'est ça ?

- A peu près, dit Lemoyne. Mais cela fait trente ans que ce fief est dans ma famille. Nous produisons le quart de électricité pour la région de la Capitale et du Golfe. Le Sénat peut entretenir une proposition d'une autre famille. Mais si je deviens seigneur-administrateur des EHARN, je devrai dire adieu au sous-marin *Restigouche*.

- Que fera la Marine si tu quittes ? demanda Céline.

- J'aimerais mieux savoir ce que Pierre fera, dit

Nicole. Ce sont les Décrets de Marly ?

- Oui, dit Lemoyne, ou enfin les interprétations et jugements depuis les décrets. Il releva la tête et se tourna vers Céline en souriant.

- Le *Restigouche* fait partie d'une classe de sous-marins spécialement conçus pour pénétrer dans des lieux difficiles à la recherche de renseignements. Le premier s'appelait le *Gaspé*. La Marine a toujours en réserve de bons officiers pour les commander.

- Leur fonctionnement est très secret, ajouta de Lauzon, en faisant un clin d'oeil à Nicole.

- Et nous allons manquer le train de Port-les-Anges si nous essayons de vous l'expliquer, conclut Lemoyne en repoussant sa tasse à demie pleine.

«Le contre-amiral vous attend,» disait l'aide-de-camp dans l'antichambre; Il était neuf heures deux, lundi le sept août mil neuf cent septante six.

- Alors, Lemoyne, dit l'amiral Jussieu-Desroches en indiquant un fauteuil à son subordonné vous avez passé un bon centenaire ?

- Oui, monsieur, répondit Lemoyne, mais malgré mes tentatives de dévergondage, je n'ai pu tout à fait

oublier mon dilemme.

- Je vous comprends parfaitement. L'amiral hocha la tête. En somme, vous devez choisir entre la poursuite des intérêts de votre famille et celle d'une carrière qui promettait bien.

L'amiral coupa court au début de protestation.

- Vous êtes certainement un de nos meilleurs commandants de sous-marin et probablement le meilleur officier de renseignement, au moins des Californies. Votre navire est efficace. Les Germaniques se doutent bien un peu de la nature de l'accident qu'a subi ce fameux faux pétrolier il y a deux ans.

Lemoyne sourit aussi à ce souvenir si savoureux, puis se renfrogna en se rappelant qu'il allait peut-être devoir abandonner cette vie aventureuse.

L'amiral considéra le tableau chinois ornant seul le mur face à sa table de travail comme s'il eut été soudain saisi d'un doute quant à son authenticité,.

- Mais enfin, Lemoyne, souffla-t-il, comment avez-vous pu vous mettre devant un casse-tête

pareil ? Vous saviez que votre père allait un jour mourir ? Même les Lemoyne ne sont pas éternels ? Vous avez deux soeurs. Qui allait succéder à votre père ?

Lemoyne eut un geste vague, qu'il voulut rattraper par un deuxième geste encore plus vague.

- J'espérais au fond qu'un de mes cousins saurait s'en charger, sans que le Sénat fasse trop de difficultés. De toute façon, il fallait bien faire quelque chose en attendant .

- Que votre père meure ? interjeta l'amiral.

- Non, non, plutôt l'inverse. La possibilité de sa mort n'existait pas pour moi. Petit, je me laissais gâter et j'obéissais. Mais plus tard, j'ai cherché plus d'indépendance. Je ne voulais pas être l'ombre de mon père. Je ne voulais pas passer ma vie à essayer ses complets et à redécorer en rêve son bureau. Il fallait que je sois actif, comme si je ne dépendais que de moi-même, comme si je n'avais pas de fortune, comme si j'étais le premier des Lemoyne au lieu du dernier. Je voulais voir ce que j'aurais su faire si je m'étais appelé Bellefeuille ou Dupont.

- Alors, dit l'amiral avec un sourire un peu

narquois, vous êtes devenu officier de marine, comme tous vos ancêtres depuis d'Iberville. Vous avez fait un stage sur le porte-avions *Iberville*, sans réveiller votre sens de l'ironie.

- Mais j'ai relevé le défi que je m'étais lancé!

- Sans doute, mais là n'est pas la question. Ce faisant, vous avez manifesté les traits dominants des Lemoyne, par des activités qui leur sont traditionnelles. Vous ne pouvez pas ainsi échapper à vos racines.

L'amiral resta un moment pensif.

- Vous connaissez le début de ma carrière ? demanda-t-il.

- Oui, monsieur, vous avez été nommé responsable des forces de débarquement, lors de l'intervention en Chine en 1952, ayant parmi d'autres compétences celle d'être le plus jeune officier éligible pour un tel commandement. Les partisans d'un des gouvernements chinois avaient cherché à vous faire sauter à la roquette.

- Oui, et j'avoue que j'en ai gardé une grande amertume. Il est vrai qu'à Port-aux-Anges, Gouvernement de Haute-Californie, les adeptes de

l'immolation des amiraux sont rarissimes, sauf peut-être chez les jeunes officiers.

- Je connais l'histoire, dit Lemoyne. A l'époque, beaucoup se demandaient pourquoi nous voulions absolument soutenir une clique de généraux, avec ses putains, ses agents, ses guérilleros, en prétendant qu'il s'agissait du gouvernement légitime de la Chine.

- Toutes ces choses, d'ailleurs, faisaient sa légitimité, dit l'amiral, et les trois-quarts de la Chine sont aujourd'hui libres des Japonais.

- Le soutien japonais à l'autre gouvernement à Nankin faisait sans doute aussi peser la balance.

- C'est un vieux débat stérile. Nous parlons de moi, parce que cela vous gêne de parler de vous. Vous savez sans doute aussi que mon père était officier de marine, héros de la Bataille de la Mer d'Irlande.

- *Tout le monde apprend cela à Rimouski, dit Lemoyne.*

- Tout le monde n'apprend pas à l'Ecole Navale que je ne voulais pas être officier de marine, répliqua l'amiral Jussieu-Desroches. Je voulais être

mathématicien. Mon père et moi avons convenu que je m'inscrirais à Rimouski, mais que je ferais une spécialité en mathématiques. Après un stage honorable sur un croiseur, je quitterais la marine pour une université. J'avais appris le Chinois et aussi fait une thèse sur les débarquements pour obtenir mon brevet d'officier.

L'amiral se pencha en avant.

- Lemoyne, pensez-vous que l'on serait venu me chercher sur ce croiseur si je m'étais appelé Dupont ?

Lemoyne secoua la tête.

- Je préfère ne pas essayer de répondre. La question est trop philosophique ou trop personnelle.

D'une voix basse et en remuant à peine les lèvres, l'amiral Jussieu-Desroches traça son programme.

- Premièrement, vous allez me remettre votre démission, que je placerai avec précaution dans un tiroir. Deuxièmement, je vous laisse un ordre de mission général, comme vous avez d'habitude, mais sans date. Enfin, je vous donne une permission spéciale de six mois. D'ici six mois, vous aurez le

temps de vérifier vos options et de mieux comprendre votre situation. Si vous nous revenez, vous aurez été en permission et la lettre de démission n'aura jamais existé.

L'amiral regarda brièvement la rade qui s'étalait sous ses fenêtres.

- On réfléchit mieux en mer, ajouta-t-il.

- Merci, dit simplement le lieutenant-de-vaisseau Lemoyne. Il se leva lentement et salua. L'amiral hésita un instant, puis lui tendit la main.

Lemoyne retourna lentement vers ses quartiers. Parmi les vaisseaux assoupis le long des quais, il voyait les bassins spécialement aménagés pour les sous-marins. Il ne voyait pas le *Restigouche*, mais il savait qu'il était là, juste derrière les ateliers d'entretien. Dans quelques jours, il serait prêt à reprendre la mer. Lemoyne soupira. Il lui fallait terminer le rapport de sa dernière sortie.

Parmi le courrier qui l'attendait sur sa table de travail, il y avait une lourde enveloppe grise du Sénat de la République et une autre, jaune, de maître Jérôme Anctil, notaire de la ville de Mobile, Gouvernement de Basse-Louisiane.



## 2 D'AUTRES S'INTERESSENT A L'AVENIR

Le sénateur Jean-Denis Dubuc représentait le Gouvernement de Texicanie. Jadis, lorsque le Sénat s'appelait Conseil des Seigneurs et que tout seigneur y siégeait de droit, un homme tel que Jean-Denis Dubuc n'aurait su s'y trouver. Quand, plus tard, on choisit au hasard deux noms parmi les seigneurs d'un Gouvernement pour représenter celui-ci, le nom de Jean-Denis Dubuc n'eut pas davantage trouvé sa place dans l'urne. Mais puisque en 1956 le ministère Radical-Républicain Taschereau-Duplessis avait décidé, appuyé par l'Assemblée des Représentants, que le Conseil serait le Sénat et que dans chaque Gouvernement tous les hommes éliraient leurs deux sénateurs (sur un total de cent-douze), alors Jean-Denis Dubuc, Représentant loyalement élu de la ville de Corpus Christi, tint enfin la clé qui lui permettrait d'accéder

à cette confrérie supérieure qui régissait la structure sociale et économique de l'Amérique.

Tout d'abord, il s'était fait l'humble émissaire du président du conseil des ministres auprès du Sieur De Lanaudière, désigné par le sort, en 1951, pour siéger au Conseil. Le Sieur De Lanaudière n'était pas un méchant homme. Il n'était animé d'aucune grande ambition, si ce n'est faire le bien et éviter le mal. Il ne caressait non plus aucun grand projet. Surtout, il ne flamboyait à aucune grande philosophie : le seigneurialisme (surtout pas une doctrine) lui semblait normal; il comprenait le social-féodalisme qui en était issu; il n'aurait pas fait taire les tenants du capitalisme (même s'ils étaient presque tous Anglais ou Virginiens ); il souriait à la lecture des oeuvres des anarchistes; il respectait le savoir des matérialistes dialecticiens. Bien sûr, les anarchistes, les dialecticiens matérialistes, les capitalistes surtout, fréquentaient des gens bien mal-élevés : des artisans, des propriétaires de petites fabriques, des paysans-propriétaires ou des présidents de syndicats d'engagés. Le Sieur De Lanaudière aimait bien son

ami Jean-Denis Dubuc, qui avait d'excellentes manières, mais qui, par contre, savait parler à ces gens-là.

Le Sieur De Lanaudière avait toutefois un péché mignon : il aimait siéger au Conseil des Seigneurs, même si dorénavant il serait Sénateur ! Au fond, Sénateur, cela faisait classique, romain, et plaisait à l'ancien élève des Récollets. Il ne comprenait pas toujours les questions soumises au Conseil mais, dans le doute, il se confiait à sa conscience et aux bons conseils des ministres, ses amis. Etre sénateur, sous la nouvelle dispense de 1956, signifiait subir les affres d'une élection et le Sieur De Lanaudière craignait l'affrontement. Qu'à cela ne tienne, avait dit Jean-Denis Dubuc, dans la luxueuse bibliothèque du manoir De Lanaudière, près de Corpus Christi, il nous faut deux sénateurs : vous en serez un et je serai l'autre. Jean-Denis Dubuc était représentant depuis 1942 et connaissait l'art délicat de se faire élire.

Le Sieur De Lanaudière se retrouva sénateur tout comme Jean-Denis Dubuc. Dorénavant, le Sénateur De Lanaudière se confiait à son ami et

collègue, et le recommandait à ses cousins et beaux-frères, de même qu'à ses amis, les ministres.

Jean-Denis Dubuc et son ami furent réélus sénateurs en 1963 et en 1970. En avril 1977, ils pourraient obtenir encore une fois le mandat des citoyens du Gouvernement de Texicanie. Mais le Sénateur De Lanaudière vieillissait et le plaisir d'être sénateur s'émoussait. Le sénateur Jean-Denis Dubuc, lui, avait bien l'intention de continuer, car il n'était pas tout-à-fait comme le Sieur De Lanaudière, qui n'avait aucune ambition.

Un autre ambitieux savourait le buffet dressé dans la bibliothèque. James Philip Wadsterston (appelez-moi Philippe, disait-il à ses engagés) était un ancien citoyen de la Virginie qui avait émigré de sa terre natale, à son grand profit, d'ailleurs, car il possédait une florissante entreprise de moteurs, autant à vapeur qu'à huile diesel. Monsieur Philippe, soit à cause de son origine virginienne, soit à cause de son statut de propriétaire plutôt que de seigneur, ne cachait pas un certain penchant pour le capitalisme.

Jean-Denis Dubuc et Monsieur Wadsterston

n'étaient pas les seuls occupants de la très confortable bibliothèque du Sieur De Lanaudière. Outre l'hôte, le groupe comprenait le général à la retraite Dieudonné de St-Lambert, Richard de St-Lambert, le fils du général, et Reynald le petit-fils du Sieur De Lanaudière.

Le général de St-Lambert connaissait aussi « Monsieur Philippe ». Après avoir commandé avec distinction une brigade d'artillerie automobile en Chine, il avait siégé avec assiduité et intelligence au Comité d'étude formé par le Ministère de la Guerre pour choisir un système de propulsion qui donnerait aux véhicules automobiles une efficacité réelle au combat. Le général avait alors rencontré M. Wadsterton, parmi les autres fabricants de moteurs. M. Wadsterton avait aimablement invité, le général à dîner. Le général avait accepté. M. Wadsterton avait galamment offert un manteau de renard argent à Madame de St-Lambert. Le général avait refusé. Le général ne comprenait pas le manège de M. Wadsterton, car si les moteurs à vapeur de M. Wadsterton étaient assez médiocres, ses moteurs diesel en revanche étaient fort bien

conçus. Le général voyait l'utilité du moteur diesel pour un véhicule de combat, entre autres pour faciliter le camouflage. Le général avait été très étonné de voir M. Wadsterton chez le Sieur De Lanaudière et s'était interrogé sur l'évidente intimité entre le Sénateur Dubuc, politicien certes mais patriote, et le fabricant de moteurs.

Si le général de St-Lambert n'avait pas quitté sur-le-champ le manoir du Sieur De Lanaudière, c'est qu'il était venu dans l'espoir de dissiper enfin sa plus grande inquiétude. Son fils Richard n'avait pu réussir l'examen d'admission au Collège Militaire de Carillon. Il avait échoué à l'Université Laval, échoué en histoire, en lettres, et en administration. Ni les études commerciales, ni le génie ne lui avaient réussi. Il s'était aventuré dans une nouvelle discipline sans grande prétention, l'économétrie, pour encore essayer un échec. Puisqu'il était aimable et doux et ne déplaisait pas aux dames, il avait su au moins donner au général de St-Lambert la joie d'être grand-père. Mais cette joie était tempérée par un souci supplémentaire : qu'advierait-il de ses petits-enfants quand il ne

serait plus là ? Le général frôlait le désespoir quand il reçut l'invitation à cette rencontre chez les De Lanaudière.

- Votre petit-fils, disait le sénateur Dubuc, ne voudra pas abandonner les terres fertiles et chantantes de vos plantations, les douceurs de votre manoir et son mode de vie.

- C'est exact, hochait lentement le Sieur De Lanaudière.

- La question, justement, continuait le sénateur Dubuc, demeure celle de l'avenir de votre famille. Etes-vous satisfait de vos concessions de champs pétrolifères et de raffineries ? N'oseriez-vous pas redonner enfin à votre famille la place qu'elle avait il y a un siècle ?

Le Sieur De Lanaudière et son petit-fils voulurent tous deux parler. Comme ils étaient tous deux bien élevés, ce fut le plus ancien qui poursuivit.

- L'important à mes yeux serait l'assurance pour la famille de pouvoir continuer à occuper dignement son rang. Nos concessions actuelles nous donnent cette assurance. Serait-il sage de risquer

l'avenir pour prétendre se hisser un peu plus haut dans l'estime de nos pairs? Qui trop embrasse, mal étreint, conclut-il, comme s'il venait d'inventer le dicton.

- L'élan au repos se fait dévorer, lança un peu sèchement son petit-fils, l'importance militaire du pétrole n'est pas à nier, c'est sûr, mais justement cette importance rend difficile une augmentation de production. Le Ministère de la Guerre, comme celui de la Marine, songe déjà à demander au Sénat le contrôle de cette ressource.

- Vous me peinez beaucoup, dit lentement le Sieur De Lanaudière à son petit-fils, en parlant comme un de ces vulgaires capitalistes.

A ces mots, M. Wadsterton intervint, en faisant craquer sa chaise.

- Toutefois, la richesse est un outil....

Un regard du sénateur Dubuc le fit taire. Il se replaça dignement sur sa chaise, comme un chat ébouriffé par un mauvais rêve.

- Dans un monde plein d'incertitudes, ronronna d'une voix apaisante le sénateur Dubuc, il est souvent nécessaire à la préservation de ce qui nous

est cher de poser des gestes et d'entreprendre des projets qui permettront de prévoir les mauvais coups du destin.

Le général de St-Lambert regarda brièvement M. Wadsterton.

- Vous me comprenez, vous, général, dit en souriant le sénateur Dubuc.

Le général comprenait très bien.

- Vous voulez enlever les EHARN aux Lemoyne, affirma-t-il un peu trop brutalement, comme pour se soulager. M. Wadsterton regarda à son tour le général de St-Lambert, en faisant semblant de bailler.

Reynald De Lanaudière se croisa les bras et fit, une fois, vigoureusement signe que oui. Le sénateur Dubuc, aux aguets, ressemblait à un chasseur obligé de tirer un peu trop vite et qui cherche à voir si le coup a porté. Le Sieur De Lanaudière protesta qu'il n'était plus question de chercher querelle aux Lemoyne !

- Nos familles se sont souvent opposées par le passé, depuis cette époque où Armand de Lanaudière voulait attaquer Vera Cruz de

l'intérieur. Il est mort parce que l'Amiral Lemoyne croyait avoir mieux à faire avec sa flotte. Le duel a réglé cette question en 1837. Maintenant, la dignité recommande des relations correctes excluant les coups bas.

- C'est pourquoi vous avez interdit à ma cousine de voir Pierre-Henri ? dit négligemment Reynald.

- J'admets, poursuit le Sieur De Lanaudière sans réagir au commentaire de son petit-fils, que la loi n'accorde aucun avantage à ceux qui détiennent une concession depuis un certain temps et qu'elle n'y prévoit aucun caractère héréditaire. Mais la coutume, la tradition et un certain respect des grandes familles ont toujours favorisé la transmission de la seigneurie d'un mort à son héritier. L'Etat y trouve aussi son compte, car normalement une famille concessionnaire est la plus douée pour bien gérer la richesse nationale.

- Ce ne sont là que préjugés, coupa moins poliment que d'habitude son petit-fils, Ce sont des individus qui apprennent les méthodes et qui les inventent. Avec des études poussées et une expérience suffisante, n'importe qui peut bien

administrer. De toute façon, n'avons-nous pas des assistants, des diplômés d'écoles d'administration et de commerce ainsi que des juristes pour vaquer aux affaires quotidiennes et nous conseiller ? Si les Lemoyne avaient réussi à se faire concéder les pétroles de l'Arthabaska, ils auraient recruté les gestionnaires dont ils avaient besoin.

- Mais justement, le Sieur De Lanaudière s'échauffait, il n'y a pas que les décisions quotidiennes, comme vous dites. La sagesse d'une grande entreprise vient d'une vision à long terme, d'une culture qui permet de replacer chaque décision technique dans le contexte de la société et de l'Etat. Combien d'administrateurs diplômés ne sont que des mercenaires, sans attache pour une tradition et un peuple, intéressés seulement par leur propre avancement ou leur propre fortune ? Qui les retiendrait, sans nous, de gaspiller des ressources pour un avantage à court terme ?

- Les Anglais et les Virginiens, souligna Reynald De Lanaudière en regardant les autres, laissent ceux qui disposent de capitaux se regrouper et confier la gestion de leurs entreprises à des

dirigeants salariés. Depuis une cinquantaine d'années, leurs entreprises prospèrent, leur production augmente et leurs employés ont de l'argent en poche....

- Et les nôtres n'en ont pas ? s'écria presque son grand-père. Et les leurs vivent comment ? Dans des clapiers sordides, dans un air pourri, où ils font boire à leurs enfants de l'eau infestée par les déchets incontrôlés que crachent leurs usines. Les Virginiens n'y gagnent qu'un sursis temporaire et leurs fils viennent chercher refuge chez nous !

M. Wadsterton toussota comme s'il avait avalé une bouffée de la fumée diabolique évoquée par son hôte. Le sénateur Dubuc profita de l'instant de silence qui suivit pour faire quelques gestes d'apaisement, souriant et haussant les épaules.

- Personne, fit-il en inclinant la tête, ne se propose d'imiter les Virginiens, les Anglais, ou les Russes. Tout simplement, nous pensons que le fils de Raoul-Henri Lemoyne ne voudra pas de la concession de son père. Non pas qu'il néglige de soumettre une requête au Sénat, mais qu'il la défende assez mollement. Avec une présentation

énergique, nous pourrions obtenir les EHARN pour Reynald De Lanaudière.

- Sans trop d'opposition de la part des Lemoyne ? demanda alors le Sieur De Lanaudière, plus calme.

Le sénateur Dubuc contempla un instant les splendides boiseries de la bibliothèque.

- Non. Le fils Lemoyne ne tient pas à suivre son père.

- Mais alors, il faudra céder la seigneurie des champs pétrolifères de Texas et Monterrey ? Puisque le Sénat n'a pas voulu laisser aux Lemoyne à la fois les EHARN et le pétrole de l'Arthabaska, il n'acceptera pas non plus que nous tenions deux seigneuries.

Le sénateur Dubuc se leva.

- Il serait possible de les céder à quelqu'un qui serait très près de la famille De Lanaudière, dit-il, comme s'il réfléchissait tout haut.

- Qui ? Je ne vois pas. le Sieur De Lanaudière était perplexe.

Le sénateur Dubuc s'arrêta près de Richard de St-Lambert et lui mit la main sur l'épaule.

Richard de St-Lambert voulut offrir un sourire triomphal à ses compagnons, mais étranglé par l'émotion, il donna une excellente imitation de quelqu'un qui vient d'avaler un noyau de pêche. Son père laissa échapper un long soupir, mais ne dit rien.

M. Philippe se frotta vigoureusement la bouche avec le dos de sa main; sa chaise craqua encore une fois. Pour la première fois, le Sieur De Lanaudière douta de son ami et collègue.

- Sauf le respect que je dois au général, prononça-t-il lentement, je ne suis pas sûr que maître Richard soit tout à fait la personne indiquée pour administrer les entreprises que la République m'a fait l'honneur de me confier. Je ne doute pas de ses grandes qualités morales et humaines, mais sa formation et son expérience....

Il hésita, butant sur le choix d'une expression raisonnable.

- De toute façon, ajouta-t-il à l'adresse de Jean-Denis Dubuc, ce jeune homme n'est pas lié à ma famille, même par un vague cousinage.

- Nous pourrions frapper un grand coup,

expliqua le sénateur Dubuc sur un ton de confiance. Les De Lanaudière ne peuvent détenir deux concessions, mais les alliances ne sont pas interdites. Si quelqu'un d'une autre famille détient une concession mais cherche à collaborer de façon régulière avec la vôtre, vous pourrez agir de concert. Votre pouvoir de faire le bien - ou le mal - sera augmenté. Vous savez que ce genre d'entente est connu. La majorité des avionneries sont détenues par trois cousins et un beau-frère. Trois des plus grandes minoteries sont concédées à deux frères et un beau-frère. Pourquoi ne pas faire de même pour les EHARN et les champs pétrolifères de la Texicanie ?

Le Sieur De Lanaudière ferma les yeux un instant avant de réagir.

- Mais, dois-je alors comprendre que ma petite-fille... Général ?

Le général de St-Lambert se leva et, s'inclinant devant le maître de la maison et peut-être du destin de son fils unique et de ses petits-enfants, prononça les paroles rituelles.

- Mon Seigneur De Lanaudière, j'ai l'honneur de

vous demander, au nom de mon fils Richard, la main de votre petite-fille Diane-Aimée Du Plessis. Je vous donne ma parole qu'il saura l'aimer, la protéger et veiller sur son honneur.

Le général se rassit, sans rire. Le Sieur De Lanaudière resta sans parole. Heureusement, Jean-Denis Dubuc ne laissait jamais une situation échapper à son contrôle.

- Vous voyez tous les avantages. Vous garantissez l'avenir de votre descendance, tout en lui permettant, en la personne de Reynald, de tenter de reprendre le rang qui lui est dû. Vous liez votre nom à celui des St-Lambert, au grand honneur des deux familles. Et aussi, termina-t-il sur un ton un peu plus intime et un peu plus prosaïque, il est certain que votre petite-fille ne souffrira pas avec un tel mari.

Le général réprima difficilement un soupir. Le Sieur De Lanaudière ne semblait pas écouter le sénateur Dubuc. Il se frottait doucement l'oreille gauche avec l'index de la main droite.

- C'est beaucoup pour un après-midi, dit-il enfin. Si les parents de Diane-Aimée n'étaient pas

morts. Puis, se redressant lentement, il reprit.

- Mais, puisque nous en sommes à cette sorte de choses, allons-y carrément. Vous tous souhaitez ma collaboration à vos projets, même si ce Monsieur étranger là-bas n'a rien dit. Il est certain que la famille St-Lambert est digne de nous; même que ses rejetons ne remettent pas en question les traditions familiales. Il n'y a aucun doute que les EHARN seraient un beau fleuron pour la famille. Mais aussi - il leva la tête pour obliger son petit-fils à le regarder - le prestige d'un siège au Sénat doit être préservé à la famille qui le possède.

- Vous voulez que je brigue un siège, votre siège, au Sénat! s'exclama Reynald De Lanaudière. Mais je ne veux pas faire de politique ! L'administration de nos concessions seules occupera tout mon temps, sans parler des EHARN !

- Notre ami Dubuc pourvoira à la politique, répondit le Sieur De Lanaudière. Je parierai Tricorne, mon gris, sur vos chances. Etre sénateur, pour un De Lanaudière ce n'est pas faire de la politique, comme vous dites. Servir l'Etat fut de tout temps le travail naturel de ceux de notre rang. C'est

nous qui avons occupé l'Amérique du Nord, qui avons réduit à la seule Virginie les plantations des Anglais, qui avons transformé la Nouvelle Espagne, qui avons rétabli l'équilibre de l'Europe et qui préserverons celui du monde. De toute façon, ne venez vous pas de dire qu'on peut de nos jours confier une bonne part des décisions quotidiennes à des directeurs stipendiés ?

- Salariés, murmura Reynald De Lanaudière en jetant un coup d'oeil désesparé au sénateur Dubuc. Celui-ci calculait rapidement. Il fallait bien un deuxième sénateur et le jeune De Lanaudière récolterait le prestige de son grand-père. Mais la place ainsi prise ne pourrait être offerte à un futur collaborateur. Rien n'était moins sûr qu'un autre candidat, pas plus que De Lanaudière ne serait élu avec certitude. Plusieurs ambitieux, plusieurs «réformateurs» putatifs attendaient certainement que le Sieur De Lanaudière annonce sa retraite. De toute façon, c'était la solution la plus simple et la plus élégante au problème créé par la retraite du Sieur De Lanaudière. Tout haut, le sénateur Dubuc dit posément:

- Voilà, monseigneur De Lanaudière que vous montrez vraiment la profondeur de votre sagesse. Pour équilibrer tout notre projet, il faut bien le prestige du service de l'Etat. Vous ne serez pas surpris si je vous dis que je briguerai de nouveau les suffrages de mes concitoyens. Il me serait très agréable d'avoir à mes cotés le petit-fils de celui qui m'a fait l'honneur de son soutien pendant tant d'années.

Se tournant vers Reynald De Lanaudière il ajouta : « Votre grand-père voit juste et voit bien que ce sera un plaisir pour moi de vous offrir mon aide et mes conseils. »

- Mais..., émit Reynald De Lanaudière de plus en plus pâle. Finalement, il dit : « J'accepte », d'une voix sèche, en essayant de ne pas trop avoir l'air de quelqu'un à qui l'on propose de manger quelque chose de dégoûtant. Le sénateur Dubuc lui serra la main, puis l'épaule.

- Alors, j'accepte aussi, dit doucement le Sieur De Lanaudière. Il avait levé la main; le ton n'était plus à la politique, aux affaires ou à la grandeur de la famille. Le général de St-Lambert hocha

doucement la tête à son tour.

- Je lève mon verre - le sénateur Dubuc s'était retrouvé - à nos triples joies, une nouvelle concession, un nouveau sénateur et un nouveau foyer.

Le Sieur De Lanaudière l'imita lentement en le regardant dans les yeux. Le général but gravement, son fils poliment. Reynald De Lanaudière avala une grande lampée. M.

### 3 LEMOYNE SATISFAIT SA CURIOSITE

Le garçon de train apporta à Lemoyne une autre limonade menthe.

- Il fait chaud sur les rives du Mississippi, dit-il, en ouvrant la table du compartiment.

Lemoyne posa le lourd document qu'il relisait pour la troisième fois et soupira légèrement.

- Je suis en poste à St-Jacques depuis presque cinq ans, répondit-il, mais je regrette toujours les hivers de Sept-Iles.

Le serveur leva les yeux au ciel.

- J'ai passé un hiver sur la frontière de l'Alaska pendant mon service militaire, dit-il, et j'en fais encore des cauchemars. Nous achetions de la vodka des militaires russes pour nous aider à supporter l'hiver.

- C'est pourtant l'hiver qui nous lie aux Russes, nos meilleurs amis, après les Français, bien sûr. Nous sommes du Nord et c'est pourquoi nous

aimons la liberté,.

- Je comprends, Monsieur.... Nous sommes les deux plus grandes républiques au monde. Mais, pour ma part, j'ai demandé aux Chemins de Fer de ne pas m'affecté au nord de l'Iroquoisie.

Le garçon empocha le pourboire - presque un louis.

- Nous arrivons bientôt à Mobile ? demanda Lemoyne.

- Dans trois ou quatre heures, monsieur, répondit promptement le garçon, avant de quitter le compartiment.

Lemoyne reprit le document du Sénat.

*Le Sénat de la République d'Amérique Septentrionale, défendeur de la souveraineté et de la sureté, au citoyen Pierre-Henri Lemoyne, fils de Raoul-Henri Lemoyne, ci-devant seigneur-administrateur des Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive-Nord, Salut !*

*Etant donné que, par le jugement du 14 mars 1928, les Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive-Nord ont été concédées à Joseph-Baptiste-Julien Lemoyne. Etant donné que la dite*

*concession s'est vue confirmée et élargie de Blanc-Sablon au Nord à Tadoussac au Sud par le jugement du 25 mai 1937.*

*Etant donné, que la concession élargie a été remise intégralement au sieur Raoul-Henri Lemoyne, fils de Joseph-Baptiste-Julien Lemoyne, par le jugement du 13 octobre 1952.*

*Etant donné que le ci-devant Raoul-Henri Lemoyne est décédé le quatre février 1976.*

*Etant donné que le citoyen Pierre-Henri Lemoyne est le seul fils et donc premier héritier masculin du ci-devant Raoul-Henri Lemoyne.*

*Le Sénat, par le décret CSAP-1267 du 12 avril 1976, informe le citoyen Pierre-Henri Lemoyne que la concession de la seigneurie des Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive-Nord sera adjugée le 12 octobre 1976. Le citoyen Pierre-Henri Lemoyne devra se présenter à la dite date, pour signifier au Sénat son désir ou non de réclamer la dite concession.*

*Selon la loi du 23 mai 1964, tout citoyen désirant postuler la concession d'une seigneurie doit, à la date fixée par le Sénat, présenter une*

*demande selon la formule prescrite à l'article 123, alinéa (h) de ladite loi, détaillant les qualités pouvant justifier sa désignation à titre de concessionnaire. La formule devra être accompagnée d'une lettre de crédit irrévocable pour une somme égale à dix pour cent de la valeur des actifs de la seigneurie postulée.*

*Le postulant doit se présenter lui-même à l'audience. L'absence du postulant sera considéré par le Sénat, selon le décret FL-13567, confirmé par le jugement du 25 mars 1923, comme un désistement. Le postulant a le droit, selon le décret FL-14688, confirmé par le jugement du 25 janvier 1934, de se faire accompagner par un homme de loi, choisi par lui-même.*

Lemoyne posa la lettre sur la banquette et tourna les premières pages de la formule mentionnée dans la lettre. On y demandait les renseignements usuels: nom, prénoms, Gouvernement de naissance, Gouvernement de résidence, nom du père, nom de la mère, noms et prénoms des grand-parents, gouvernements de naissance des parents et grand-parents, religion - quatre choix, Catholique,

Réformé, Juif et Autre, étaient proposés - occupation, formation - dans l'ordre des diplômes obtenus - service militaire.

Le service militaire occupait d'ailleurs une très bonne place. Le service militaire était non seulement le premier devoir de tout citoyen et le signe de l'appartenance à la société américaine, mais représentait aussi la vérification ultime des qualités d'un individu : le courage, bien sûr, mais aussi le sens de l'initiative, l'énergie, l'astuce et la maîtrise de soi étaient confirmées et développés.

Les femmes avaient gagné le droit de vote, en 1923, en montrant qu'elles pouvaient accomplir plusieurs fonctions militaires, autres que la présence au front, pendant la guerre des Trois Empereurs. Depuis la Nouvelle-France, les femmes avaient toujours travaillé avec le même acharnement que les hommes à la construction d'une société en Amérique. Lemoyne se remémora les conversations avec son vieux professeur d'histoire au collège de Longueuil. Notre société,, disait celui-ci, est tiraillée entre deux pôles. L'Europe, surtout la France, ou l'Empire Français, a nourri une

bonne part de notre civilisation. Nous y avons puisé notre langue, nos lois, les religions dominantes (catholique et réformée) et l'essentiel de notre façon de voir le monde. Mais - le professeur tirait alors sur sa pipe - le continent nouveau exerçait une forte influence. Le climat, ou plutôt les climats, avaient poussé les premiers Américains, ou Canadiens comme on disait il y a trois cents ans, à inventer de nouvelles formes de société comme ils inventaient de nouvelles cultures.

Le continent offrait aussi une liberté inconnue en Europe. C'est pourquoi la tenure seigneuriale avait su s'installer, car elle permettait une souplesse d'organisation et d'adaptation nécessaire au nouveau monde. Cette forme avait été balayée par la révolution en France, en 1776, car le carcan des vieilles habitudes ne pouvaient être autrement remplacé. En Amérique, l'attachement aux rapports personnels et à l'échelle humaine, tels qu'exprimés dans les célèbres lettres de Crèvecoeur, avait rendu toute sa valeur à la forme seigneuriale. On n'échappait pas aux déterminismes de l'histoire. Lemoyne sourit en se rappelant les airs solennels du

vieux professeur, Lionel Groulx, entouré de sa marmaille bruyante et peu respectueuse de la réputation de leur père.

La place de la femme dans la société américaine avait évolué entre ces deux pôles. La mère représentait le pôle américain. Toutes ces Huronnes, ces Micmacs, ces Séminoles, ces fières Agnières qui avaient porté les enfants des soldats, des chasseurs, des explorateurs et des marins, liaient totalement le peuple de l'Amérique Septentrionale à son continent. Malgré le courage des mères américaines - comme cette Mme de la Peltrie commandant le fort de son mari - la femme représentait le côté indigène, incontrôlé du caractère national. En réduisant le rôle politique de la femme, on avait inconsciemment limité l'impact de l'inconscient.

Lemoine se secoua légèrement et reprit la vérification du document. Le Sénat voulait connaître tous les détails de la carrière du postulant. Il s'intéressait naturellement aux transactions commerciales et aux prêts, mais aussi aux activités bénévoles, aux publications et aux

conseils d'administration. La formule prévoyait aussi les noms de personnes prêtes à se porter garantes du nouveau postulant. Les questions n'étaient pas tout à fait les mêmes pour un héritier. Elles étaient particulièrement dures pour un concessionnaire dont la gestion avait été remise en question. Lemoyne se souvint d'un grand-oncle, Gervais Villeneuve, qui avait été accusé de tromper à la fois ses employés et le Ministère du Fisc et des Revenus Ordinaires. Il avait eu beaucoup de mal à répondre à toutes les questions des juges d'instruction et à se disculper.

Une annexe A représentait à elle seule la moitié de la masse de papier. Cette annexe servait à calculer dans le détail les états financiers de la seigneurie dont il était question. Il fallait indiquer toutes les dépenses et toutes les entrées de fonds, faire vérifier par un notaire la valeur des propriétés et des biens meubles, chiffrer, selon une formule compliquée, les mandats, bons, crédits et autres formes de servitudes sur les propriétés, pour finalement établir un avoir net pour toute l'entreprise. Ce calcul servait de repère pour fixer

la valeur du dépôt nécessaire à la soumission. Lemoyne savait par son père que ces savants calculs reposaient sur des traditions légales et des coutumes vieilles de plusieurs siècles. La marge entre deux annexes A, calculées pour des entreprises pourtant fort semblables, dépendait des interprétations que pouvait en faire un bon notaire.

L'adjoint-chef de train tira Lemoyne de ses lectures et de ses rêveries.

- Mobile, messieurs-dames, Mobile dans trente minutes.

Lemoyne remarqua que le train ralentissait en effet. Il s'étira, replaça ses vêtements et sonna pour le garçon de train. Pendant que celui-ci ordonnait les bagages, Lemoyne rassembla ses documents, qu'il plaça soigneusement dans un porte-documents de cuir souple. Il consulta son agenda : M<sup>e</sup> Ancil, le 10 août à 16 heures, au 12, rue de Bienville, Mobile, Basse-Louisiane. Le train traversait une banlieue de Mobile, propre et vaguement espagnole. Depuis plusieurs générations, des descendants de colons espagnols, ou d'Amérindiens hispanisés, avaient occupé tranquillement les

emplois subalternes et spécialisés de ce port, autant commercial que militaire.

Maintenant, leurs fils occupaient des fonctions supérieures ou géraient leurs petites entreprises. C'est bien là l'Amérique, pensa Lemoyne en contemplant le spectacle.

De la gare, il avait une autre vision de l'Amérique. Le port ressemblait au décor d'un de ces opéras de Vigneault, avec des grues levant les bras au ciel, comme des méduses prises dans un tourbillon. Les abords du port et des usines avoisinantes étaient aussi moins alléchants que la grande baie de Port-Aux-Anges ou même le coquet quartier des ouvriers de Mobile. Les édifices semblaient couverts d'un vert-de-gris poisseux. Les rues, encore mal pavées, crachaient de temps à autre des ordures informes. Les ouvriers qui circulaient ne semblaient pourtant pas s'en plaindre. Ils marchaient par petits groupes vers leur demeure ou un débit de boisson, en riant et en se donnant des claques dans le dos, comme les autochtones qu'ils semblaient être. Lemoyne se souvint qu'il y avait en Basse-Louisiane une Région autonome de Renard

ou d'Illinois...

La rue de Bienville traversait un quartier de la vieille ville. Bien qu'elle fut d'un aspect assez fatiguée, elle semblait plus propre que les rues entourant le port et les vieilles usines. Le taxi laissa Lemoyne devant une ancienne maison, d'apparence peu riche, mais bien entretenue. Son style rappelait les maisons normandes que Lemoyne avait souvent vues dans sa jeunesse, près de Boucherville, avant que son père installe sa famille dans un nouveau manoir moderne à Sept-Iles. La porte fut ouverte par un vieux monsieur dont l'apparence générale rappelait celle de la maison.

- M<sup>e</sup> Jérôme Anctil, je vous prie, demanda Lemoyne.

- C'est moi, répondit le vieux monsieur avec un petit salut, vous êtes le Commandant Lemoyne ?

- Lieutenant-de-vaisseau, corrigea Lemoyne. Excusez-moi, je vous avais pris pour le majordome. Le vieux notaire rit un peu.

- Je n'ai plus guère de visiteurs, dit-il. Il regarda Lemoyne attentivement. Vous ne ressemblez pas beaucoup à votre oncle, mon vieil ami.

- Mon oncle ? mon oncle Méridée-Marc ?

Lemoine entra dans un petit salon décor à l'ancienne. Les meubles dataient tous des années trente et étaient d'un style léger et carré. Après la longue guerre des Trois Empereurs, on avait vu naître des meubles pliants et simples, pourtant chics et vendus très cher aux cadres, officiers et administrateurs enrichis par la guerre. La mode s'était étendue de l'Empire français à l'Amérique, en République russe, dans les petits états du sud de l'Europe, partout, sauf au Japon et dans les régions sous l'influence japonaise. Lemoine les examina attentivement pendant que son hôte allait lui chercher la limonade menthe qu'il avait demandé. Les meubles n'étaient pas de vulgaires imitations fabriquées dans les colonies portugaises, mais étaient authentiques .

- Vous admirez mes meubles, dit M<sup>e</sup> Anctil en tendant un verre à Lemoine. Ce n'était pas une question.

- Je les garde comme souvenir de ma deuxième épouse, car pour le confort, je préfère les divans Napoléon IV. Ils sont lourds et laids, mais on peut

s'y installer pour lire un bon roman ou écouter un bon concert à la radio MF.

- Nous en avons des semblables à Boucherville, mais notre nouveau manoir de Sept-Iles a été meublé de neuf, avec du moderne suédois. Mais je suis impatient de connaître le message de mon oncle, que vous mentionnez dans votre lettre.

Le notaire hocha la tête. Il ouvrit le petit secrétaire du salon, pour en sortir une enveloppe. Elle était couverte d'écritures diverses, notant des changements de pays et lourdement marquée par les tampons de plusieurs administrations. Le notaire tendit l'enveloppe à Lemoyne, qui en tira deux feuillets d'une écriture large et inégale, ainsi qu'un carton d'aspect sévère. Le carton portait l'adresse de Me Pierre-Paul Nolet, de Bangkok, en Thaïlande. Celui-ci expliquait à M<sup>e</sup> Anctil que la lettre manuscrite lui avait été remise par Marc-Méridée Lemoyne, avec pour instructions de la faire parvenir à M<sup>e</sup> Anctil, au décès du dit Marc-Méridée Lemoyne. Celui-ci étant mort le 23 décembre 1975, M<sup>e</sup> Nolet exécutait les instructions du défunt.

Lemoyne déplia donc la lettre et lut ; elle n'était pas datée.

*Mon cher Pierre-Henri, tu te souviens de moi, j'espère. Nous nous sommes vus souvent à Boucherville, avant votre départ pour Sept-Iles, et aussi un peu là-bas.*

*Tu me posais beaucoup de questions sur l'univers et la raison des choses. Mes réponses provoquaient d'autres questions. Tu ne le savais pas à l'époque, mais j'ai souvent parlé à ton père, de toi et de tes questions. Lui aussi cherchait à te répondre mais s'inquiétait de ton avenir et de la place que tu devais prendre dans la famille. Je crois que tu es plutôt quelqu'un qui pose des questions que quelqu'un qui donne les réponses.*

*Il semble que je n'aie plus que quelques mois, peut-être un an, à vivre. Je ne manque pas d'amis ici, mais j'aimerais que quelqu'un de la famille vienne prendre ma place, du moins pour un temps. Je sais que tu devras hériter un jour de la position de ton père, sauf malheur politique, mais tu pourrais pendant quelques années partager les travaux de mes collaborateurs. Ta formation te*

*permettra d'y contribuer, mais surtout ton esprit curieux aidera à voir les nouvelles pistes.*

*Je n'ose pas espérer que tu laisserais tomber les EHARN pour notre petite aventure.*

*Il est évident que tu lis ces mots après ma mort. Voici donc ce que tu dois faire.*

*Rends-toi à Bangkok et prends rendez-vous avec M<sup>e</sup> Pierre-Paul Nolet, dont tu devrais avoir l'adresse par mon ami Anctil. Demande à rencontrer Abricot. Elle te mènera à notre petit domaine.*

*Tu peux avoir confiance en M<sup>e</sup> Anctil. C'est un vieil ami. Tu le salueras de ma part.*

*M<sup>e</sup> Nolet fera ce qu'il faut. Je ne traite qu'avec des amis, c'est plus sûr.*

*Adieu et à bientôt. Tu peux bien sûr discuter le coup avec ton père.*

La signature disait simplement *Marc-M.*

- Que savez-vous au juste de cette aventure que me propose mon oncle ?

- Il m'écrivait de temps en temps, après sa démission de l'Institut et son départ pour l'Orient. Il était question de lien entre deux disciplines et de

nouveaux départs. Vous connaissez son caoutchouc en vigne ? Cela lui a donné une certaine célébrité.

- Oui, certainement, nous en parlions au manoir. Mais nous ne parlions jamais de la raison de son départ. Il avait divorcé de sa femme, n'est-ce pas ?

- Le divorce était plutôt le symptôme d'une inquiétude plus profonde, qui rendait Marc - nous l'appelions Marc - insatisfait des institutions officielles et des travaux commandés. Il est parti à la recherche de son destin. Qu'allez vous faire maintenant ?

Lemoyne soupira.

- J'ai devant moi un choix pénible. Entreprendre les démarches pour assurer la succession de mon père, ou accepter la compensation, au nom de ma famille et poursuivre mon travail dans la marine. Mon oncle ne m'aurait pas fait cette proposition sans savoir que je serais tenté. De toute façon, il ne pouvait prévoir que sa mort serait suivi de près par celle de mon père.

Normalement, j'aurais pu passer au moins une dizaine d'années à explorer son monde. Comment décider ? Si j'accepte l'offre de mon oncle, je

devrai aussi prendre la compensation pour la concession, sans trop marchander. Cela suffira-t-il à mes soeurs et à ma mère ? Ma mère devra revenir à Boucherville et vivre de ses rentes. Mes beaux-frères se plaindront de la perte de puissance de leur famille par alliance.

- Quelques dizaines de millions me semblent une consolation suffisante. Qui s'occupe de vos affaires à Québec ?

- M<sup>e</sup> Bégon. Il est en pleine préparation du dossier. Je dois le rejoindre dans quelques jours pour tout vérifier et faire le dépôt officiel. La date de présentation de la requête est le 12 octobre.

- Vous avez donc soixante-trois jours pour vérifier votre demande, partir en Thaïlande, prendre une décision et soutenir votre cause. M<sup>e</sup> Bégon a-t-il parlé aux gens nécessaires ?

- Sans doute, affirma Lemoyne en vidant sa limonade menthe. Demain, je pars pour Québec. Cette nuit, je dors !

- Puis-je vous offrir l'hospitalité de ma maison ?

M<sup>e</sup> Anctil prit le verre de Lemoyne et fit un

geste vers le buffet.

- Volontiers, dit fermement Lemoyne, et vous me parlerez de mon oncle .

# 4 LES CONJURES SENTENT LA SOUPE CHAUDE

Dans le petit salon du manoir De Lanaudière les invités bavardaient doucement, un verre de champagne, de St-Raphaël ou d'eau minérale à la main. Un garçon basané circulait entre eux, un plateau en équilibre sur sa main gauche. Le sieur De Lanaudière entra discrètement, accompagné d'une grande jeune femme, au teint de pêche et de rose.

Plutôt brusquement, secouant sa tenue de soirée, l'élégante s'approcha du général de St-Lambert et lui tendit la main. Celui-ci la porta à ses lèvres d'un geste un peu guindé mais galant. M. Wadsterton fut soudain tout près.

- Je n'ai pas l'honneur, minauda-t-il, de connaître Mademoiselle.

- Alors, répliqua courtoisement le général, j'ai, moi, le plaisir de vous présenter Diane-Aimée Du

Plessis, fille de Jérôme Du Plessis et d'Aimée-Valérie De Lanaudière, petite-fille de notre hôte.

Il faut m'appeler M. Philippe, dit M. Wadsterton en s'inclinant.

- Vous savez peut-être, continua le général d'une voix confidentielle, que les parents de Mlle Du Plessis, ainsi que ceux de notre futur sénateur, sont morts de façon épouvantable lors du mystérieux torpillage du *Marguerite-Bourgeois*.

M. Wadsterton hocha la tête.

- Je me souviens, je crois, en 1963, non ? Il y aurait eu une guerre si on avait pu identifier le sous-marin. Mais permettez-moi de vous présenter mon épouse.

Il fit signe à Madame Wadsterton, qui le rejoignit sur-le-champ.

- C'est un honneur pour moi, dit-elle en serrant légèrement la main à Diane-Aimée, je ne suis ici que grâce à mon mari. Je travaillais dans une de ses usines et je....

- Elise, je ne crois pas que Mademoiselle Du Plessis veuille connaître l'histoire de ta vie, réprimanda M. Philippe vivement.

- Et pourquoi pas ? intervint une voix féminine. Elle appartenait à une dame dans la cinquantaine, belle d'une beauté qui avait dû être brûlante et qui était maintenant lumineuse. Le général de St-Lambert sourit et lui prit doucement la main.

- Voici Madame de St-Lambert. Je ne crois pas, ma chère Eliane, que vous connaissiez Mme Wadsterton.

- On ne dit pas Mme Philippe ? taquina Mme de St-Lambert.

M. Wadsterton l'interrompit.

- Je vois Mme Dubuc. Viens, Elise, je te la présente. Excusez-nous.

Il poussa presque son épouse vers le petit groupe où bavardaient les Dubuc.

Les de St-Lambert se regardèrent et Mme de St-Lambert risqua un clin d'oeil.

- Et vous, Diane-aimée, vous allez bien ? On dirait que vous avez pleuré ?

- Mais non, Madame, pas du tout :

A ce moment, le majordome annonça le service.

Le Sieur De Lanaudière offrit son bras à Madame de St-Lambert qui l'accepta avec le

sourire.

De son siège au bout de la longue table, le Sieur De Lanaudière plaçait ses invités. Il exerça son privilège d'hôte pour placer Mme de St-Lambert à sa droite et laissa à son collègue sénatorial le plaisir de s'asseoir à sa gauche, pour qu'il puisse parler face à face avec cette dame. Le sénateur Dubuc fut gâté, il faut le dire, car Mlle Du Plessis s'installa à sa gauche. Reynald De Lanaudière du pied de la table, guida Mme Wadsterton à sa droite et son futur beau-frère à sa gauche. M. Philippe sembla pressé de se mettre à côté de Mme de St-Lambert, laissant Mme Dubuc, qui ne méritait pas cela, entre lui-même et Richard de St-Lambert. Au moins pouvait-elle s'entretenir avec le père de celui-ci.

Pour l'instant, Mme Dubuc demandait à Reynald De Lanaudière s'il conduisait lui-même un cheval lors des courses du lendemain de Noël. Celui-ci faisait signe que oui, pendant que le potage fumait et que Richard de St-Lambert cherchait à éteindre son cigare. Un laquais vint à son secours. Le général, qui ne fumait pas, soulignait la turpitude de

son fils à Mme Wadsterton, tout à fait d'accord avec lui. Son mari aurait souri s'il avait entendu, car il savait qu'elle se cachait parfois, prétextant une migraine, pour fumer. La volaille étonnée du cuisinier des De Lanaudière triomphait. Le Sieur De Lanaudière mangeait lentement, les yeux à demi fermés, Mme de St-Lambert oubliée et sa coupe rarement dérangée.

Richard de St-Lambert s'étouffa, puis s'écroula sur la table. Les fourchettes s'abaissèrent une à une. Un laquais se précipita à la place de Richard de St-Lambert et se mit à lui frotter le dos. Mme de St-Lambert se leva aussi et se rapprocha de son fils.

Le majordome vint se placer près du Sieur De Lanaudière.

Le laquais arrêta de frotter le dos de Richard de St-Lambert et lui tâta les mains. Il regarda le majordome et dit quelque chose en espagnol. Le majordome fronça les sourcils et alla examiner le malade. Puis, il se tourna vers le Sieur De Lanaudière.

- Il est mort, Monseigneur, dit-il d'une voix neutre.

Madame de St-Lambert poussa un petit cri et se rassit brusquement. M. Wadsterton regarda dans tous les sens.

- Il est malade ? dit Madame Wadsterton.

- Il faut appeler un médecin, Monseigneur, dit le majordome.

- Et la Sûreté, ajouta vivement le général de St-Lambert. Il tenait maintenant son épouse serrée contre lui.

Le Sieur De Lanaudière hochait la tête.

- Faites, Marcel, dit-il enfin.

La Sûreté envoya deux inspecteurs en civil et un car de gendarmes, commandés par un maréchal-des-logis. Une mort suspecte pendant une soirée chez une des plus grandes familles d'Amérique, en présence de deux sénateurs, exigeait une attention particulière.

- Inspecteur-chef Tremblay, dit le plus âgé en s'inclinant devant le Sieur De Lanaudière et voici mon adjoint, l'inspecteur Rivard.

L'inspecteur Rivard s'inclina à son tour. Il observait les lieux avec curiosité et un peu d'envie.

- Monsieur, dit l'inspecteur-chef, nous

aimerions interroger tous ceux qui étaient au manoir au moment du décès. Je confie à mon adjoint le soin de parler à vos domestiques. Pourriez-vous me laisser une pièce où je pourrai rencontrer vos invités un à un ? Je ne veux pas vous brusquer, mais vous comprendrez que je ne peux négliger aucune piste en ce moment.

- Mon majordome vous installera dans mon petit bureau, répondit le Sieur De Lanaudière, faites votre travail, monsieur.

L'inspecteur-chef Tremblay remercia son hôte et alla rejoindre les invités, réunis au petit salon.

- Mesdames et messieurs, je comprends que vous soyez un peu ébranlés par cette histoire. Toutefois, je dois vous demander de m'accorder un peu de temps. Les observations que vous avez pu faire risquent d'avoir été oubliées demain.

Il regarda Madame de St-Lambert, assise très pâle tout contre son mari.

- Si vous le pouvez, Madame, je vous rencontrerai la première.

Dans le petit bureau, Madame de St-Lambert se tenait très droite. L'inspecteur-chef prit un fauteuil à

ses côtés.

- Madame, dit-il doucement, vous ressentez un grand chagrin. Dites-moi, votre fils avait-il des ennuis ?

Madame de St-Lambert réprima un sanglot.

- Non, il n'était en brouille avec personne. Tous l'aimaient, même si il ne savait pas faire grand chose. Il était heureux à l'idée d'épouser Diane-Aimée Du Plessis.

- Il l'avait courtsié longtemps ?

- Non, justement, il n'aurait pas osé. Son père a fait les démarches. Nous fêtons justement les fiançailles ce soir.

- Donc, vous ne voyez personne qui aurait désiré le tuer ?

- Non, pas du tout, il était si gentil.

Les larmes remontaient aux yeux de madame de St-Lambert. L'inspecteur-chef lui serra la main.

- C'est tout, madame, merci.

Madame de St-Lambert sortit. Le majordome fit entrer le général.

- Bonsoir, mon général. Je crois que vous, certainement, comprenez l'utilité de faire vite.

L'assassin n'est peut-être pas loin.

- Oui, à la guerre comme à la guerre. Il faut prendre l'ennemi de vitesse. Je ne vois pas qui aurait voulu tuer mon fils.

- Un rival malheureux ?

- *Pour la main de Diane-Aimée Du Plessis ? Si vous connaissiez la réputation de mon fils, vous sauriez que charmer les dames était son principal talent. Mais il ne s'était jamais fait d'ennemi. Quant à Diane-Aimée, son grand-père m'a assuré qu'il n'y avait aucun autre prétendant. Il est difficile de croire qu'il m'aurait menti.*

- Votre fils n'avait pas de dettes de jeu ?

- Non, cela ne l'intéressait pas. Je soupçonne qu'il n'y comprenait rien.

- Et la politique ? Ce ne serait pas la première tentative de régler une difficulté politique en éliminant un personnage gênant.

Le général poussa un grognement.

- Ma famille a toujours servi la France, puis la République d'Amérique. Nous n'avons jamais été mêlés à la politique, et certes pas aux complots.

- Mais, le mariage de votre fils impliquait une

alliance avec les De Lanaudière ?

Le général rougit un peu.

- Bien sûr, nous avons prévu un arrangement, au sujet d'une demande de concession, mais cela n'a rien d'illégal.

- Pouvez-vous me dire ce dont il s'agissait ?

- Je ne peux vous en parler sans l'accord des autres.

L'inspecteur-chef Tremblay regarda attentivement le général.

- Merci, dit-il enfin, veuillez vous tenir à notre disposition, c'est-à-dire ne pas quitter le Gouvernement de Texicanie.

Comme le général parlait, le sénateur Dubuc entra vivement.

- J'ai dit à votre gendarme que je devais vous voir.

- Asseyez-vous, Monsieur, dit poliment l'inspecteur-chef, je vous écoute.

- Je ne crois pas que cette affaire relève d'un inspecteur de Gouvernement. Nous sommes ici deux sénateurs, deux grandes familles et tout ce qui nous touche est affaire d'Etat. Il faudrait ici quelqu'un de

la Sécurité Publique.

- Je veux bien vous croire, Monsieur le Sénateur. En somme, vous me dites qu'il ne s'agit pas d'une histoire de moeurs ou de vengeance personnelle. Pouvez-vous me donner plus de détails ?

Le sénateur Dubuc se tut brusquement.

- Justement, reprit-il au bout d'un moment, il s'agit de questions compliquées touchant l'Etat, peut-être même les Affaires Etrangères.

- Cela expliquerait la présence de votre invité virginien ?

- Il est l'invité du Sieur de Lanaudière. Nous sommes chez lui, ne l'oubliez pas. Monsieur Wadsterton fabrique des moteurs et des véhicules motorisés et entretient des relations avec la famille De Lanaudière.

- Il n'est pas le seul fabricant de moteurs. Je me suis étonné de le retrouver ici.

- Monsieur Wadsterton est installé chez nous depuis près de vingt ans. Il peut négocier avec qui il veut.

- Dans le respect des lois, cependant.

- Inspecteur, vous n'avez aucune raison de douter de Monsieur Wadsterton ou de qui que ce soit dans cette maison. Je vous dis qu'il serait plus normal et plus avantageux pour votre carrière de nous laisser partir et de remettre le dossier à la Sécurité Publique.

- Monsieur le sénateur, j'ai une raison de douter de tous ceux qui sont présentement au manoir. Un homme a été tué. Croyez-vous que la Sécurité Publique aimerait que je ne fasse pas de mon mieux pour recueillir le plus de faits possibles ? Dites-moi, savez-vous quel arrangement était prévu entre les De Lanaudière et les St-Lambert ?

- Même si je le savais, je ne le vous dirais pas. Je répète que vous n'avez rien à faire ici.

L'inspecteur-chef alla s'asseoir derrière le bureau.

- Merci, sénateur, de votre collaboration. J'avertirai certainement la Sécurité Publique, comme vous me le conseillez. En attendant, je vous prierai de retourner au petit salon.

Le sénateur Dubuc jeta un regard noir à l'inspecteur-chef et partit en maugréant.

L'inspecteur-chef Tremblay se rejeta dans le fauteuil du Sieur De Lanaudière. Il se mit à jouer avec le coupe-papier en forme de sabre japonais tout en hochant la tête.

- Aie, fit-il soudain. Le coupe-papier était un vrai sabre.

- Cavalier Simoneau, appela-t-il, demandez au jeune De Lanaudière de venir. Si c'était possible, j'aurais besoin d'un pansement.

Le gendarme revint bientôt avec Reynald De Lanaudière et une bonne qui entreprit de panser le majeur gauche de l'inspecteur-chef.

Reynald explosa en entrant.

- Vous n'avez aucune raison de nous soupçonner. Ma cousine a perdu son fiancé, les De Lambert leur fils, notre maison est chamboulée et vous nous interrogez, nous. Cherchez le coupable ailleurs :

L'inspecteur-chef vérifia le progrès de son pansement et attendit un instant de plus.

- Pouvez-vous me suggérer des pistes possibles ?

- C'est évident : Nous préparons une demande

de concession et le concessionnaire actuel veut nous barrer la route.

- De quelle concession s'agit-il ?

- Des EHARN, voyons : Vous ne lisez pas les journaux ? Au salaire que vous recevez, vous devriez au moins avoir le temps de lire les journaux :

- La concession des Lemoyne ? Quel lien voyez-vous entre le meurtre de ce soir et leur concession ?

- Réfléchissez :

Reynald De Lanaudière ne tenait pas en place. Il se pencha vers l'inspecteur-chef.

- Le père est mort et le fils veut récupérer la concession. Les Lemoyne ont toujours utilisé des moyens violents. De toute façon, Pierre-Henri est sans moralité et ne pense qu'à s'amuser. On ne compte plus ses bâtards :

- Vous ne me citez pas de faits.

- Vous ne les connaissez pas. Non seulement avons-nous eu maille à partir avec eux dès la fondation de la Louisiane, mais nos familles étaient presque voisines dans le Haut-Richelieu. Nous nous

sommes souvent rencontrés pendant notre jeunesse. Nous avons dû protéger Diane-Aimée des vils appétits de Pierre-Henri.

- Mais pourquoi alors faire assassiner un de St-Lambert et comment ?

Reynald fit une moue dédaigneuse.

- C'est pourtant facile. Il suffit de soudoyer un des domestiques.

- Vous ne me donnez pas de motif, souligna l'inspecteur-chef. Il sourit à la bonne et fit bouger son doigt blessé,.

Reynald fronça les sourcils.

- Nous voulions impliquer les de St-Lambert dans des... changements.

- Des changements ?

- L'EHARN pour De Lanaudière et la Texicanie pour les St-Lambert. Un beau coup : Mais vous ne devez rien y comprendre.

- Connaissiez-vous Richard de St-Lambert ?

- Un peu. Il n'était pas génial, mais il aurait fait un bon mari pour Diane-Aimée.

L'inspecteur-chef regarda Reynald brièvement.

- Vous semblez très attaché à votre cousine.

- Bien sûr, c'est normal. Nous sommes seuls au monde, sauf pour grand-père, et nous n'avons ni frère ni soeur.

Le Cavalier Simoneau entra discrètement.

- Pardon, Monsieur, dit-il, mais l'inspecteur Rivard voudrait vous voir un instant.

- Merci, dit l'inspecteur-chef, faites-le entrer.

- Monsieur De Lanaudière je note ce que vous avez dit. Veuillez ne pas quitter le Gouvernement sans en aviser la Sûreté.

Reynald De Lanaudière quitta brusquement, renversant presque au passage l'inspecteur Rivard.

- Eh bien, chef, les domestiques sont formels. Le cuisinier, le majordome, et les deux laquais appelés Pedro et Plume-Agile sont les seuls ayant eu accès au repas.

- Donc, dit pensivement l'inspecteur-chef Tremblay, ou bien un de ces quatre a placé un poison dans l'assiette de St-Lambert ou bien un des convives a lui-même fait ingurgiter quelque chose au défunt.

- Ou bien c'est un poison qui agit lentement. Le médecin n'a pas encore eu le temps de faire un

rapport.

- Ou bien ce n'est pas un meurtre. Il faudra connaître le taux d'alcool du sang du défunt au moment de la mort.

Les deux policiers se regardèrent, puis haussèrent simultanément les épaules.

- Vous, chef, avez-vous trouvé quelque-chose ?

- Les St-Lambert sont sidérés. Je ne crois pas qu'ils aient beaucoup de renseignements utiles. Par contre, le sénateur Dubuc et le jeune De Lanaudière sont très inquiets.

- Pourquoi auraient-ils tué St-Lambert ?

- Je ne sais pas s'ils l'ont tué, mais sa mort a mis un noeud dans leur cabestan.

- Pardon ?

- Une vieille expression de marin. Ils préparent une grosse affaire contre les Lemoyne et semblent les craindre. Ce Wadsterton, à propos, ne vous dit-il pas quelque chose ?

L'inspecteur Rivard réfléchit.

- En autant que je puisse me souvenir à deux heures du matin, il a déjà été accusé d'avoir fraudé la République.

- Il me semble qu'il y a autre chose. Allez donc me le chercher.

L'inspecteur Rivard revint avec un Wadsterton visiblement très inquiet.

- Je n'ai rien fait, monsieur l'agent, dit-il.

- Inspecteur-chef. Pourquoi êtes-vous ici ce soir ?

- Vous m'avez fait demander...

- Je veux dire, pourquoi avez-vous été invité à cette réception de famille ? Je comprends que les De Lanaudière aient invité le sénateur Dubuc, mais vous ?

- La famille De Lanaudière et moi-même avons souvent fait des affaires. Nous défendons des idées semblables.

- C'est-à-dire ?

- Nous croyons que le véhicule automobile, comme ceux que je fabrique, pourrait être mis à la portée de toutes les bourses. Des millions de citoyens ordinaires, comme vous, pourraient circuler librement.

- Pourquoi le véhicule automobile serait-il le privilège des compagnies de taxis, des entreprises

de transport et des militaires ?

- Et des inspecteurs en service ?

M. Wadsterton s'essuyait le visage avec un mouchoir à pois.

- Je suis un citoyen respectueux des lois.

- Vous êtes bien un citoyen ? Vous avez déjà été un client de nos services, je crois.

- Un simple malentendu, *you know* ? Tout s'est bien terminé.

- Entretenez-vous encore des relations avec le gouvernement de la Virginie ? Vous avez encore des usines là-bas, avec des ouvriers qui travaillent pour très peu ?

- Oui, j'ai encore des usines, mais je ne suis pas un espion. La Virginie est toute petite, comment pourrait-elle entretenir des espions ?

- Qui a parlé d'espions ? Monsieur Wadsterton, vous allez vous tenir prêt à partir avec nous. Vous pouvez retourner au salon.

Les deux policiers laissèrent partir un Wadsterton essoufflé et inquiet.

- Alors, chef, que faisons-nous ? Il est tard.

- Vous avez raison, Rivard. Nous allons quitter.

Le maréchal-des-logis a-t-il fini avec le corps et les indices ?

- Oui, chef, depuis un bout de temps.

- Voilà. Nous allons rentrer. Vous reviendrez demain interroger les témoins qui restent. Dites-leur qu'ils peuvent aller se coucher, mais qu'ils doivent demeurer sur place jusqu'à ce que nous ayons pris leurs dépositions.

- Même les Dubuc ?

- Je ne crois pas que le sénateur Dubuc veuille réellement se frotter à la Sûreté. Les élections arrivent. Dites aussi au maréchal-des-logis que nous enmenons Wadsterton et les deux laquais pour vérification.

- Le cuisinier et le majordome ?

- Ce serait trop bête. Laissez-les. Je vais avertir monsieur De Lanaudière et le remercier de son hospitalité. Nous partirons ensuite.

- Bien, chef.

- Je crois que je vais en effet appeler le commissaire Hamel, de la Sécurité Publique. C'est un ami.

## 5 LEMOYNE SE DEFEND SUR DEUX FRONTS

Une seule chose était pire que Québec au mois de février : Québec au mois d'août. Pour comble de malheur, ni le rang de lieutenant-de-vaisseau, ni le nom de Lemoyne n'avait pu éviter à Pierre-Henri d'avoir à partager son compartiment avec un adjoint des Chemins de Fer. Dans son train, l'administrateur pouvait rivaliser de prestige avec l'officier.

Le train était stationné sur une voie d'évitement depuis sa traversée du fleuve sur le pont Champlain. De sa fenêtre, Lemoyne voyait les grues de toutes formes et de tous âges, de grandes cales sèches échelonnées entre les rivières St-Charles et Montmorency. Impatient, Lemoyne cherchait à se venger sur l'administrateur des Chemins de Fer.

- Pourquoi sommes-nous arrêtés ? Et pourquoi sommes-nous dans les quartiers de radoub ?

L'administrateur ne se laissa pas provoquer.

- Nous avons centralisé le transport des passagers pour Québec et ses banlieues à Sainte-Foy. Il était impossible de déplacer les usines et les installations militaires, alors nous avons imaginé ce détour.

- Votre Gare Centrale n'a donc de central que le nom !

- Pas tout à fait. Elle est située au centre des agglomérations et de nombreuses administrations de l'Etat la voient.

- Pourquoi ne pas passer tout simplement par un des autres ponts ?

- Les industriels de Cap-Rouge se plaignent déjà que six ponts ne suffisent pas. La construction d'un autre pont est difficile à imaginer et il aurait été impensable d'en fermer un pour les transformations nécessaires. Vous voyez, nous reprenons notre route.

Le train avançait de nouveau. Lemoyne put entrevoir les maisons de style bigarré des ouvriers du port et les immenses aciéries fumantes un peu plus au nord.

Près de la gare, les usines étaient plus petites,

plus propres, car elles fabriquaient des produits de consommation. Le nombre d'usines augmentait d'année en année. La population suivait : le Québec métropolitain avait maintenant près de neuf millions d'habitants.

Chantilly, la soeur de Pierre-Henri Lemoyne, l'attendait à la sortie de la gare. Elle conduisait elle-même un cabriolet sport, dont le moteur à compression double réutilisait la vapeur et donnait une puissance accrue au véhicule. Lemoyne embrassa sa soeur sur les deux joues.

- Comment va maman ? demanda-t-il.

Sa soeur guidait le cabriolet d'une main assurée sur le Boulevard Papineau, le grand boulevard qui perçait la forêt d'édifices entourant la Citadelle, le quartier du gouvernement entouré de ses murs. Chantilly répondit sans quitter la route des yeux.

- Elle va bien, vu les circonstances. Elle a hâte de connaître tes dispositions en vue de préserver la concession.

Elle observa son frère un moment. Chantilly n'était pas encore mariée, quoiqu'elle ait déjà vingt-quatre ans. Attachée à sa famille, elle ne se sentait

toutefois pas obligée de servir de lien entre les Lemoyne et une autre famille.

- M<sup>e</sup> Bégon s'occupe de la préparation du mémoire. Jussieu-Desroches m'a donné un congé de six mois. J'ai une offre mystérieuse de l'oncle Marc.

Il raconta à sa soeur son voyage à Mobile.

Comme la plupart des grandes familles, les Lemoyne entretenaient une gentilhommière sur l'île d'Orléans. Quand l'Assemblée et le Sénat siégeaient, il y avait toujours un membre de la famille faisant le guet de la tour familiale. La plupart des ambassades y étaient aussi. A mesure que Québec s'était industrialisée, les familles aisées avaient fui vers cette île paisible et verdoyante. Les ambassadeurs y avaient transporté leurs résidences, puis les ambassades avaient suivi. Les traversiers avaient fleuri. Certaines familles s'étaient payé la coquetterie d'entretenir leur propre galère, décorée de leurs armes. L'invention du moteur avait amené le remplacement de la galère par la limousine ou le cabriolet et on avait cru bon d'ériger un pont entre l'île et la capitale.

Depuis la mort de Raoul-Henri Lemoyne, sa

veuve et sa plus jeune fille occupaient en permanence la gentilhommière. Lemoyne se rendit directement aux appartements de sa mère.

Celle-ci, mince et pâle, l'embrassa puis l'examina attentivement.

- Tu as mauvaise mine, Pierre-Henri. Le climat de la Californie ne te convient pas.

- Mais non, maman. Là-bas, le teint hâlé est à la mode.

- A cause des marins ? Tu ne dois pas subir beaucoup de vent dans ton sous-marin.

- C'est le soleil. Il brille tout le temps et les gens vont même s'allonger sur la plage pour le plaisir de s'y chauffer.

Chantilly intervint.

- Les femmes aussi ?

- Bien sûr, elles ont même inventé un costume de bain qui leur permet de s'exposer le plus possible au soleil.

Madame Lemoyne secoua la tête.

- Quelles manières ! Elles doivent s'attirer autant de jeunes gens que d'ennuis.

- J'aimerais aller en Californie, dit Chantilly.

Tu m'enmènes, Pierre-Henri ?

Madame Lemoyne n'y voyait aucun bien.

- Cela me semble bizarre, cette mode qui consiste à se brûler le teint. Cela me rappelle cette manie de glisser sur la neige sur des planches. Nos ancêtres ont assez peiné sur leurs raquettes, profitons de nos avantages modernes. Et toi, Pierre-Henri, es-tu décidé à quitter la Marine pour t'occuper de ton devoir familial ?

Pierre-Henri regarda sa mère d'un air embarrassé.

- Franchement, maman, je n'en sais rien. Papa m'a toujours dit qu'il fallait chercher à faire plus que le nécessaire. Dans la marine, je suis utile, je fais du nouveau.

- Tu serais prêt à laisser les EHARN à d'autres ! Pense au travail de ton père et de ton grand-père. Pense à la misère dans laquelle tu vas nous plonger !

Mme Lemoyne se mit à respirer de façon irrégulière, tandis qu'elle s'essuyait les yeux avec un mouchoir de lin irlandais.

- Maman, dit doucement Pierre-Henri, une

compensation de cent ou cent cinquante millions de louis, ce n'est pas la misère.

- Tu ne comprends pas, Pierre-Henri. Tu es fils unique. Si tu ne préserve pas la concession, elle quittera la famille pour toujours.

- Mais non, j'ai quatre ou cinq cousins qui pourraient la reprendre, sans compter leurs enfants.

- Voilà autre chose, justement. Quand vas-tu te marier ? Laisseras-tu tes cousins voir à ta descendance ?

Madame Lemoyne tourna le dos à son fils et poussa un petit soupir.

Chantilly alla se placer devant sa mère.

- Tu comprends pourquoi je me mets en colère quand tu me parles de mariage ? Pourquoi une femme ne peut-elle obtenir une concession ?

- Là n'est pas la question, dit sa mère sèchement, ton frère doit agir maintenant pour préserver ce que nous avons maintenant. Si toi, Chantilly, pouvais accéder au rôle de seigneur, je ne perdrais pas mon temps à discuter avec celui-là.

Pierre-Henri fit un geste d'impuissance.

- J'ai une lettre de Marc-Méridée. Il me propose

de reprendre ce qu'il faisait.

- En Thaïlande ? Et tu me suggère sérieusement cette... aventure comme alternative valable à une des plus importantes seigneuries d'Amérique ?

Madame Lemoyne serrait les poings.

- Sors, laisse moi réfléchir.

Pierre-Henri voulut embrasser sa mère, mais elle s'esquiva, lui tournant le dos. Chantilly prit doucement le bras de son frère et l'entraîna à l'extérieur.

Dans le jardin d'été, Pierre-Henri prit la main de sa soeur.

- Maman est très inquiète.

- Elle ne parle que de cela depuis ta dernière visite.

- Ce n'est pas ma faute si j'étais en mer quand Papa est mort.

- Non, mais tu n'as pas rassuré Maman et je crains que ton comportement ait confirmé son jugement.

- C'est-à-dire ?

- Elle s'est convaincue que tu n'avais pas l'étoffe d'un grand seigneur et peut-être pas d'étoffe

du tout.

Pierre-Henri baissa la tête.

- J'aime m'amuser. J'aime aussi chercher, trouver ou affronter l'inconnu. Mais je ne veux pas simplement fuir. La famille compte aussi pour moi. Qu'en pensent les grandes soeurs ?

- Jasmine et Jean-Charles ne te parleront plus si tu ne défends pas féroceement la concession. Huguette et Sylvain sont moins catégoriques, mais ils espèrent que tu la reprendras.

Pierre-Henri s'arrêta et saisit l'autre main de sa soeur.

Et toi ? demanda-t-il.

- J'ai toujours aimé te parler et l'offre de l'oncle Marc m'intrigue. Si j'étais un homme - Chantilly leva le menton - c'est à moi qu'il aurait fait l'offre.

- Si tu étais un homme, dit Pierre-Henri en riant, il y aurait deux douzaines de coeurs qui ne seraient pas brisés. Mais il n'y a qu'une stratégie possible : après avoir vérifié notre dossier avec M<sup>e</sup> Bégon, je crois que je devrai aller en Thaïlande.

Sa soeur sourit et hocha la tête tranquillement.

Au petit déjeuner, Mme Lemoyne était absente.

- Elle ne se sentait pas bien, dit la bonne en servant le pain doré.

- Elle te fait la guerre, dit Chantilly.

- Encore des émeutes raciales en Somalie Anglaise, répondit Pierre-Henri, en avalant une gorgée de café et en tournant la page du Journal de Québec, dont les analyses étaient décortiquées tous les matins dans les antichambres ministérielles.

Le majordome interrompit le repas.

- Pardon, Monsieur, mais il y a un monsieur de la police, qui désire parler à Monsieur.

- Faites-le passer au petit salon vert, Marcel, j'arrive.

- Bonjour, monsieur l'agent, à quoi devons-nous l'honneur ? dit Lemoyne en entrant dans le salon vert.

Le policier se retourna vivement; rien ne le marquait comme policier, car il portait un costume gris pâle en coton ou en lin, semblable à celui de tous les fonctionnaires obligés de subir les chaleurs (et les odeurs) de Québec en juillet et août.

- Vous êtes le commandant Lemoyne ? dit-il en guise de salutation.

- Lieutenant-de-vaissseau, oui, c'est moi, répliqua Lemoyne en invitant du geste le policier à s'asseoir.

- Je suis le commissaire Wilfrid Hamel, de la Sécurité Publique, dit-il une fois confortablement installé, c'est joli chez vous.

- Merci, dit Lemoyne. Et si vous me disiez en quoi je peux vous être utile. Mon déjeuner va refroidir.

- Je dois d'abord vous dire que je suis ici à titre officieux. Des collègues de la Sûreté m'ont demandé de venir discrètement vous poser quelques questions.

Lemoyne attendit que le policier poursuive.

- Connaissez-vous Richard de St-Lambert ? demanda le commissaire en regardant Lemoyne dans les yeux.

- Non, serait-ce une parenté du Général de St-Lambert ?

- Son fils. Il est mort.

Lemoyne fronça légèrement les sourcils.

- Vous ne dites rien ? commenta enfin le commissaire, après un moment.

- C'est sans doute malheureux, dit prudemment Lemoyne, mais je ne connaissais pas ce monsieur. Sa mort ne me concerne pas beaucoup.

- Pourtant, dit le commissaire Hamel, il semble bien qu'on l'ait assassiné.

Lemoyne poussa un petit grognement, pas tout-à-fait un rire.

- Et je suis un suspect ?

- Peut-être, dit le policier, en tendant un document à Lemoyne. Celui-ci reconnut l'entête officiel du Sénat :

*Au citoyen Richard de St-Lambert...*

Plus loin :

*Au nom du Sénat de la République d'Amérique Septentrionale, j'accuse réception de votre soumission pour la seigneurie des Champs Pétrolifères de Texas et de Monterrey ...*

Lemoyne regarda le commissaire .

- Mais ces champs pétrolifères sont concédées à Israël De Lanaudière ?

- Vous n'êtes pas au courant que le fils De Lanaudière a fait une soumission pour la seigneurie de votre père ? demanda un peu sèchement le

policier.

Lemoyne secoua la tête.

- J'ai justement rendez-vous avec le notaire de la famille cet après-midi. Ainsi, les De Lanaudière reprennent de vieilles querelles. Mais je ne serai pas surpris s'il y a plusieurs candidatures.

Le policier l'interrompt.

- Le fils de St-Lambert a été tué d'une dose d'atropine et est mort justement pendant un souper où il était un invité. Vous aviez des rapports avec le sénateur De Lanaudière ou avec le sénateur Dubuc ?

- Presque jamais. Je sais que mon père détestait Dubuc et qu'il encourageait Antoine de Beauharnois, le sénateur de Québec, à le combattre.

- Donc, dit le commissaire Hamel en sortant un calepin, nous avons affaire à deux ennemis, ou au moins des adversaires, des Lemoyne ?

Lemoyne réfléchit un instant.

- Je m'étonne quand même de l'association de deux personnages si différents. J'imagine qu'Israël De Lanaudière ait pu travailler au Sénat avec Dubuc. Mais je les vois mal ensemble à un souper

mondain.

- Le souper était chez les De Lanaudière.

- De plus en plus étonnant.

- Il s'agissait apparemment de fêter dignement les fiançailles de Diane-Aimée Du Plessis avec Richard de St-Lambert.

Lemoyne glapit bruyamment malgré lui.

- Pardon, mais cet accouplage me semble peu probable.

- Pourtant, il est confirmé par les deux familles.

Le contrat n'avait pas encore été dressé,.

Le commissaire Hamel posa son calepin et roula un peu les épaules.

- Monsieur Lemoyne, nous avons arrêté un certain Wadsterton. Il semble que les De Lanaudière et lui se proposaient de faire construire des véhicules automobiles à bas prix dans les usines que celui-ci possède en Virginie, selon les lois en vigueur là-bas. Il semble que ce monsieur Wadsterton ait déjà trempé dans des histoires de renseignements vendus à l'étranger. Mais nous ne voyons pas pourquoi il aurait tué le jeune St-Lambert alors qu'il se préparait à monter une grosse

affaire avec son futur beau-père. Qui pouvait souhaiter sa mort ?

- Vous me le demandez à titre d'officier de renseignements ?

- Si Richard de St-Lambert devenait seigneur du pétrole du Texas, et que Reynald De Lanaudière devenait seigneur des EHARN, les grands perdants seraient les Lemoyne.

- Pas seulement les Lemoyne, toute l'Amérique. Ce Wadsterton est un fabricant de moteurs et de machinerie, né en Virginie. Je le connais de réputation, car il a fait affaire avec le Ministère de la Marine, pour des moteurs d'aéronefs. C'est une fripouille qui ne reculerait devant rien pour nous voler et nous empoisonner avec ses machines.

- A-t-il entretenu des rapports avec vous, ou avec votre famille ?

- Non, les EHARN s'approvisionnaient à Duquesne ou à Rouillé; nous achetions peu du sud, sauf des oranges et des bananes. Ainsi ce Wadsterton était présent au souper fatal.

- Vous admettez que c'est une situation bizarre. Un membre d'une importante famille cherche à

conserver une lucrative seigneurie. Ce membre de la famille serait en plus un spécialiste des renseignements et du contre-espionnage. Une personne impliquée dans des négociations essentielles concernant cette seigneurie est tuée. Par-dessus le marché un personnage douteux, connu pour ses tractations suspectes, est présent lors du souper fatal, comme vous dites. Ce ne serait pas un simple meurtre, ce serait une affaire d'état.

- Et la Sécurité Publique ferait enquête. Mais discrètement, car il s'agit en effet d'une famille influente.

Lemoyne sourit tristement.

- Votre hypothèse repose toutefois sur une prémisse inexacte, c'est-à-dire que le membre de la famille influente soit absolument décidé à préserver la concession en question. Que devrait-il faire ? Faire jouer toutes ses relations pour garder la concession et éloigner la Sécurité Publique ? Repousser au loin cette concession, prouvant ainsi la vacuité de toute l'histoire ? Non, Monsieur le commissaire officieux, je n'ai pas tué ou fait tuer Richard de St-Lambert.

Le commissaire Hamel observa Lemoyne un moment.

Celui-ci jeta un coup d'oeil à la pendule du salon.

- Si vous n'avez pas d'autres questions ? demanda-t-il au policier.

- Encore une dernière. Où étiez-vous dans la nuit du dix-huit au dix-neuf août de cette année ?

Lemoyne regarda sobrement le commissaire.

- Dans le train, entre El Paso et Vaudreuil. J'ai au moins une vingtaine de témoins.

Le policier rangea son carnet et se leva.

- Alors, monsieur, pour l'instant je vous laisse. Où puis-je vous joindre ?

- Appelez ici, dit simplement Lemoyne, on saura où je suis. Et maintenant, je vous dis bonjour. Marcel vous reconduira.

Le majordome apparut discrètement. Le commissaire Hamel jeta un dernier regard au petit salon et le suivit.

- Et alors ? demanda anxieusement sa soeur.

Lemoyne soupira.

- C'est bien ce que je craignais. Mon petit

déjeuner est froid.

## 6 CAR IL FAUT BIEN JOUER LE JEU

M<sup>e</sup> Bégon aurait sans doute pu réclamer, comme son d<sup>u</sup>, le bureau le plus luxueux de l'hôtel particulier des Bégon, où cinq générations de notaires avaient conseillé autant de générations de Taschereau, de Ramezay, de Berthelot, de La Chesnaye et de Lemoyne, sans compter quantité de dossiers moins prestigieux mais parfois fort lucratifs. Son père, Aristide Bégon, avait pris sa retraite et n'utilisait son bureau que lors de rares rencontres avec des vieux clients. Selon une convention séculaire, lui, Gatien Bégon, aurait hérité de ce bureau. Alors, chaque membre de la famille aurait connu une promotion vers un bureau plus luxueux, un stagiaire discret et talentueux aurait reçu l'offre d'un contrat permanent, et les fils et neveux Bégon auraient pris place au bas de l'échelle traditionnelle.

Mais Me Bégon occupait encore le bureau un

peu sombre, au mobilier lourd et un peu fané dans lequel il avait entrepris sa carrière vingt-trois ans plus tôt. Il s'était entouré de ses amis, les volumes de droit, qui s'alignaient dans les bibliothèques de chêne et de frêne. Les plus anciens volumes, traités de l'ancienne Coutume de Paris, jugements du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, arrêts des intendants de Nouvelle-France, d'Acadie et de Louisiane et autres ancêtres respectés reposaient tout en haut, à droite, comme il convenait à leur grand âge et leurs reliures usées. Les différentes versions des Codes Civil et Criminel se succédaient, en ordre chronologique, les plus récents presque à la portée de M<sup>e</sup> Bégon. Un recueil des jugements les plus récents du Sénat, le Guide du Code civil, édition de 1973, le Traité complet des lois d'Amérique de Morin, de 1972 et le Recueil des principales perplexités légales de Dupuy et Salone, 3<sup>ème</sup> édition, se tenaient au garde-à-vous directement derrière M<sup>e</sup> Bégon.

Chez Bégon, Bégon et Bégon, les documents les plus précieux remplissaient les chambres fortes spécialement conçues pour assurer les degrés de

température et d'humidité propices à leur conservation. Les voûtes cachaient cent cinquante ans de contrats, d'ententes, de témoignages, de correspondance, officielle et officieuse, qui auraient fait la joie de nombreux journalistes et historiens. Tremblay-Duranleau avait-il réellement emprunté de l'argent aux Junot de St-Vallières lors du scandale des Aciéries en 1897 ? De Soulanges avait-il eu droit à des considérations spéciales lors de l'octroi du contrat de la construction des cuirassés *Montréal*, *Tadoussac* et *St-Louis* en 1935 ? Mais Me Bégon n'ouvrirait jamais ses voûtes aux historiens et aux journalistes. Il était l'héritier d'une forteresse sans failles dont il ne trahirait jamais la vertu.

L'interphone de M<sup>e</sup> Bégon siffla, pour annoncer l'arrivée de Lemoyne. Le notaire suivit du regard le mouvement de la porte de chêne sculptée de couronnes et de fleurs de lys. Lemoyne paraissait très grand lorsque ainsi encadré. Puisque le bureau était plus long que large, le client semblait s'engager dans un tunnel qui le rapetissait à mesure qu'il s'approchait du bureau. La loi est ancienne et

profonde, signalait cette architecture. La seule fenêtre, en angle, éclairait M<sup>e</sup> Bégon par derrière et par sa gauche, de sorte qu'il était nécessairement le point de mire de toute personne avançant dans le bureau. Mais, sur un homme habitué à l'espace restreint d'un sous-marin, cet aménagement n'avait pas l'effet prévu.

- Bonjour, lieutenant-de-vaisseau, dit M<sup>e</sup> Bégon, en se levant pour saluer son client. Il se faisait un devoir de toujours s'adresser aux gens par leur titre exact. Il fit un geste sobre pour inviter Lemoyne à s'asseoir dans le fauteuil rembourré vert, à sa droite. L'autre fauteuil était d'un gris foncé. Les deux fauteuils dataient d'avant la guerre des Trois Empereurs et avaient été souvent refaits à neuf depuis ces cinquante ans. Leurs teintes étaient toujours reproduites exactement par une maison spécialisée qui gardait à jour un dossier sur les coutumes de ses clients. De même, le tapis persan datait, lui, au moins des guerres de Napoléon premier.

- Alors, vous aimez toujours la Californie ?

- J'aime surtout la marine et les sous-marins.

- Et cette nouvelle mode chez les jeunes filles d'exposer leur peau au soleil ? Peut-être devrais-je installer une succursale à Port-aux-Anges ?

- Vous avez les mêmes préoccupations que ma mère. Elle vous a parlé de la concession ?

M<sup>e</sup> Bégon glissa une épaisse liasse de documents vers Lemoyne.

- J'ai ici votre dossier complet, que vous pourrez vérifier et signer. J'ai fait refaire tous les calculs par Gonzalez, mon nouvel assistant pour les questions financières. Il s'agissait surtout de bien concilier les changements depuis la dernière présentation de votre père avec le dernier rapport annuel des Entreprises.

M<sup>e</sup> Bégon n'utilisait jamais l'acronyme.

- Vous pourrez le consulter à votre aise dans le petit cabinet près de la piscine.

Il s'arrêta un instant pour placer les copies du dossier dans l'ordre, deux copies pour le Sénat, une pour le greffe, une pour le client et une pour le travail. Il soupesa Lemoyne un instant du regard.

- Vous avez sans doute appris que les De Lanaudière ont fait une soumission pour les

Entreprises ?

Lemoyne se redressa dans son fauteuil et fit un bref signe que oui.

Le notaire fixa son client d'un oeil sévère.

- Il est de ma responsabilité de tout savoir, dit le notaire. Il feuilleta lentement un document extrait du dossier.

- Le Sénat a déjà reçu trois soumissions, continua M<sup>e</sup> Bégon. Les De Lanaudière ce que vous savez déjà, les Lamothe-Cadillac et les Sénécal.

- Les Sénécal ? Lemoyne fit une petite grimace de réflexion.

- C'est une famille, ou plutôt un entrepreneur, qui s'est fait concéder, il y a vingt ans, de grandes plantations dans le territoire du Gouvernement du Missouri, après avoir accumulé une certaine fortune dans la fabrication de jouets, en collaboration avec un exportateur napolitain. Il veut tenter sa chance d'obtenir une grande concession et faire oublier ses anciennes associations.

Le notaire se tut pendant quelques minutes, pour vérifier un élément du dossier.

- Les Sénécal, reprit-il, offrent une

compensation de deux-cent trente-cinq millions. Tout le monde semble au courant de votre situation, que vous seriez disposé à abandonner les Entreprises.

Il s'arrêta et regarda son client.

Lemoyne hocha la tête.

- J'imagine que ma mère s'en plaint longuement à toutes ses amies. Elle trouve inadmissible que je ne lutte pas féroce­ment pour garder les EHARN. Elle est appuyée par les autres branches de la famille et par mes soeurs, sauf une.

- Chantilly, dit le notaire. Lemoyne sourit et continua.

- Je ne suis pas certain que la chose m'intéresse. La compensation permettrait à ma famille de vivre très confortablement, selon son rang. Mes soeurs garderaient leur autonomie, ce qui m'importe beaucoup, même si je sais que mes beaux-frères en profiteront aussi. Ma mère aime beaucoup ses gendres. En plus, la Marine m'intéresse toujours et j'aime bien les opérations clandestines.

Le notaire l'interrompit poliment.

- Seul les Sénécal ont chiffré leur offre. Les

deux autres s'en remettent au Sénat.

- Cela me semble très cohérent, commenta Lemoyne, les Sénécal ont tout à gagner en s'attirant mon soutien, tandis que les autres font confiance à leurs alliés. Mais il y a plus encore.

Il se replaça dans le fauteuil et plaça sa main gauche sur le bureau de M<sup>e</sup> Bégon.

- Hier, j'ai eu la visite d'un commissaire Hamel, de la Sécurité Publique. Une visite officieuse, comme ils font toujours.

- Quand il s'agit des Lemoyne.

- Peut-être. Mais il m'a clairement fait comprendre qu'on me soupçonnait d'avoir fait assassiner Richard de St-Lambert, le fils du héros, afin de nuire à la candidature des De Lanaudière.

- J'ai lu les journaux. Je ne suis pas parfaitement objectif, mais un individu aussi douteux que Jean-Denis Dubuc est parfaitement capable de sacrifier un supposé ami pour nuire à un adversaire possible.

- Dubuc n'a pas de raison particulière pour s'attaquer à ma famille.

- Les Lemoyne lui sont sans doute indifférents. Il vise autre chose. Le Sieur De Lanaudière est son

collègue au Sénat. Il lui suffit de faire écarter votre candidature afin de favoriser celle du fils de De Lanaudière.

Peut-être cherche-t-il seulement à vous faire peur.

Lemoyne leva un sourcil à cette suggestion.

- Ou bien vous craignez pour votre vie ou bien vous voulez vous débarrasser au plus vite des Entreprises. Mais, dites-moi, qu'allez-vous décider, à la fin ?

Lemoyne se croisa les bras et expira lentement.

- Connaissez-vous M<sup>e</sup> Jérôme Anctil ?

- Le notaire fit signe que non. Lemoyne continua.

- Il m'a remis un document de mon oncle Marc - Marc-Méridée, vous vous souvenez - qui me propose de reprendre une expérience originale qu'il a mise en branle en Thaïlande.

Ce fut au tour du notaire de sourciller.

- Bien sûr, continua Lemoyne sur sa lancée, il croyait que je disposerais de quelques années avant la mort de mon père. Mais la curiosité me dévore.

- Selon moi, dit M<sup>e</sup> Bégon, deux hypothèses

seules méritent considération : la négociation avec une des deux familles ou la lutte pour préserver la concession.

- Voilà votre recommandation de conseiller légal, sourit Lemoyne, mais mettez-vous à ma place et dites-moi ce qui vous tenterait ?

M<sup>e</sup> Bégon serra les lèvres et ne répondit pas.

- Bon, dit alors Lemoyne, et quelle est alors notre position politique, face au comité des Concessions et Seigneuries ? Le sénateur Dubuc votera évidemment contre nous.

- Oui, puisque il a organisé une machination avec son compère De Lanaudière.

- Je n'ai jamais compris le lien entre une crapule comme Dubuc et un homme de bonne famille comme De Lanaudière. Tient-il autant à demeurer Sénateur ?

Le notaire pointa le dossier de son index.

- Les motifs sont toujours variés. Le comité comprend maintenant dix-sept membres ; il y a deux vacances. Posons au départ que Dubuc, Sénateur de Texicanie, votera pour la soumission des De Lanaudière.

M<sup>e</sup> Bégon tira une liste de son dossier et le plaça devant lui.

- Viger, du Manitoba, votera pour Sénécal. Ils sont de la même région et ont des affaires en commun. Beauharnois, de Québec, est un fidèle ami des Lemoyne. Tout comme La Tour Du Tremblay de Haute-Louisiane.

- C'est un cousin de ma mère.

- La Galissonnière, du Michigan, votera pour Lamothe, pour des raisons de politique régionale. Bélanger-Biencourt, du Maine, est un allié depuis longtemps de De Lanaudière à qui son vote est acquis. Cuvillier ...

- Cuvillier, pour nous, c'est certain, ainsi que Rigaud-Niverville de St-Laurent.

- Oui, mais ce sont les seuls amis inébranlables. Nous pouvons possiblement compter sur la voix de Beaussac de Deseret. Il est jeune et n'aime pas les De Lanaudière.

Le notaire posa sa feuille.

- Je vous offre un café ? Mlle Gervais, apportez-nous s'il vous plaît du café pour deux.

- Continuons, dit-il. Rigaud-Samson ...

Lemoyne interjeta : «Bas-Ohio, pour De Lanaudière.»

- C'est cela, de même que D'Auteuil de Lafayette.

- Je compte jusqu'ici quatre, peut-être cinq voix pour nous, quatre pour De Lanaudière une seule pour Lamothe, deux pour Sénécal. Exact ?

- Oui, en comptant Tardivel d'Illinois, plus possiblement Thierry-Callières de Beauce. Il a fait souvent des affaires avec les Sénécal. Je n'ai aucune indication sur Forets de l'Arkansas, Beaulac de Sèvres de Haute-Californie, Letellier des Florides ou Gayot d'Arizona.

- Si vous permettez, je vois donc la situation comme ceci.

Lemoyne prit une bonne gorgée du café cubain de M<sup>e</sup> Bégon

- Nous disposons de quatre voix certaines . Pour avoir la majorité, il nous faut cinq voix de plus. Ceci veut dire que nous devons convaincre les quatre sénateurs incertains, garder la voix de Beaussac, ce qui est très possible. En cas de difficulté, il nous faudra convaincre les sénateurs

favorables aux Sénécals ou aux Lamothes de nous soutenir ou au pire, à s'abstenir. La position des De Lanaudière est identique à la nôtre. Vous êtes d'accord ?

- Vous avez bien résumé la situation, et vous voyez sans doute pourquoi je vous disais de négocier avec les grandes familles.

- Mais une négociation avec les De Lanaudière me semble exclue, dit Lemoyne d'un air agacé, ils veulent vraiment la concession. C'est le fils qui a pensé à cela ?

- Probablement, car le père semble plutôt intéressé à la retraite. Mais à mon avis, c'est le sénateur Dubuc qui a soufflé les réponses au fils autant qu'au père. Toutefois, les Sénécals ne sont pas des innocents. Si les De Lanaudière prennent pour acquis le retrait des Lemoyne, c'est ce Sénécal qui devient leur principal rival. Aurai-ils suscité la candidature Lamothe ?

- Il faudrait se demander qui, au juste, profiterait de la mort du fils St-Lambert ? Il me semble que la démarche est trop tortueuse pour ne viser que les Lemoyne, d'autant plus que je ne suis

pas un suspect très plausible.

M<sup>e</sup> Bégon hochait la tête.

- Mais toutefois, dit-il pensivement, une accusation de meurtre et une rencontre avec un juge d'instruction serait une bonne façon de diviser nos efforts pendant les audiences sur la concession des Entreprises. Sans compter l'effet sur les sénateurs indécis.

Il rassembla ses notes et se redressa dans son fauteuil.

- L'essentiel, c'est de prendre contact avec les sénateurs. Il nous reste cinquante-deux jours avant l'audience. Il vous faudrait rencontrer les amis de la famille, parmi lesquels nous compterons Beaussac. Votre mère accepterait-elle d'être l'hôtesse d'un petit souper, dans deux ou trois jours ?

- Dans deux ou trois jours, certainement. Ma soeur Chantilly acceptera aussi, même si elle n'est pas particulièrement passionnée de la concession. Elle s'intéresse plutôt aux arts, au cinéma en particulier.

- La présence de Chantilly serait certes un atout. Parfait. Pour ma part, je prends rendez-vous avec le

sénateur La Galissonnière, l'ami de Lamothe. Il doit bien se douter que sa soumission est condamnée et cherche probablement à discuter d'une entente. Pouvez-vous rencontrer Viger ou Tardivel ?

- Je connais le fils du sénateur Tardivel, il est officier de renseignements pour les Troupes de la Marine. Essayons de l'appeler et de prendre rendez-vous.

Le notaire activa encore l'interphone.

- Mlle Gervais, appelez-nous le sénateur Tardivel, chez lui ou à un de ses bureaux. Aussi, veuillez nous apporter encore du café.

Il regarda Lemoyne attentivement.

- Vous ne m'avez pas dit votre préférence, seulement celle de votre famille.

Lemoyne se cala dans le fauteuil, ses mains derrière la tête.

- Ma préférence va à mon destin, mais quel est-il ? Je m'interroge sur ce qui m'attend en Thaïlande.

- Voulez vous dire... commença M<sup>e</sup> Bégon, lorsque la sonnerie du téléphone l'interrompit.

- Oui ? Bonjour, sénateur. M<sup>e</sup> Bégon. Vous allez bien ? Oui, l'arthrite est un mal pénible. Madame

aussi ? Vous pensez donc ne pas vous représenter en 1977... Oui. Voici, sénateur, je vous appelle au sujet des Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive Nord. Les Lemoyne, oui. Si vous êtes d'accord... comment ? Oui, Pierre-Henri Lemoyne est ici... Lieutenant-de-vaisseau... Voici, il aimerait vous rencontrer pour discuter de cette affaire. Nous croyons que nous pourrions avoir des intérêts communs. M. Sénécal ? Pas du tout, son offre est raisonnable. Nous sommes d'accord, je crois, que la soumission De Lanaudière est regrettable. Oui, vous avez raison, c'est mauvais pour le pays. Quand vous voudrez... Après-demain, quatorze heures ?

Le notaire regarda Lemoyne, qui fit signe que oui.

- Alors, c'est parfait, il ira vous voir. Moi ? Non, je crois qu'il peut se passer de moi. Oui, à une autre fois. Bonjour.

- J'espère que vous saurez trouver un terrain d'entente.

- Après-demain, je verrai. Ensuite, je pars pour la Thaïlande.

- Mais vous n'avez même pas de réservation sur

un paquebot !

- Je n'ai pas besoin de paquebot, moi, maître.

# 7 LEMOYNE REPLONGE DANS L'ACTION

Le *Restigouche* glissait entre deux eaux sous un ciel menaçant. Parfois, à travers une éclaircie, une lune à demi éteinte illuminait les vagues qui roulaient sur le pont submergé du sous-marin.

Accoudés au bastingage du kiosque, trois matelots faisaient un guet sans conviction. Leurs grosses jumelles, suspendues à leur cou, soulignaient l'aspect presque formel de leur présence à cette heure.

- Eh, second maître, il reste encore deux bonnes heures avant l'aube. Si nous tirions au sort celui qui finira le quart ? Les deux autres pourraient faire un petit somme.

- Et qui surveillera l'arrière, fils de sirène ?

- Le second maître a raison, Drolet. Il y a des petits récifs partout ici.

- Tu déconnes, Nadeau, le sonar avertira la barre et nous marchons à vitesse réduite de toute

façon.

- Il n'y a pas que les récifs. Les Japonais contrôlent des îles un peu partout ici. Voulez-vous tomber sur un contre-torpilleur ?

- Si nous ne pouvons voir un contre-torpilleur, un contre-torpilleur ne pourra nous voir !

- Nadeau, si tu me donnes une sèche, je ne ferai pas de rapport sur ta tentative d'insubordination.

Le matelot donna en grommelant une cigarette au sous-officier.

- N'empêche que c'est un drôle de voyage.

- Pourquoi dites-vous cela ? C'est une patrouille bien ordinaire.

- Vous n'avez pas écouté ce qu'on disait à la soupe ? Le commandant quitte la Marine.

- Pourquoi il quitterait la Marine ? C'est le meilleur.

- Son père est mort et il doit aller prendre la seigneurie.

- Des niaiseries ! De toute façon, cela ne l'intéresse pas. Il l'a dit à l'aspirant Fradet. La preuve, c'est qu'il est ici.

- Voilà qui montre bien que vous ne serez

jamais que des matelots.

- Nous aimons bien être des matelots, sur le Restigouche, second maître.

- Ce n'est pas ce que je veux dire. Le commandant s'en va en Thaïlande chercher un héritage. La secrétaire de l'amiral me l'a dit.

- En quelles circonstances, second maître ?

- Ce n'est pas de vos affaires. En tout cas, il semble que l'amiral lui a fait un ordre de mission spéciale qui l'autorise à débarquer en Thaïlande.

- Nous aussi, second maître ? Il paraît qu'il y a des femmes là-bas qui savent faire des choses extraordinaires.

- Avec des andouilles comme vous ? De toute façon, cela dépendra du commandant.

- Dites, second maître, regardez à bâbord. Là, au trois cent. On dirait une lueur.

- Déjà l'aube ?

- Imbécile ! Il est trop tôt et c'est à l'ouest !

Les trois guetteurs vissèrent leurs jumelles à leurs yeux et fixèrent l'horizon. Le clapotis des vagues et le vrombissement des moteurs emplissaient le silence.

- Cela rougeoie et cela bouge, second maître.  
C'est quelque chose qui brûle, on dirait.

- Un navire ? J'avertis l'enseigne Chartrand.  
Le sous-officier se pencha dans l'écoutille.

- Officier de quart ! Objet à bâbord devant !

Au bout d'un instant, une silhouette coiffée de blanc émergea sur le kiosque.

- Eh bien, second maître ?

- Nous voyons un feu devant, à bâbord. Il était invisible il y a quelques minutes.

L'officier observa à son tour le mystérieux feu.

- C'est certainement un navire qui brûle. Il n'y a pas d'îles à portée de jumelles ici et les récifs ne portent aucune végétation qui pourrait brûler.

Il s'approcha de l'écoutille.

- La barre à bâbord, trois cent. Réduisez la vitesse à dix noeuds. Réveillez le commandant.

Le quartier-maître Denoncourt servait d'assistant, de secrétaire et de serviteur au lieutenant-de-vaisseau Lemoyne. Il expliqua rapidement la situation au commandant pendant que celui-ci s'habillait à la hâte.

- Denoncourt, sont-ils sûrs qu'il s'agit d'un feu ?

- C'est bien cela, mon commandant. Cela rougeoit et cela bouge.

- Une heure avant l'aube ? On ne voit rien d'autre ?

- On ne m'en a pas parlé, mon commandant.

Lemoyne monta à son tour au kiosque. La lueur avait grossi et on distinguait des teintes de jaune, d'orange et de rouge.

- Faut-il plonger, mon commandant ?

- Pas tout de suite. Dites au sonar d'essayer d'identifier l'objet. Et dites lui aussi de voir s'il y a d'autres vaisseaux aux alentours.

Lemoyne fit un lent tour d'horizon avec les jumelles.

- Monsieur Chartrand, trouvez moi sur la carte des récifs près du navire qui brûle. Faites vite !

Pendant que le sous-marin se rapprochait du feu, le début gris de l'aube se détachait de l'horizon.

- Le temps sera lourd, mon commandant. Peut-être aurons nous une tempête ?

- Très possible, second maître. Nous naviguerons en plongée s'il le faut.

L'enseigne Chartrand revint avec la carte et les

renseignements.

- Mon commandant, le sonar dit qu'il y a un deuxième vaisseau, à un ou deux kilomètres de l'épave. Il y a un récif de trente-deux mètres de large à tribord.

La mention du deuxième vaisseau provoqua un regain de tension sur le kiosque. Les matelots et le second maître replacèrent leurs jumelles pour tenter d'apercevoir le vaisseau inconnu.

Nadeau pointa soudainement.

- Là, un peu plus à bâbord ! Il stationne pas loin de l'épave en feu.

- Pouvez-vous l'identifier ?

- Non, commandant, mais il est assez gros.

Lemoyne s'éloigna du bastingage et se mit les mains derrière le dos. Il réfléchit quelques instants en hochant la tête.

- Monsieur Chartrand ! Nous allons plonger à profondeur d'observation. Mettez le cap sur le récif que vous m'avez trouvé,.

- A vos ordres !

L'enseigne Chartrand se laissa glisser dans l'écouille. On entendit sa voix qui donnait les

ordres. Le klaxon retentit et les matelots suivirent l'enseigne Chartrand. Pendant que le sous-marin changeait de cap et commençait à s'enfoncer, Lemoyne fixa des jumelles sur le vaisseau qui se dessinait de plus en plus à l'horizon. Quand le kiosque fut sur le point de s'enfoncer, il se précipita à son tour dans l'écouille et la ferma.

- Levez le périscope !

Lemoyne retourna sa casquette et saisit les manchons du périscope. Il vérifia l'horizon, puis retourna à son examen du navire. Autour de lui, l'équipage s'affairait à maintenir le cap et à demeurer vigilant.

Le *Restigouche* glissa doucement derrière le récif rose et blanc que révélait à travers les vagues le jour grandissant. Lemoyne ordonna à l'équipage de maintenir sa position et leva le périscope un peu plus.

- Monsieur Chartrand ! Prenez le périscope et dites-moi ce que vous voyez.

- Un croiseur... japonais, je crois, ou en tout cas de conception japonaise. Et c'est un cargo qui brûle... je ne crois pas que ce soit un cargo

japonais. Un Impérial ? Difficile à dire avec ce feu. En tout cas, j'ai l'impression que les Japonais, si ce sont des Japonais, prennent des prisonniers. Il y a un canot plein d'hommes armés et un autre qui recueille les survivants. Attendez, oui, les tourelles avant sont armées.

- Votre hypothèse ?

- Un croiseur, d'origine japonaise, a attaqué un cargo, probablement un Impérial, pour une raison inconnue. Les passagers et l'équipage sont prisonniers.

- Pas mal, monsieur Chartrand. Mais je crois que ce sont des pirates. Le croiseur est un ancien modèle et je ne crois pas que les Japonais les utilisent encore. Les Japonais attaqueraient-ils un navire impérial ? De plus, remarquez que les marins armés ne portent aucun uniforme. Messieurs, nous allons attaquer ce pirate et libérer les prisonniers. Nous allons aussi savoir comment des pirates ont acquis un vieux croiseur japonais.

Des sourires entendus accueillirent la déclaration de Lemoyne. Drolet fit un clin d'oeil à Nadeau. Mais Lemoyne se préparait à l'action.

- Armez les torpilles avant ! En avant, trois noeuds. Quand vous aurez contourné le récif, vous virerez à bâbord, droit sur le croiseur. Monsieur Chartrand, à vous la manoeuvre !

Avant que l'équipage ait eu le temps de d'obéir à ces directives, un sous-officier surgit brusquement dans le poste de commande.

- Mon commandant, mon commandant, attendez ! Nous n'avons que des torpilles à sondes !

Lemoyne se tourna vivement vers le sous-officier.

- Oui, mon commandant, c'est vrai. Etant donné qu'il ne s'agissait que d'une croisière de renseignement, nous avons allégé le sous-marin en ne prenant que des torpilles armées de sondes et caméras sous-marines.

Tous les visages se remplirent de consternation. Personne n'osa regarder son voisin ou le commandant. Celui-ci eut un geste d'impatience.

- Annulez la manoeuvre ! maître Brunel, vous me dites que vous n'avez pas de torpilles de combat. N'est-il pas normal qu'un sous-marin soit en tout temps prêt à se défendre ?

- Oui, mon commandant, mais vous aviez laissé des ordres pour alléger le sous-marin et cela nous a semblé un choix logique. Nous avons toujours le canon si nous voulons arraisonner un petit vaisseau pour l'interroger.

Lemoyne, songeur, s'assit sur le strapontin fixé près du support à périscope. Au bout d'un moment, il se mit à rire. Les marins le regardèrent, étonnés.

- Eh bien, maître Brunel, vous avez bien des explosifs quelque part ?

- Oui, mon commandant, mais...

- Et nous avons des canots pneumatiques ?

Le sous-officier commença à comprendre. Il sourit à son tour.

- Alors, voici ce que nous allons faire. Mais il faut agir rapidement. Maître Brunel, vous allez nous bricoler une bombe à détonateur, assez puissante pour faire un trou dans un vieux croiseur. Second maître Gagnon, prenez votre équipe et sortez-moi deux canots pneumatiques. Second maître Trefflé, vous allez monter une torpille à sonde sur le pont, quand nous aurons fait surface. Monsieur Chartrand ?

- Commandant ?

- Amenez-nous en surface, mais il ne faut pas que l'ennemi nous voie. Vous me comprenez ?

- Bien sûr, commandant, de toute façon, ils sont à l'ouest et la journée commence !

Au bout d'une demie-heure, Lemoyne, l'enseigne Chartrand, maître Brunel et une équipe de sept marins traînaient lentement un canot pneumatique chargé d'une torpille et d'un assemblage invraisemblable de charges explosives, de minuterries, de fils électriques et d'isolants. Ils prirent pied sur le récif, qui émergeait à peine de l'eau.

- Attention, il faut passer le canot avec la torpille par dessus le récif sans endommager sa coque. Ce récif est plutôt rugueux.

En jurant tout bas et en suant très fort, les marins réussirent à placer le canot et sa torpille à flot de l'autre côté du récif. Lemoyne observait le croiseur pirate qui s'affairait à embarquer les derniers prisonniers. L'enseigne Chartrand le rejoint.

- Mon commandant, si nous coulons le croiseur,

les matelots du cargo auront fait naufrage deux fois en une journée, ou presque. Vous ne trouvez pas que c'est beaucoup ?

- C'est mieux que de rester aux mains de pirates, vous ne croyez pas ?

L'enseigne fit une moue et reprit son travail. Assis dans l'eau qui recouvrait le récif, il calculait le temps qu'il faudrait pour que le brûlot improvisé se rende jusqu'à la cible. Pendant ce temps, l'artificier supputait les charges et le délai, tout en houspillant ses assistants.

- Deux fils rouges et un jaune, Bellechasse !

- Mais, maître Brunel, le manuel disait...

- Le manuel ne prévoit pas un kilomètre d'eau salée !

Le second maître Gagnon essayait de colmater une brèche dans une des sections du canot pneumatique. Il fit rapport à Lemoyne, découragé,.

- Mon commandant, ce canot n'est pas sûr.

- Eh bien, prenez l'autre. Nous réussirons bien à revenir au sous-marin avec une section dégonflée. Vous, vous ne devez pas vous dégonfler !

Les marins sourirent largement, en se

précipitant pour amener l'autre canot. L'artificier Brunel invoquait plusieurs objets de culte, en essayant de solidement brancher ces détonateurs et sa minuterie alors même que des marins transportaient son matériel au nouveau canot.

Enfin, tout fut prêt. Lemoyne donna ses dernières instructions.

- Maître Brunel, il ne faut pas se tromper sur le minutage. Dès que nous mettrons en marche le moteur de la torpille, il faut enclencher le détonateur. Vous y êtes, le mécanicien ? Chartrand, à vous de viser.

A la troisième tentative, le moteur de la torpille démarra. Le bizarre esquif se mit en route vers le croiseur, pendant que Lemoyne et Chartrand le suivait avec leurs jumelles. La trajectoire semblait impossible, même sans tenir compte des vagues. Mais l'enseigne Chartrand était plus que compétent et la torpille avançait résolument vers le croiseur.

Chartrand grogna et serra un poing.

- Le canot coule ! Voyez le caisson deux qui s'effondre !

Les marins jetèrent des coups d'oeil féroces au

second maître Gagnon, qui mâchonnait en grognant, en tentant de suivre le canot.

Lemoyne observa le canot, puis secoua la tête.

- Nous allons le perdre de vue dans un instant.

Avez-vous déjà fait des problèmes de robinets et de baignoires ?

Les marins rirent faiblement, les yeux tournés vers le croiseur. Chartrand aperçut une soudaine agitation sur le pont du croiseur.

- Regardez, mon commandant, je crois qu'ils ont vu quelque chose.

Lemoyne vit en effet des figures sur le pont qui semblaient montrer du doigt l'équipe du *Restigouche* accroupie sur son récif.

- C'est bien, si nous servons de distraction. S'ils nous voient, ils ne voient pas notre rafirot.

Les marins se regardèrent anxieusement. Certains se mirent à prévoir le temps avant l'impact. D'autres, surtout les nouveaux, évaluèrent la distance entre eux et leur sous-marin. Pourraient-ils le rejoindre ?

Mais l'anxiété changea de camp en un instant. Le croiseur disparut derrière une gerbe d'eau et le

bruit de l'explosion sembla chasser l'eau du récif pour un bref moment. Quand l'eau fut retombée, tous voyaient, même sans jumelles, que le croiseur pirate donnait de la bande vers l'arrière. Une deuxième explosion puis une troisième secouèrent le vaisseau. Les officiers scrutèrent attentivement le résultat de leur travail.

- Il coule à pic, mon commandant. Nous avons frappé sa soute à munitions.

- En effet, mais je crois savoir ce que transportait ce cargo et qui pouvait motiver les pirates à s'y attaquer.

- Des munitions, mon commandant ?

- Des munitions et des explosifs. Mais il coule très vite. Il nous faut faire encore plus vite si nous voulons libérer l'équipage du cargo et faire quelques prisonniers.

L'équipe rembarqua à la hâte et regagnèrent le sous-marin. Lemoyne fit signe à l'enseigne Bertrand, qui était au quart, de mettre en route vers les deux épaves. Les marins se précipitèrent à leur poste, tout en se félicitant de leur coup.

- Tu vois, Nadeau, pourquoi c'est spécial de

naviguer sur le *Restigouche* !

Drolet et Nadeau, toujours de quart, se tenaient sur la proue du sous-marin qui filait au secours des rescapés, l'oeil aux aguets pour tout ce qui surnagerait. Mais ni eux ni les autres ne voyaient autre chose qu'une nappe de mazout et des débris.

- Ils ont coulé trop vite, mon commandant.

- Je crois que vous avez raison, second maître.

Les munitions devaient traîner sur le pont et ont sauté en chaîne. Mais il doit y avoir des survivants parmi ceux qui faisaient la navette entre le cargo et le croiseur.

- Je ne sais pas, mon commandant. Ils avaient presque tous regagné le croiseur avant que notre torpille ne frappe. Nous craignons justement que le croiseur se mette en route avant que notre machin ne l'atteigne. Nous n'aurions jamais pu frapper un navire en marche.

- Sans doute, second maître, sans doute. Nous sommes arrivés au bon moment. Il faut savoir saisir l'occasion et trouver une solution avec les moyens du bord.

Un cri interrompit les discussions : « une épave

à tribord ! »

Sur un canot renversé gisait une forme humaine noircie par la fumée et l'huile. Le *Restigouche* s'approcha doucement et les marins de la proue purent hisser l'homme à bord. Lemoyne descendit à l'infirmerie l'examiner tandis que le sous-marin poursuivait ses recherches.

- Ce n'est pas un Européen, mon commandant. Il me semble Malais ou Birman. De toute façon, il a subi de graves blessures internes. Je ne lui donne pas long à vivre.

- La Birmanie est une colonie germanique, mais je ne crois pas que les Germaniques emploient des matelots de leurs colonies. Pouvez-vous dire s'il avait un uniforme ?

- Ses vêtements sont très sales, mais je ne crois pas qu'il s'agisse d'un uniforme. Il est gravement blessé à la tête et il a plusieurs côtes cassées.

- Lamontagne, pouvez-vous le sauver ? Il serait intéressant de l'interroger.

- Je peux le garder en vie un certain temps. Mais sans vrais soins il ne pourra pas parler. Il faudrait se rendre à un port.

- Pas avant la Thaïlande, en tout cas.

Un marin se présenta au rapport.

- Mon commandant, le croiseur a disparu et le cargo commence à couler. L'enseigne Bertrand dit qu'il n'y a pas d'autres survivants.

- Bon. Alors, cap sur la Thaïlande. Et vous, Lamontagne, je veux que le prisonnier demeure en vie.

Le prisonnier survécut. Il ne reprit pas entièrement conscience, mais il cessa de perdre du sang et les injections de l'infirmier empêchèrent l'infection.

L'histoire du croiseur aussi prit des forces. En rade de Bangkok, le croiseur était déjà devenu un navire de ligne et on avait ramé jusqu'à sa coque, au péril de sa vie.

Lemoyne planifia son débarquement.

- Bertrand, vous demeurerez à bord. Gardez quelques matelots et donnez des permissions de quarante-huit heures aux autres. Chartrand, vous amènerez le prisonnier à l'hôpital de notre ambassade, en prétendant qu'il s'agit d'un des nôtres. Je veux pouvoir l'interroger sans que les

Thaïlandais s'en mêlent. Pour ma part, je vais amener Denoncourt et faire une enquête personnelle. Quand le prisonnier sera à l'abri, Chartrand, vous pourrez changer de place avec Bertrand. J'imagine que vous voudrez tous découvrir les tous derniers plaisirs exotiques de Bangkok ?

Le *Restigouche* fut amarré à un quai réservé aux navires de guerre étrangers. Le gouvernement thaïlandais, coincé entre les colonies germaniques de Birmanie, l'Indochine impériale et la Malaisie britannique, s'affairait à empêcher les frictions qui auraient menacées son autonomie. Les formalités accomplies, l'enseigne Chartrand partit avec son malade, accompagné de l'infirmier, dans un pousse-pousse propulsé par deux frères souriants et musclés.

Lemoyne se tourna vers son aide.

- Maintenant, trouvons la Place Nouvelle. Je dois y rencontrer un certain M<sup>e</sup> Nolet. Interrogeons quelqu'un.

Denoncourt interpella poliment un sous-officier de croiseur impérial. Celui-ci le fixa un instant d'un

air embrouillé,.

- La Place Nouvelle ? Que cherchez-vous, mon ami ? Des femmes, de l'alcool ou un jeu ?

## 8 ON REGARDE MAIS ON NE VOIT PAS

D'un geste large, maître Nolet poussa le tourniquet pour Lemoyne et Denoncourt.

L'édifice ne semblait pourtant pas très grand, vu de l'extérieur. Mais en entrant, Lemoyne eut une sensation de vide immense. Denoncourt leva la tête vers un toit ondulé, peint tout en rouge.

M<sup>e</sup> Nolet sourit un peu.

- C'est un toit amovible, en toile. Il protège contre la mousson et contre le soleil quand il tape trop fort.

Le notaire et ses protégés n'étaient pas seuls dans le stade. Chaque coin était rempli d'une humanité grouillante, jacassante, et bariolée de couleurs à la fois bigarrées et délavées; une humanité plutôt masculine que féminine, mais pas exclusivement.

Les murs étaient couverts de murales qui semblaient à Lemoyne assez typiques de l'art

populaire oriental. Elles représentaient des femmes bizarrement habillées, ou peintes, qui dansaient ou se contorsionnaient dans des poses que Lemoyne ne comprenait pas.

Denoncourt s'émerveillait et montrait du doigt les curiosités à mesure qu'elles attiraient on regard.

- Nous allons assister à un spectacle de danse ?

M<sup>e</sup> Nolet indiqua du geste le centre du stade. Une barrière tissée avec des cordes rouges isolait des spectateurs une surface d'environ trente mètres par quinze, couverte d'un tapis, rouge lui aussi. Au centre du tapis se dressait un petit monticule, haut d'environ quatre-vingts centimètres. Le monticule était creux, d'environ cinq centimètres. Deux kiosques pour parieurs se faisaient face à chaque extrémité de la piste.

- Je ne comprends pas, marmonna Lemoyne à l'oreille du notaire, j'aurais deviné qu'il s'agissait du terrain où se déroule une danse ou un spectacle, mais sa nature n'est pas évidente.

- Patience, répondit M<sup>e</sup> Nolet qui saluait des connaissances.

L'une d'elle s'approcha. Il était colonel d'un

régiment d'infanterie étrangère, un de ceux dont l'Empire français faisait souvent usage dans ses territoires d'outre-mer. Celui-ci était de plus chevalier d'Empire. Lemoyne connaissait les insignes et la coupe de l'uniforme, qu'il avait souvent vu (parfois sur des cadavres, car les renseignements sont parfois difficiles à obtenir) pendant ses missions.

Le colonel s'appelait De Salinas et tenait son rang de chevalier d'un exploit contre des rebelles du nord. Il connaissait Lemoyne de réputation. Il avait partagé plus d'un jéroboam avec M<sup>e</sup> Nolet lors d'un 15 Août, et aussi fait appel à son aide pour le partage légal de quelques trophées de guerre.

- C'est votre première visite ? demanda-t-il en faisant un clin d'oeil à Lemoyne. Pariez sur Septima, elle vous fera gagner un mois de solde - même une solde de matelot américain !

Il serra l'épaule du notaire et s'en fut.

Avant que Lemoyne ne puisse interroger le notaire sur la suggestion du colonel De Salinas, une rumeur dans la foule détourna son attention. De

plus, un serveur s'inclinait devant eux.

La foule faisait maintenant un grognement sourd et continue. Puis elle se tut. Des personnes masquées en file se frayait un passage jusqu'à la piste. «Septima ! Septima ! » disaient des voix. On entendait aussi « Bleu ! Bleu ! » Puis les cris devinrent généraux. « Cascada ! Cascada ! » « Musca ! Musca ! » « Vert ! Vert ! » « Jasmina ! Jasmina ! » Finalement, Lemoyne entendit aussi « Abricot ! Abricot ! »

- Est-ce là notre Abricot ? demanda-t-il.

- Que oui, répliqua vivement M<sup>e</sup> Nolet, attendez, d'ailleurs, je vais aller placer un petit pari.

Le notaire se fraya un chemin jusqu'au kiosque le plus proche. Lemoyne fixa son attention sur la parade des masques. Chaque personnage était habillé d'une grande cape. Il y en avait sept bleues et huit vertes; les vertes semblaient tissées d'une seule pièce et portaient un grand caractère chinois, tandis que les bleues donnaient plutôt l'impression de pièces cousues ensemble, de même couleur mais avec des nuances visibles. Leurs capes ne portaient

aucun signe .

M<sup>e</sup> Nolet revint.

- J'ai parié Bleu-Abricot-2, ce qui signifie que je prévois la victoire des bleus, et que notre Abricot sèmera deux fois . Voulez-vous parier quelque chose ?

- J'attendrai de mieux connaître les principes du jeu. Et vous, Denoncourt ?

- Je ferai comme vous, mon commandant. Vont-elles se battre ?

- Pas exactement, mes amis. C'est un jeu dans lequel chaque, équipe doit compter des buts.

Denoncourt écarquillait les yeux, regardant chacun des personnages. Tous étaient masqués. Chaque masque se distinguait par sa forme ou par son dessin. Tel représentait un chat qui miaulait. Un autre semblait représenter une tête d'oiseau, possiblement un paon. Toutefois, la couleur des masques s'accordait avec celles des capes. Les personnages entrèrent lentement dans l'enceinte rouge. L'éclairage augmenta légèrement au-dessus de celle-ci tout en diminuant jusqu'à s'éteindre ailleurs dans la salle. Les deux groupes de masques

se firent face, sans bruit, mais en bougeant les hanches et en roulant les épaules. Puis, un petit homme, d'apparence eurasienne, se précipita au centre de la piste.

- Mesdames et messieurs, bienvenue au Pavillon de la Lune.

- Vous avez remarqué,, Denoncourt ? Encore un accent allemand.

- Oui, mon commandant, les Germaniques emploient beaucoup d'agents ou font décamper beaucoup de fugitifs.

Le petit présentateur parlait toujours.

- Ce soir, nous avons le plaisir de vous présenter une partie de Li Nu Yin . S'affronteront les Chattes de Jade, à ma droite et les Mahareb, en bleu, à ma gauche.

Le présentateur fit une pause, pendant laquelle les partisans purent applaudir et pousser quelques encouragements.

- La partie sera divisée en deux périodes, chacune de trente minutes, sans pause sauf dans le cas de pénalité,.

La foule manifesta bruyamment sa satisfaction.

M<sup>e</sup> Nolet expliqua.

- Une partie est normalement jouée en deux périodes de vingt minutes. Souvent on se contente d'une période d'une demie-heure. Une partie aussi longue, en plus de faire durer le plaisir, laisse entrevoir une certaine rivalité entre les deux équipes. Dans le cas présent, les Chattes sont très puissantes et patronnées par un riche commerçant chinois, d'où son sceau sur leurs mantes. Les Mahareb sont un groupe de joueuses indépendantes, ne devant rien à personne; leur nom signifie d'ailleurs, cerisier sauvage.

- Et Li Nu Yin signifie... ? demanda Denoncourt. M<sup>e</sup> Nolet haussa légèrement les épaules.

- Cela veut dire, à peu près, l'énergie féminine devient force grâce à la femme.

Le présentateur salua les deux équipes et quitta l'enceinte. Une femme le remplaça; bien que le personnage fût masqué, son costume moulant ne laissait aucun doute sur son sexe - ou alors le travesti aurait été un grand maître de son art. Le costume ressemblait à celui d'un pierrot,

alternativement blanc et noir. La femme, qui devait être une sorte d'arbitre, fit signe aux deux équipes. Deux personnages bleus et trois verts se retirèrent de la piste, laissant cinq joueurs de chaque couleur. L'arbitre lança une pièce. «Face ! » dit le masque vert grimaçant. La pièce retomba sur face. L'arbitre fit un autre signe et les joueuses retirèrent leurs mantes d'un geste brusque et les lancèrent à leurs consoeurs à l'extérieur de l'enceinte.

Denoncourt poussa un petit cri admiratif. Les femmes étaient presque entièrement nues. Leurs bras portaient des gants sans doigts qui montaient au-dessus du coude et leurs jambes étaient chaussées de bas qui montaient au dessus du genou. Gants et bas étaient de la même couleur que leurs capes. Maîtrisant mieux son émotion que son aide, Lemoyne apprécia la beauté ferme et vigoureuse des joueuses, si différente de celle, blanche et langoureuse, à la mode parmi les femmes de son milieu. Les peaux semblaient lisses et tendues, leurs couleurs allant d'un café pâle au blond presque doré.

Denoncourt tourna un regard interrogateur vers

M<sup>e</sup> Nolet.

- Qui a réuni des femmes de partout au monde ?

Est-ce un hasard ?

- L'Indochine est un grand bazar, où se rencontre toute l'humanité. Il est normal que l'on y attire des aventuriers - comme ici, des aventurières - et des marginaux de partout. A Bangkok, on trouve tout ce que l'on veut. On tolère aussi toutes sortes de rêves, comme celui auquel l'oncle de votre commandant a pu travailler. On y invente aussi des jeux nouveaux, comme vous voyez.

- Alors, demanda un Lemoyne , laquelle est Abricot ?

- La joueuse bleue aux cheveux noirs.

- Et à la poitrine... euh?

- La deuxième de gauche.

M<sup>e</sup> Nolet souriait. Lemoyne examina plus attentivement les joueuses, qui se plaçaient en deux triangles, l'un en face de l'autre. Chaque triangle était formé de trois joueuses; une quatrième se plaçait au centre, avec la cinquième derrière elle. Lemoyne pouvait voir maintenant le mouvement des muscles, et le lent balancement des épaules tandis

qu'elles se mettaient en position sur le tapis rouge. Il remarqua aussi que les corps portaient presque tous des petites cicatrices.

Une fois les joueuses en position, l'arbitre sortit une petite balle d'une poche, dont on n'aurait pu deviner la présence sur un costume aussi moulant. La balle était mi-noire et mi-blanche, comme le costume de l'arbitre. Celle-ci laissa rouler la balle entre les jambes de la joueuse verte se tenant à la pointe du triangle. La joueuse eut un mouvement gracieux des reins pour saisir la balle. Lemoyne retint son souffle. L'arbitre donna un petit coup de sifflet et la partie commença.

Trois joueuses des Mahareb se précipitèrent à la droite du monticule, comme pour contourner les Chattes. La joueuse verte, serrant toujours la balle, se lança vers l'arrière et vers sa droite, tandis que sa consœur de droite s'avancait comme pour charger les bleues. Les spectateurs eurent un grognement collectif. Les trois joueuses vertes ( une aile, le bec et la queue, précisa Me Nolet ) de gauche, du centre et de l'arrière roulèrent vers la ligne menaçante des joueuses bleues. Les deux

lignes entrèrent vigoureusement en contact, avec un han ! des joueuses et un oh ! de la salle. L'aile droite des verts avait pendant ce temps atteint la hauteur du monticule et cherchait à en bloquer l'accès.

A gauche du monticule, trois joueuses vertes et trois bleues luttèrent avec acharnement. A droite, la porteuse verte de la balle avait réussi à s'approcher du monticule, mais deux joueuses bleues, déjouant l'aile droite des verts, arrivaient sur elle. Brusquement, la porteuse fit un saut avant, par-dessus le monticule, puis d'un vif retournement de son corps, elle chevaucha le monticule. Il y eut un coup de gong et Lemoyne put voir la balle dans la cavité du monticule. Il y eut dans la foule un mélange de grognements et de cris de satisfaction : « Septima ! Septima ! »

- Eh, oui, c'est elle, dit M<sup>e</sup> Nolet.

- Et pourtant, vous avez parié sur Abricot, remarqua Lemoyne.

- C'est comme une course de chevaux, s'exclama Denoncourt, mais c'est rudement plus joli !

- Vous n'avez rien vu, sourit le notaire.

- J'aime bien les courses de chevaux, ajouta Lemoyne.

Le succès de la joueuse verte n'interrompit pas l'action. Le bec des bleues réussit à se faufiler par une faille du mur fait par les corps des joueuses vertes et culbuta vers la joueuse nommée Septima. Elle enroula son corps autour de celui de Septima et chercha à l'éloigner du monticule. Une autre joueuse bleue se jeta en arrière pour venir au secours de sa coéquipière, mais elle fut bloquée à son tour par une contorsion incroyable d'une de ses adversaires. M<sup>e</sup> Nolet poussa un petit grognement involontaire. La joueuse vedette, Septima, glissa comme une anguille de la prise de son adversaire, se lança en l'air et atterrit avec un bruit sourd, sur son ventre, sur le monticule. Elle rampa en avant après avoir repris la balle.

Toutes les joueuses se séparèrent. Elles formèrent deux lignes, la porteuse de la balle se tenant à l'extrémité droite de la ligne verte. Tout à coup, elle se roula vers sa gauche, tandis que sa consœur sautait par-dessus elle. Le mouvement se répéta dans toute la ligne. Pendant ce temps, les

joueuses bleues faisaient mine de se lancer en avant. Le mouvement vert reprit dans l'autre direction. En un éclair, la porteuse colla son corps à celui du bec de son équipe, puis culbuta de nouveau, cette fois par-dessus la ligne bleue. Deux joueuses bleues se jetèrent, d'un mouvement brusque des hanches, sur elle. Mais les trois autres rampèrent d'un seul mouvement entre le monticule et les quatre autres joueuses vertes. Septima sembla voler par-dessus les deux joueuses qui s'étaient retournées contre elle et chercha à se placer pour manoeuvrer vers le monticule. Elle ne put culbuter, mais réussit à lancer son corps sur le tapis, comme un savon sur un plancher glissant. Elle frappa lourdement le monticule et le gong retentit encore.

Cette fois, une joueuse bleue, dans un mouvement rapide, se plaça à califourchon sur le monticule et en fit basculer la joueuse verte. La joueuse bleue reprit la balle dans un mouvement souple. Au cri de « Olga ! Olga ! » la joueuse - le bec des bleues - se souleva par la force de ses bras sur le monticule, leva les jambes, puis sauta vers l'arrière pour atterrir sur ses genoux. Lemoyne

imagina une grimace de douleur derrière le masque, qui semblait représenter un singe. Deux joueuse vertes galopèrent des mains et des pieds vers la joueuse bleue un peu sonnée. Deux joueuses bleues roulèrent sous elles, pour entraver leur avance. Il y eut un remous sur la barrière rouge. Lemoyne vit alors Abricot rejeter sa cape et culbuter dans l'arène, tandis que la joueuse bleue sonnée en sortit rapidement. Se tenant sur les mains, Abricot souleva son corps pour saisir une joueuse verte autour du coup avec ses jambes. Puis, elle se souleva en passant ses bras par-dessus sa tête et plongea vers Olga.

La joueuse verte fut contrainte par la force du coup de baisser la tête, ce qui brisa son élan. Profitant de son désarroi, Abricot se souleva sur un genou et retira la balle de la prise d'Olga. La foule poussa un oh !

- Inhabituel, dit M<sup>e</sup> Nolet, d'enlever la balle à une joueuse de son ,équipe.

Les joueuses vertes hésitèrent, certaines voulant encore avancer sur Olga, d'autres cherchant à bloquer la nouvelle porteuse de la balle. Abricot

projeta son corps en avant avec le mouvement de ses jambes écartées derrière elle sur le tapis. Elle avança jusqu'au monticule, qu'elle remonta avec un espèce de rampement, pour placer la balle dans le monticule. Le gong retentit et la foule poussa des clameurs. Me Nolet poussa Lemoyne légèrement du coude. Denoncourt serrait les poings et agitait les bras.

Septima, toutefois, avait compris le manège de son adversaire. Elle s'était élancée au devant d'Abricot, juste trop tard pour l'empêcher de marquer. Mais elle réussit à remonter jusqu'au monticule et voulut saisir la balle qui y reposait. Abricot se lança aussi en avant et les deux joueuses jouèrent de force, chacune tentant de repousser l'autre. La salle devint silencieuse, les autres joueuses se mirent en cercle autour du monticule, et Lemoyne sentit que sa bouche s'asséchait. Il tendit la main vers le Kouai-Lo qu'il n'avait pas vu apparaître et en prit une gorgée. Enfin, Abricot gagna l'épreuve de force et repoussa son antagoniste, qui fit un saut périlleux arrière. Abricot se laissa glisser du monticule et roula vers sa

gauche. Elle entreprit de contourner le monticule, tandis que sortant de leur torpeur, deux joueuses vertes cherchaient à l'attraper.

Mais Septima n'avait pas lâché prise et fit la roue jusqu'à la position tenue par Abricot. Elle écarta d'un coup d'épaule une joueuse bleue qui avait voulu la bloquer de son dos et se retrouva derrière Abricot. Elle passa une jambe autour du cou de celle-ci et ramena sa tête dans le creux du dos de sa proie. Abricot poussa un han ! sourd puis se mit à quatre pattes. Elle ramena une de ses jambes et poussa contre Septima. Celle-ci ne lâcha pas prise, mais son corps se mit à glisser vers l'avant. Au moment où Septima dut enfin abandonner, sa tête glissa entre les jambes d'Abricot. Celle-ci poussa un cri étouffé et la balle roula à terre.

L'arbitre donna un coup de sifflet strident. Toutes les joueuses se mirent debout, les vertes à un bout du terrain et les bleues à l'autre. L'arbitre passa une main entre les jambes d'Abricot et la retira tâchée d'un peu de sang. « Puntition pour morsure » clama l'arbitre. Septima ne bougeait pas

et remplaçait son masque, qui avait glissé pour laisser voir pendant un instant une grande bouche sensuelle. Il y eut un mouvement dans la foule. L'arbitre montra ses deux mains à Septima. Celle-ci haussa les épaules, quitta la piste, endossa sa cape et s'éloigna la tête haute.

La partie reprit, mais l'incident avait ébranlé le moral des joueuses. Pendant les quelques minutes restant à la première période, les joueuses se contentèrent de tourner l'une autour de l'autre ou de reprendre la manoeuvre du saut en ligne. Le temps écoulé, l'arbitre siffla la pause. Les joueuses se relevèrent et se retirèrent en enfilant leurs capes. A leur départ, un brouhaha remplit la salle. Les spectateurs commentaient la partie et surtout faisaient la queue pour faire ou défaire leurs paris. Les serveurs s'activèrent.

- Il est temps de prendre rendez-vous avec Abricot, dit M<sup>e</sup> Nolet en se levant.

Lemoyne et Denoncourt le suivirent en se frayant un chemin à travers la masse mouvante des spectateurs. M<sup>e</sup> Nolet les guida jusqu'à une porte affichant INTERDIT AUX SPECTATEURS. Il jeta

un coup d'oeil rapide et entra. Un grand escogriffe un peu incertain l'arrêta. Le notaire lui glissa quelques billets et lui murmura quelques mots. Le garde s'éclipsa et M<sup>e</sup> Nolet entra dans un court corridor. Il frappa à une porte et entra, suivi de Lemoyne et de Denoncourt.

Ils étaient dans le vestiaire des Mahareb. Leur entrée déclencha une bruyante protestation. Les joueuses étaient en train de retirer leurs bas et leurs gants et de s'essuyer le corps avec de grandes serviettes blanches. Presque toutes avaient retiré leur masque. A la vue des deux hommes, elle lancèrent quelques gros mots et reprirent leurs masques. Quelques unes, leur masque hors de portée, se cachèrent le visage de leurs mains. Une femme plus âgée s'approcha des trois hommes.

- Ce vestiaire est interdit aux spectateurs ! Les joueuses ont besoin de calme entre les deux périodes.

M<sup>e</sup> Nolet fit un signe d'apaisement.

- Nous voudrions seulement parler à la joueuse nommée Abricot.

- Je suis ici, dit une voix, ca va, Marianne, je

parlerai à ces messieurs à l'extérieur.

Abricot se détacha lentement du groupe, en retirant son masque. Elle avait noué une serviette autour de sa taille. Elle ramena doucement ses visiteurs dans le corridor.

- Je vous amène un ami d'un ami, le neveu de Marc-Méridée, Pierre-Henri, dit M<sup>e</sup> Nolet. Abricot tendit une main longue et fine.

- Il s'agit de l'héritage de Marc-Méridée ?

M<sup>e</sup> Nolet fit gravement signe que oui.

- Alors, nous nous rencontrerons demain. Venez me prendre devant chez moi, à la Place du Tigre Souriant. Nous irons jusqu'à la plantation. Cela vous convient-il ?

Lemoyne regarda M<sup>e</sup> Nolet, qui haussa les ,épaules.

- Certainement. Je suis assez impressionné par votre jeu. J'espère que Septima ne vous a pas trop blessée ?

Abricot sourit.

- Cela ne m'empêchera pas de jouer. Mais je crois que Septima devra prendre deux ou trois jours de repos.

Denoncourt attendait impatiemment pour parler.

- Madame, il faudrait faire connaître ce jeu en Amérique. Je suis certain qu'il y aurait plein de spectateurs.

- Ne l'écoutez pas, madame, je crois qu'il est très impressionné.

- Cela ne fait rien. Vous n'avez rien de semblable en Amérique ?

- Pas avec des humains, en tout cas. Il y a des courses de chiens et de chevaux, mais ce n'est pas la même chose.

Abricot mit une main sur le bras de Denoncourt et regarda M<sup>e</sup> Nolet dans les yeux.

- Savez-vous ce que Marc-Méridée a voulu remettre à son neveu ?

Le notaire fit signe que non.

- J'ai rencontré M. Lemoyne hier quand il m'a remis la lettre de mon collègue américain. Je ne suis qu'un entremetteur.

Il mit son index sur l'épaule de l'athlète.

- J'ai parié Bleu-Abricot-2.

Abricot montra trois doigts et fit un clin d'oeil.

Une consœur interrompit la conversation.

- Nous partons, dit Lemoyne, au revoir, Madame Abricot, à demain.

Denoncourt tirait la manche de son commandant.

- Parions, nous aussi. Bleu-Abricot-2, vous avez dit ?

- Trois, injecta le notaire, d'ailleurs je dois modifier mon pari.

Le cri de la foule les avertit que les joueuses revenaient.

Lemoyne remarqua qu'il y avait de nouveaux masques chez les deux équipes. Abricot ne s'installa pas dans la ligne bleue. Cette fois-ci, l'arbitre lança directement la balle au corps bleu. Mais la partie reprit plus lentement. La porteuse bleue précipita finalement les choses en se faufilant derrière sa ligne puis en faisant une culbute vers la gauche. L'aile verte devant elle réussit toutefois à faire un grand écart et à la faire trébucher. La balle roula loin du monticule. Pendant plusieurs minutes, les joueuses se bousculèrent, sans réussir à prendre un avantage. La salle commençait à faire entendre des sifflements et des oh !

Une grande joueuse des Chattes de Jade, qui n'avait pas jusqu'alors participé à la partie, chercha à rompre l'équilibre. En plus d'être grande, elle avait des épaules assez impressionnantes et une poitrine gonflée, presque menaçante. Au cri de Tatiana ! Tatiana ! la joueuse attaqua vigoureusement les joueuses des Mahareb. Le bec des bleues s'écroula d'un coup de genou dans le bas du dos, tandis qu'une des ailes se trouvait repoussée dans les cordons bordant l'arène. La plus petite des joueuses bleues, d'apparence asiatique, s'enlaça d'un mouvement sans faille autour de Tatiana et chercha à lui retenir les bras avec ses jambes. Mais Tatiana réussit à la soulever sur son dos, puis à se jeter en arrière, écrasant la courageuse sous son poids. La victime de ce mouvement resta allongée à terre, en respirant avec difficulté,. Tatiana se roula de côté et, pendant que ses consœurs bloquaient les adversaires, glissa sur le ventre pour saisir la balle.

Lemoyne dit adieu à l'argent de son pari tandis que Tatiana se lançait vers le monticule. Mais Abricot était intervenue. Remplaçant la joueuse frappée par la grande verte, elle fit la roue jusque

devant le monticule, sauta par dessus pour atterrir sur les mains, puis, arquant le dos, elle plaça ses pieds sur les épaules de Tatiana. Celle-ci dut s'arrêter. Une de ses consoeurs frappa le bras d'Abricot de ses deux pieds, mais Abricot avait réussi à se courber sous Tatiana et à lui donner un grand coup de tête. La balle tomba. Une joueuse bleue la saisit au vol. Abricot revint de sous la joueuse verte, non sans lui frapper durement le corps, pour atterrir sur les genoux derrière elle. La porteuse de la balle donna un coup de reins, envoyant la balle sous une joueuse verte jusqu'aux pieds d'Abricot qui fit un grand écart pour la récupérer. Elle se lança ensuite dans un saut périlleux arrière, puis un autre; au dernier moment, une joueuse verte réussit un saut qui la fit tomber durement, mais sur le monticule. Abricot donna un tout petit coup de rein et le gong retentit.

Abricot semblait se reposer, en équilibre sur le bout de ses pieds. Tatiana et les autres joueuses glissaient vers des positions d'attaque. En poussant des petits cris, elles sautèrent à la rencontre l'une de l'autre. Tatiana se débarrassa sans peine d'une

joueuse, lui arrachant presque son masque. Pendant plusieurs minutes, les corps s'entrechoquèrent sans que personne ne réussisse à saisir la balle. Enfin, une joueuse verte l'atteint, se souleva du monticule et roula vers l'arrière. Elle se retourna brusquement, puis culbuta vers l'avant. Tatiana donnait des coups de hanches, d'épaule, de genoux et même de seins pour lui ouvrir le passage. Elle réussit presque à atteindre le monticule mais à la dernière seconde, une joueuse des Mahareb, au teint café-au-lait, passa sous elle et l'obligea à s'écraser sur le tapis. Elle reprit son attaque, pendant que Tatiana, toute en sueur, prenait trois joueuses sous ses bras et ses jambes. Encore une fois, elle réussit presque à atteindre le monticule, mais cette fois une joueuse bleue roula sur elle, provoquant sa chute. On entendit un craquement sourd et la balle roula vers la droite.

Abricot roula par dessus la joueuse verte inanimée et glissa sur le tapis à la rencontre de la balle. Elle fit une culbute et on ne vit plus la balle.

- Il reste deux minutes de jeu, souffla M<sup>e</sup> Nolet.

Abricot contourna deux joueuses, se faufila

entre une autre et le bord de la piste pour faire ensuite un saut arrière vers le monticule. Mais Tatiana s'était débarrassé des trois joueuses bleues qu'elle avait retenues et plongeait derrière Abricot. Avant que celle-ci ne puisse faire son dernier saut, Tatiana lui saisit la tête entre les deux jambes et se mit serrer. Abricot ne pouvait sauter et ni libérer sa tête. Les secondes s'écoulaient. Tatiana serrait et serrait. Le visage d'Abricot rougissait lentement. Elle chercha à étirer son corps, comme pour le faire glisser de l'étreinte de Tatiana. Pour sa part, celle-ci était au prise avec deux joueuses bleues qui avaient passé leurs jambes autour de ses épaules et l'obligeaient à se cambrer de plus en plus.

La foule avait cessé tout bruit, comme pour ne pas peser sur le combat qui se déroulait sur la piste. Les muscles du cou d'Abricot se tordaient, au rythme du craquement des vertèbres de Tatiana. Abricot s'allongeait, s'allongeait toujours. Elle tendit la jambe gauche vers le monticule, lentement, lentement, jusqu'à ce que le bout de son pied le touche presque. Puis, elle mit ses mains sur les reins de Tatiana, expira profondément et donna un

coup de hanche. La balle roula en sautillant sur sa jambe gauche. Abricot poussa son cou un dernier millimètre et pointa le pied sur le bord du monticule. Sa jambe tressaillit. La balle monta sur son orteil, puis tomba dans la coupe. Le gong retentit.

L'arbitre donna le signal de la fin de la partie. Pendant un instant, le tableau resta inchangé, comme un instantané. Puis, comme des vagues sur un étang, la mobilité revint. Les deux joueuses des Mahareb lâchèrent à regret les bras de Tatiana. Les joueuses des Chattes se relevèrent. Abricot se releva lentement en secouant la tête. Aidée d'une de ses consœurs, elle quitta lentement la piste.

Le bruit revint comme une explosion. Denoncourt traînait Lemoyne vers le kiosque des paris.

- Nous avons gagné, commandant, nous avons gagné !

## 9 LEMOYNE VEUT-IL CULTIVER SON JARDIN ?

La Place du Tigre Souriant avait une forme irrégulière mais un aspect agréable. Un petit jardin montrait une grande variété de fleurs, tropicales et autres. On pouvait s'y asseoir à l'ombre de deux grands sapins, tout étonnés de se retrouver dans un pays si chaud. Ils avaient été installés là par des colons germaniques, dont la nostalgie du pays natal provoquait souvent des gestes semblables.

Abricot vivait dans un petit pavillon de style indéterminé identifié par une pancarte portant son nom, en français, en thaïlandais et en anglais, ainsi qu'un dessin à la chinoise d'un abricot.

M<sup>e</sup> Nolet gara sa conduite intérieure Shneider à l'ombre du grand palmier incliné vers la cour du pavillon d'Abricot. La place recevait visiblement peu d'automobiles. Sa situation périphérique lui donnait peu d'attrait pour les véhicules. D'autre part, la modestie des maisons témoignait de revenus

insuffisants pour l'entretien d'un véhicule automobile, à combustion lente ou à vapeur. Des têtes d'enfants émergèrent des buissons et des fleurs de passion pour s'émerveiller devant la voiture longue et puissante qui soupirait .

A la suite d'une bonne, ils traversèrent une cour bien entretenue, plus grande qu'aurait soupçonné le visiteur en voyant la maison. Un sentier de pierres blanches filait presque en droite ligne entre une masse de vignes courantes, coupée parfois de boîtes à fleurs, tropicales ou européennes. Puis le sentier contourna le pavillon lui-même, passa devant une remise à jardin fraîchement peinte et se perdit dans une terrasse de tuiles blanches, entourant une jolie piscine d'un bleu délicat.

- Bonjour, messieurs, dit Abricot, en sortant de l'eau. Lemoyne, un peu déçu, remarqua qu'elle portait un maillot de bain à la mode, croisé devant et derrière. La bonne tendit à Abricot un grand peignoir moelleux, rose, bleu et pêche.

- Veuillez vous asseoir, invita-t-elle en indiquant deux fauteuils d'une main et en nouant la ceinture de son peignoir de l'autre, vous avez trouvé

ma maison sans difficulté ?

Lemoyne s'inclina brièvement.

- Aucune ! Mais après la nuit dernière, je... nous désespérons de vous revoir.

Abricot rit gaiement.

- A cause de la dernière manoeuvre de la partie ? Ce genre de situation épate parfois les spectateurs, mais une vraie joueuse de Li Nu Yin connaît ses limites et celles de ses adversaires. Ce que nous faisons n'est rien. Savez-vous pourquoi LiNuYin est officiellement illégal en Thaïlande ?

- Je n'en avais jamais entendu parler, avoua Lemoyne. Il est vrai que mon travail portait plutôt sur les questions maritimes.

- Eh bien ! Vous serez donc curieux d'apprendre que le jeu se joue, en certaines régions de Chine avec une balle en verre soufflée.

- Une telle violence m'étonne. Cette version est-elle légale en Chine ?

- Parfaitement ! En Indonésie, une variante du jeu permet aux joueuses de porter une griffe de métal dans le talon de leurs bas. Alors, ici , nous sommes très gentilles.

Abricot arbora un large sourire. Devant la mine un peu déconfite de Lemoyne, elle reprit un visage poli et demanda :

- Au moins la nuit vous a été profitable ?

- 11 314 ticals, c'est-à-dire près de mille louis américains. Lemoyne tira une liasse de billets de son blouson.

- En voici d'ailleurs une part pour vous.

Abricot fronça légèrement les sourcils et jeta un coup d'oeil à M<sup>e</sup> Nolet. Puis son regard s'éclaircit.

- Une dame préfère un hommage plus délicat. Après notre voyage, vous m'offrirez un beau repas chez Essendienst.

- Après notre voyage ?

- Oui, je vous offre le dîner des paresseux. Nous irons ensuite à la plantation.

Elle leva une main et sa bonne surgit portant un plateau chargé de bonnes choses. Il y avait des petits pains ronds, enfants nés de l'amour d'un bagel et de la pâte à croissant. On voyait aussi de ces roulés à la viande fine, invention de l'Indochine qui faisait les délices de plus d'un gourmet. Des pâtés de campagne à la française reposaient en harmonie

avec des wurst germaniques, délicatement sautés dans une huile frappante thaïlandaise. Une grande coupe pleine de morceaux de fruits frais complétait l'ensemble.

- Vous possédez donc une plantation de caoutchouc ? demanda Lemoyne, une assiette chargée dans la main droite.

- Vous verrez. Elle est près de Krunkao. La voiture nous amènera rapidement.

Dans le jardin, Lemoyne marchait lentement et en profitait pour observer le visage d'Abricot. Elle avait les traits assez fins, dans un visage plus carré qu'ovale. Sa bouche était large, mais ses lèvres étaient plutôt minces. Son nez lui aurait sans doute valu de mauvaises notes dans une exposition, mais l'ensemble du visage était gracieux. Surtout, ses yeux verts, légèrement en amande, lui donnaient un regard à la fois candide et mystérieux. Vision surprenante, son teint, malgré les cheveux noirs bouclés qui lui chatouillaient les oreilles, semblait plutôt blond à travers le soupçon de bronzage que l'on remarquait. Abricot surprit-elle la pensée de Lemoyne ? Elle examina lentement le visage de son

invité, en tournant légèrement la tête.

- Puis-je vous poser une question ? demanda Abricot, en léchant un de ses doigts fins.

- Bien sûr, réagit vivement Lemoyne, tiré de sa rêverie sensuelle.

- Si vous ne savez pas du tout ce que votre oncle vous a réservé, pourquoi avez-vous fait tout ce chemin ?

Lemoyne hésita un instant.

- Ma famille a une longue tradition de service à l'Amérique, depuis l'époque de la Nouvelle-France. Un ancêtre commandait le corps expéditionnaire qui a pris Boston, la principale forteresse anglaise au nord des Hollandais. L'amiral Lemoyne de Tourneville, qui a détruit la flotte anglaise au large de La Corogne, était un grand cousin. Mon père, jusqu'à il y a quelques semaines, était seigneur d'une des principales concessions d'énergie du continent. Je fais, depuis plusieurs années, la surveillance de nos intérêts en Asie. Je suis peut-être un fidèle membre de ma famille. Peut-être suis-je le prisonnier d'une tradition familiale ? Ce que veut me laisser mon oncle ouvre peut-être de

nouvelles voies.

Sans attendre la réaction d'Abricot, Lemoyne poursuivit brusquement.

- Puis-je aussi vous poser une question ?

Abricot sourit et inclina la tête.

- Eh bien, voici, je me demande... votre nom est Vertefeuille ?

Abricot rit encore.

- Anne-Aimée Fleur d'Abricot Vertefeuille.

Mon père est né en Alsace, de famille juive. Il a travaillé longtemps comme agronome et botaniste dans les plantations d'Indochine. Ma mère était la fille d'un officier des troupes coloniales d'Empire. A la retraite, ma famille est venu s'installer ici. Vous savez que la Thaïlande sert de tampon entre les colonies germaniques en Birmanie, les colonies britanniques en Malaisie et l'Indochine Impériale. Parmi la colonie germanique se trouvent de nombreux Juifs alsaciens. Mon père acheta la plantation que vous verrez tout à l'heure.

M<sup>e</sup> Nolet interrompit l'échange.

- Il serait temps de partir, madame Abricot.

- En effet, attendez-moi un instant.

Elle disparut dans sa maison et réapparut au bout de quelques minutes, vêtue d'une espèce de combinaison d'une seule pièce, de couleur pêche. Après avoir dit quelque mots à sa bonne, elle fit signe aux deux hommes : «Eh bien, allons ! »

Lemoyne se préparait à lui ouvrir la portière. Elle montra la route d'un petit geste, pour rappeler qu'elle préférait monter devant.

Avec un léger haussement d'épaules, Lemoyne se glissa derrière. La conduite intérieure était munie d'un climatiseur, luxe inestimable pour le climat de l'Asie du Sud-est. Lemoyne poussa un petit soupir de satisfaction, mais Abricot frissonna sans plaisir.

- Vous vivez ici depuis plus de vingt ans et vous n'avez pas fait votre paix avec le climat ?

Le notaire leva un coin de la bouche.

- J'aurais bien voulu faire la paix, mais le climat ne cesse de m'attaquer. Alors, je me défends. Je prends la route de Krunkao jusqu'à Mindao, c'est bien ça ?

- Oui, jusqu'à la trente-deuxième borne kilométrique. Vous prendrez ensuite à gauche après le petit temple.

La voiture démarra avec un chuintement de vapeur et un crissement de pneus. « Michelin ? » fit Abricot. M<sup>e</sup> Nolet se contenta de sourire. Il guida sa Schneider à travers la foule qui déambulait dans la rue du Roi Revenu, jusqu'au Marché de Samthiong. A cette saison, le marché était peu achalandé, ce qui lui permit d'éviter un grand détour dans le dédale des petites rues environnantes. Il y avait tout de même des étals occupés par des poissonniers, des vendeurs de légumes et, surtout, ces vendeurs de bric-à-brac toujours à l'affût du client naïf. En conduisant prudemment, M<sup>e</sup> Nolet atteignit le grand boulevard du roi Rama V, tracé en 1889 sur le modèle des grands boulevards de Paris.

Lemoyne fit un geste agacé vers l'extérieur.

- Ils ont érigé la ligne droite en idole. Nous, en Amérique, croyons que l'échelle humaine et l'ensemble sont de meilleurs guides en architecture comme en organisation .

- Les Français et les Germaniques se ressemblent plus que l'un ou l'autre ne voudrait l'admettre, suggéra Abricot d'un air narquois .

Lemoyne hochait la tête, amusé,.

- J'ai entendu les mêmes paroles dans la bouche d'un officier de marine de la République Populaire Russe.

La Schneider filait maintenant sur une route asphaltée bordée de platanes. Quoique la ville ait été laissée derrière, la planification demeurait en évidence. De kilomètre en kilomètre, les plantations se démarquaient par de grandes palissades de bambou, traversées par de non moins grandes entrées, dessinées selon la fantaisie de leurs propriétaires. On y voyait une imitation de l'Arc de Triomphe, voisinant cocassement une réplique du palais de Schoenbrunn.

- C'est naturel, je suppose, dit Lemoyne en se penchant pour mieux voir, nous sommes ici plus près des colonies germaniques. Mais allons-nous dans un établissement semblable ?

- Je vous ai dit que mon père était juif. Il y a mis une menorah.

- Mais pourquoi mon oncle s'est-il installé là ? Est-ce après vous avoir rencontré ?

Abricot secoua la tête.

- Vous n'y êtes pas du tout. Mon père était installé ici depuis plusieurs années, pour y poursuivre ses expériences. Votre oncle était plus ou moins professeur de chimie et de physique à l'Université Nationale de Thaïlande. On y tolérait sans trop y croire ses recherches. Un jour, mon père s'est présenté à l'université avec un problème d'alliage pour une machine, qu'il n'a d'ailleurs jamais terminée. Ses amis de l'université, entre deux verres, lui ont parlé de votre oncle. Mon père a frappé à la porte du laboratoire où travaillait votre oncle. Leur association a commencé ainsi. Je n'avais que neuf ans. Mon père aurait aimé que je suive sa trace, ou au moins que je fasse mes lettres, mais il ne s'est jamais opposé à mes préférences.

Abricot sourit doucement à ce souvenir.

- Mais, dites-moi, pourquoi votre oncle a-t-il quitté l'Amérique ?

Lemoyne fit une moue.

- Il est parti quand j'avais onze ou douze ans. Je me souviens que l'on a parlé de lui un peu dans les réunions de famille, surtout comme d'un lâcheur et d'un mauvais sujet. Pourtant, on exprimait parfois

une certaine fierté quand on lisait ses rares lettres. Je ne crois pas qu'il y ait eu de grandes querelles, mais plutôt une espèce de désir irrésistible d'aller voir ailleurs. Mon oncle est même allé en Angleterre et en Ecosse : je me souviens d'avoir vu les timbres-postes de ses lettres.

La voiture roula en silence pendant plusieurs minutes.

- Attention, dit tout à coup Abricot à M<sup>e</sup> Nolet, vous êtes en train de rater l'entrée !

La Schneider soupira, puis s'engagea sur une petite route de pierre concassée. Au bout de quelques minutes, elle s'arrêta devant une grille de fer, surmontée, comme l'avait dit Abricot, d'une menorah en fer forgée.

- Klaxonnez deux fois, faites une pause, klaxonnez encore deux fois, une autre pause, puis klaxonnez trois fois.

- Vos codes, remarqua Me Nolet, ne me semblent pas très au point.

Au bout de quelques minutes, un thaïlandais d'un certain âge vint lentement ouvrir la grille.

- Bonjour, madame, bonjour, maître, dit-il à

Abricot et au notaire, mais en regardant Lemoyne.

- Bonjour, Ananda, voici le lieutenant de vaisseau Lemoyne, le neveu de M. Marc-Méridée.

- Le neveu de M. Marc-Méridée, dit Ananda en examinant Lemoyne.

- Oui, dit M<sup>e</sup> Nolet en s'avancant, voici les documents officiels que m'envoie mon collègue américain et le testament de Marc-Méridée Lemoyne. Ils établissent que M. Marc-Méridée Lemoyne laisse en héritage tous ses biens et possessions à son neveu Pierre-Henri Lemoyne, lieutenant de vaisseau de la Marine américaine, à la condition que celui-ci vienne s'installer sur place et poursuive ses travaux.

Ananda avait écouté en silence. Il sourit légèrement, puis ouvrit plus largement la grille.

- Montez, lui dit M<sup>e</sup> Nolet, après que la voiture eut franchi la grille que le Thaïlandais avait refermée.

- Ananda était l'assistant de mon père, dit Abricot, il gère maintenant la plantation en mon nom. Il a aussi aidé aux travaux de mon père et de Marc-Méridée Lemoyne.

- Oui,ajouta Ananda, j'avais aussi été assistant à l'Université. Savez-vous ce que nous faisons ici ?

La question s'adressait à Lemoyne.

- Non, avoua encore celui-ci avec un regard pour Abricot, mais je suis de plus en plus curieux.

A première vue, rien ne distinguait la plantation Vertefeuille d'une autre. Le petit chemin de pierre roulait lentement entre des champs de vigne de caoutchouc.

- Des *Ficus ampelideus*, dit Ananda en indiquant les champs de la main.

- En somme, dit Lemoyne en regardant les champs, ce sont des grappes de pneus.

- Le caoutchouc produit des globules de sève, qui s'amoncellent en grappes. On peut ensuite cueillir les grappes avec une machine et les expédier directement à l'usine. La production est augmentée et la main-d'oeuvre est réduite.

- Les Germaniques ont voulu produire du caoutchouc synthétique pendant la guerre des Trois Empereurs, à partir d'une usine à Buchenstadt, près des champs pétrolifères de Vallachie, mais le coût en est très élevé.

La Schneider s'arrêta sur les indications d'Abricot, près d'un long hangar. Il y avait trois hangars semblables, peints en blanc, d'où émergeaient des tuyaux et des fils électriques dans un ordre qui ne parut pas évident à Lemoyne. Un peu plus loin, on voyait un coin de la maison où Abricot avait été élevée.

Tous suivirent Ananda dans le troisième hangar. La lumière y entrait par les verrières du toit, mais il y faisait plus frais qu'à l'extérieur grâce à un savant agencement de fenêtres ouvertes. A gauche de la porte s'ouvrait un petit bureau, rempli de papiers et de livres qui couvraient la table de travail, les étagères, les chaises, une table à dessin et même le dessus d'un aquarium, où vivaient, à la surprise de Lemoyne, toute une colonie de poissons tropicaux.

- C'était, vous vous en doutez, le cabinet de travail de votre oncle, dit Ananda à Lemoyne, je prends toujours bien soin des poissons, quoique je n'ai rien ajouté à la collection depuis sa mort.

Une grande cloison divisait le hangar en deux parties. La première, en plus du bureau, comprenait un laboratoire. Son équipement, plutôt hétéroclite,

comprenait entre autres objets des serres miniatures, des condensateurs et une distillerie petit format. Dans un coin, on avait libéré assez de place pour un autre petit bureau, sur lequel Lemoyne reconnut une photo d'Ananda avec deux jolies femmes souriantes.

Ananda les fit passer par une espèce de portière installée dans la cloison. Dans l'autre moitié du hangar, il faisait très chaud et très humide. L'espace était presque entièrement occupée par des grandes tables, comme on en retrouve dans les serres. En effet, sur les tables, on voyait des grands enchevêtrements de verdure installés sur des pierres. Ananda fit signe à Lemoyne de s'approcher. Abricot observait Lemoyne. « Touchez », dit Ananda à Lemoyne. Lemoyne se pencha sur la table et vit ce qui semblait être des boulons couverts par les feuilles de la plante. Il en souleva pour constater qu'il s'agissait bien d'un boulon. Mais il émergeait de la tige de la plante, comme un raisin sur une vigne. Lemoyne remarqua aussi que la tige de la plante était très rigide, presque métallique. Il regarda Ananda, puis Abricot.

- Une vigne à boulon ? dit-il enfin.

- En un mot, oui, répondit Ananda.

- Mais comment ? demanda Lemoyne, le boulon végétal toujours à la main. Ananda prit le boulon que tenait Lemoyne, l'arracha de la tige et le remit à un Lemoyne encore interloqué.

- Si nous allions prendre un rafraîchissement ? suggéra alors Abricot, se souvenant qu'elle recevait.

Assis sur un confortable fauteuil de la véranda, un verre de thé glacé à la main, Lemoyne contemplait le boulon.

- Au fond, ce n'est rien de compliqué expliquait Ananda, une fois que l'on a réussi à recoder génétiquement la plante, il suffit de lui fournir les éléments de base et de la laisser pousser. La plante obéit à son code génétique, puise le fer dans le minerai et produit un boulon. Inutile de préciser, je pense, que ce boulon est à l'épreuve de la rouille.

- Mais la plante, objecta Lemoyne, la plante ne peut plus se reproduire ?

- Non, pas celle qui produit les boulons. Mais il est très facile de cultiver une plante productrice de

boulons, comme on fait une mule.

- Je soupçonne tout de même que le processus est assez lent.

- Tout processus organique est lent, mais celui-ci n'exige aucune usine, aucune activité chimique et ne produit aucun déchet. On peut installer la plante partout, à condition d'avoir de la lumière, de la chaleur et beaucoup d'humidité,.

- Mon oncle a créé tout cela ?

- Ton oncle et mon père, répondit Abricot. Mon père a maîtrisé les codes génétiques et ton oncle les processus chimiques et énergétiques.

- Mais alors, demanda Lemoyne à M<sup>e</sup> Nolet, mon oncle me laisse quoi, au juste ?

- Il vous laisse, répondit tranquillement le notaire, sa part des installations d'ici.

- L'autre part m'appartient, ajouta Abricot, moins une fraction que possède maintenant Ananda. Vous êtes notre associé si vous voulez.

Elle avait prononcé les dernières paroles presque à voix basse.

- Il vous faut prendre une décision avant vingt-sept jours, dit M<sup>e</sup> Nolet en consultant son agenda.

- A peine le temps de rentrer à Québec et d'affronter la Commission des Concessions, réfléchit tout haut Lemoyne en regardant le plafond.

Abricot s'approcha de lui.

- Nous avons besoin de vous. Je ne pourrai pas gérer tout cela seule et Ananda est un chercheur.

- Mais je ne connais rien à la chimie ou à la botanique.

- Vous pouvez investir de votre temps et de votre argent. Vous pouvez gérer le laboratoire, lui donner de l'ampleur et des assises solides. Ananda peut poursuivre le travail et initier de jeunes chercheurs au projet. Une telle entreprise requiert aussi de l'imagination et de la témérité, intervint Ananda avec une animation qui surprit Lemoyne.

- Pour la Thaïlande, et pour d'autres petits pays, ce procédé permettrait de s'outiller à bon compte. Nous pourrions mieux résister aux Germaniques si nous étions moins dépendants. Aidez-nous !

- Et vous pourriez écrire une nouvelle page de l'histoire de la famille Lemoyne !

- Et que décidez-vous ? demanda M<sup>e</sup> Nolet.

- Je décide d'enmener madame Vertefeuille

souper.

Lemoyne tourna vers Abricot un regard interrogateur.

- Donc, nous avons à peine le temps de rentrer à Bangkok, rappela Abricot en tapant un ongle sur sa montre de Rhénanie.

Chez Essendienst, la soirée était tranquille. Plusieurs tables étaient inoccupées et les serveurs bavardaient tranquillement. Abricot avait troqué son costume de voyage pour une robe du soir qui lui dégagait les épaules, à la mode espagnole.

- Très seyant, commenta Lemoyne, je suis content que nous soyons si près des Philippines.

- En tant qu'officier de renseignement américain ? taquina Abricot en prenant son apéritif.

- Les Espagnols n'aiment pas beaucoup les Impériaux, mais ils craignent les visées japonaises sur leurs colonies. Comme nous ne menaçons pas Cuba et que nous pouvons les soutenir en Asie, les Espagnols ne sont pas mal disposés envers nous.

- Oh, la savante analyse, approuva coquinement Abricot, en commandant une darne de saumon à la sauce javanaise, vous connaissez donc un peu

l'Asie ?

- J'y ai fait plus d'une douzaine de voyages de renseignements.

- Et c'est votre première visite en Thaïlande ?

- Nous nous sommes intéressés plutôt aux manoeuvres des Japonais dans l'océan Pacifique. Nous ne voulons pas que ceux-ci agrandissent leur sphère d'influence.

- Croyez-vous qu'il y a des conquêtes qui valent la peine d'être faites ? demanda Abricot en savourant son vin d'Alsace.

- Des conquêtes territoriales ? précisa Lemoyne. Louis Quatorze a remis Cuba à son petit-fils, en échange de la Floride.

- A-t-il mis du temps à se décider ? demanda Abricot.

- Il disposait de beaucoup de temps, et il s'agissait de la famille, pas d'un étranger .

- Selon vous, les étrangers ne peuvent mériter l'affection et l'attachement ? Mais pour fonder une famille, il faut connaître tout d'abord un étranger.

- Certains étrangers méritent attention et fidélité. Mais les alliances sont souvent

temporaires.

- Oui, mais les parties peuvent en tirer un avantage mutuel. Les sentiments personnels ne peuvent-ils faire bon ménage avec les projets de grande envergure ?

- Question délicate, soupira Lemoyne. Peut-on choisir entre une personne et une idée ?

- La difficulté est plus grande quand une des parties est partagée dans ses loyautés, répliqua Abricot en regardant Lemoyne dans les yeux, la tête penchée.

- Parfois, en effet, dit Lemoyne, les parties ont beaucoup de difficulté à départager leurs diverses préoccupations. Je crois que je devrais rentrer à mon sous-marin.

Dans sa cabine silencieuse, Lemoyne cherchait le sommeil. Mais quand Denoncourt entra bruyamment en parlant d'une certaine Marjolaine, il était tout aussi troublé qu'au moment de quitter Abricot.

- Il est temps que je rentre, dit-il, le lendemain, à Me Nolet, je vous enverrai un message dans vingt-sept jours.

- Vingt-six, répliqua le notaire. Combien vous a coûté votre soirée ?

- Disons alors vingt-six jours, répondit Lemoyne. Ce fut une soirée sans prix.

# 10 LES LEMOYNE ONT UN AMI INQUIETANT

En cette journée de septembre, l'île Jésus connaissait une chaleur sournoise. Par la fenêtre, on entrevoyait un temps agréable, ensoleillé, caressant. Mais dehors, la température et l'humidité cernaient lentement leur victime, pour la réduire ultimement à l'épuisement et la douleur.

L'édifice anonyme près de la rivière semblait agréable et bien éclairé. Mais à l'intérieur, dans une petite salle de réunion propre mais dépouillée, l'inspecteur Rivard sentait son courage se transformer en une inquiétude étouffante, d'autant plus étouffante qu'elle était imprécise.

- Comment faites-vous pour demeurer assis tranquillement ? Demanda-t-il à son supérieur, l'inspecteur-chef Tremblay.

Celui-ci ne leva pas le nez de son roman à sensation.

- Nous sommes des policiers, Rivard. C'est aux

méchants d'avoir peur. Un conseil : apportez-vous toujours une lecture ou un passe-temps quand il faut rencontrer quelqu'un du gouvernement. Ces messieurs ne sont jamais à l'heure.

Mais, comme pour faire mentir l'inspecteur-chef, la porte s'ouvrit et la pendule fixée au mur sonna la demi-heure. Le commissaire Hamel entra, suivi de trois hommes. Le premier devait avoir soixante ans, un homme au visage creusé et aux cheveux blancs, mais au regard noir et dur. Le deuxième portait l'uniforme d'un capitaine de la Légion étrangère. Le troisième affichait un air un peu désinvolte, impression confirmée par sa tenue prospère mais négligée, démodée même. Rivard reconnut ce troisième homme : Cyprien Vigneault-Demers, le ministre de la Sécurité Publique.

Le commissaire Hamel présenta les deux policiers au ministre. Celui-ci les présenta ensuite au président Beaulieu du Comité Spécial du Ministère et au capitaine Vygotski, le secrétaire du président Beaulieu.

- Laissez-moi vous féliciter, inspecteur-chef, dit le ministre, pour votre excellente initiative en

communiquant avec notre ami Hamel dès le début de cette affaire.

- Merci, monsieur le ministre, répondit Tremblay sur un ton neutre. Mais il était bien évident que l'affaire, comme vous dites, dépassait les compétences d'un simple inspecteur-chef. Je dois ajouter que c'est mon assistant, l'inspecteur Rivard, qui a eu l'idée.

Les regards se tournèrent vers Rivard, qui rougit et balbutia des démentis.

- Ne soyez pas trop modeste, jeune homme, dit le ministre, avec un sourire en coin. Nous sommes toujours à la recherche de gens sérieux et pleins d'initiative. Mais asseyez-vous donc tous, ajouta-t-il en se rapprochant lui-même de la table.

Une fois les six installés autour de la table, devant leurs dossiers et leurs documents, le ministre reprit :

- Le président Beaulieu et moi-même avons étudié soigneusement votre rapport. Nous vous avons convoqué tous les deux car il s'agit d'une question grave, concernant la sécurité de l'état. Vous avez prêté serment de défendre la République

et ses lois : le moment est venu pour vous de participer à une des opérations délicates nécessaires à cette défense. Le président Beaulieu voudrait tout d'abord vous poser quelques questions.

Le président Beaulieu fixa du regard l'inspecteur Rivard.

- Votre supérieur, dit-il, affirme que les domestiques ne sont pas en cause. Aucun de ceux qui faisaient leur service ce soir là n'avait d'antécédents judiciaires. Au départ, cela me semble surprenant pour des gens de leur origine. Le rapport souligne que c'est vous qui avez fait l'enquête sur ces suspects. Etes-vous aussi sûr que cela de la réputation de ces domestiques ?

Interpellé de cette façon, Rivard se redressa. Après un bref regard vers l'inspecteur-chef Tremblay, il répondit lentement.

- L'origine de ces gens n'est pas la question. Il y a des bandits à tous les niveaux de notre société. Je n'ai trouvé aucune trace officielle d'une condamnation quelconque, sauf une ou deux amendes pour avoir trop bu dans un lieu public. De

plus, celui des domestiques qui avait effectivement passé quelques années en prison pour voies de fait était en congé.

- Officiellement en congé, souligna Beaulieu.

Le commissaire Hamel l'interrompit poliment.

- Excusez-moi, monsieur, mais ma propre enquête confirme l'absence de l'individu en question. J'ai tenté d'établir un lien avec la famille Lemoyne, non seulement Pierre-Henri, mais sa mère, ses soeurs et ses cousins. Si il y avait un lien, il serait très bien camouflé.

- Ce Lemoyne est un professionnel, commenta sur un ton admiratif le capitaine Vygotski.

- Mais ce n'est pas un politique, ajouta sèchement le président Beaulieu. Votre enquête poursuivait une tâche précise. Celle de monsieur Rivard était, disons, plus innocente, donc plus apte à révéler des faits indésirables.

Devant l'expression ahurie de Tremblay et de son assistant, le ministre expliqua.

- Il est préférable que le lieutenant-de-vaisseau Lemoyne soit innocent, me comprenez-vous ?

Le commissaire Hamel se tourna vers le

ministre.

- Laissez-moi expliquer un peu la chose à mes collègues policiers.

Il regarda candidement Tremblay et Rivard.

- Voyez-vous, dans cette histoire nous avons plusieurs difficultés. Il n'est pas nécessairement grave qu'une autre famille reprenne la concession des Lemoyne. Mais des affaires de sang qui empoisonneraient les relations entre les grandes familles seraient très inopportunes. Vous savez comme moi que la République et ses amis doivent surveiller constamment les agissements de puissances douteuses.

- Comme les Germaniques, dit haineusement le capitaine Vygotski.

- Oui, continua Hamel, comme les Germaniques. Il est donc presque impensable de poursuivre Pierre-Henri Lemoyne. Même s'il était innocenté par un procès, le doute pourrait raviver d'anciennes querelles.

- Mais, s'il était coupable ? dit l'inspecteur Rivard, retrouvant d'un coup son agitation.

Le ministre leva une main apaisante.

- Vous êtes ici pour nous assurer qu'il ne l'est pas. Il y a aussi, comme allait vous dire le commissaire, la question de cet étranger inquiétant, ce monsieur Wallerdon...

- Wadsterton, corrigea le président Beaulieu.

- Oui, c'est cela. Il semble qu'il soit un honnête escroc, sans lien direct avec le gouvernement de sa Virginie natale ou avec des étrangers d'autre origine. Mais nous n'aimons pas beaucoup sa présence dans cette histoire.

- Attention, alors, dit le commissaire Hamel. Puisqu'il venait de créer cette association avec les De Lanaudière et les de St-Lambert, il semble difficile de voir quel motif aurait pu l'animer.

- En effet, dit l'inspecteur-chef Tremblay, nous n'avons vu aucun lien entre ce monsieur et le crime. Un assassin laisse des indices directs de son geste, sous forme de traces microscopiques, par exemple, ou de trous dans son emploi du temps. Si il est habile, il laisse des indices indirects en tentant de couvrir sa piste. Ce Wadsterton n'a laissé qu'un désordre.

- La trace, dans ce cas, d'un agent très habile,

suggéra le capitaine Vygotski.

- Je ne crois pas, dit lentement le président Beaulieu. Un bon agent se ferait discret. Je vois mal un agent d'une puissance se faisant passer pour l'agent d'une autre.

- Il ne faut sous-estimer ni les Germaniques, ni les Japonais, dit le capitaine. Puisque les Japonais ne peuvent envoyer un des leurs ici ouvertement, car il serait facile à repérer, il serait logique de cacher leurs actes sous le déguisement d'un clown.

- Voilà pourquoi vous êtes ici, dit le ministre aux policiers. Votre enquête semble montrer qu'il ne s'agit pas d'un crime politique.

- Ou d'une vendetta, rajouta le commissaire Hamel.

- Je reprends donc, dit le président Beaulieu. Inspecteur-chef, vous avez fait une savante analyse de l'occasion qui s'est présentée à l'assassin. Veuillez nous la résumer, surtout pour monsieur le ministre.

- Bien, enchaîna l'inspecteur-chef Tremblay. La victime est morte d'une dose de belladone, un poison naturel qui tue rapidement. Quelqu'un a tout

simplement mis de ce produit dans le potage. Si nous excluons les domestiques, l'assassin devait être à la table. Nous pouvons probablement éliminer comme suspects les membres de la famille du défunt.

- Donc, en mettant de côté Wadsterton, il ne nous reste qu'un membre de la famille De Lanaudière. J'ai compris, dit le ministre.

- Pourquoi ne pas supposer qu'il s'agit d'un assassinat ordinaire, dit un peu trop fort l'inspecteur Rivard.

Il se tut et rougit un peu.

- Vous avez raison, monsieur l'inspecteur, dit le président Beaulieu. Définissez-nous un assassinat ordinaire.

- Et bien, il ne faut pas supposer que les gens des grandes familles ne font que penser à leurs privilèges et leurs pouvoirs. Si un de mes amis tuait quelqu'un, ce ne serait certes pas pour des motifs politiques, ou financiers.

Il s'interrompit et ajouta :

- Je ne veux pas dire que je connais des gens capables de tuer.

- Tout le monde est capable de tuer, dit sérieusement le président Beaulieu. Je dirais même que c'est la chose la plus facile au monde, sauf pour les obstacles que les organisations de contrôle social y mettent. Poursuivez votre raisonnement.

- Vous venez de donner la clé de l'assassinat. On tue parce que quelque chose nous semble plus désirable, ou plus insupportable, que notre soumission aux contrôles sociaux. Cette règle s'applique aux De Lanaudière comme aux Rivard.

- Ou aux Tremblay, renchérit l'inspecteur-chef Tremblay.

- Oui, dit le président Beaulieu. Inspecteur Rivard, votre principe est au fond très simple et très juste.

- Mais attention, glissa le ministre. L'assassinat en question a déjà jeté un froid entre les de St-Lambert et les De Lanaudière. La famille de St-Lambert s'est retirée du dossier. Le projet de Reynald De Lanaudière est sérieusement affaibli sans cette participation.

- Vous voyez comme le geste est habile, dit le capitaine Vygotski. Il semble impossible de

démontrer la culpabilité des Lemoyne, mais ils en tirent un profit certain.

- Cherchez à qui le crime profite, dit l'inspecteur-chef Tremblay.

- Votre enquête nous porte plutôt à chercher la femme, répliqua le président Beaulieu. Votre rapport ne nomme pas une coupable, mais une rapide analyse de la disposition de la table, en conjonction avec vos conclusions de tantôt, montre une certaine personne du doigt.

- Vous accusez... commença Rivard, mais le président Beaulieu l'interrompit sèchement :

- Pas de nom, même ici ! Si vous espérez une longue carrière, il faut d'abord apprendre l'extrême prudence dans les affaires de l'état. Mais disons que la culpabilité de cette personne serait commode.

- Commode pour qui ? Interrogea calmement l'inspecteur-chef Tremblay.

Le président Beaulieu le fixa de ses yeux noirs.

- Tout d'abord, cette condamnation fermerait le dossier, déjà lourd de conséquences étant donné l'importance des personnes concernées. Ensuite,

elle enlèverait tout aspect politique au cas, ce qui éliminerait une cause possible de tension. Même si les De Lanaudière, surtout le fils, ne pardonnaient pas aux Lemoyne, sa crédibilité serait faible face à des alliés possibles. Accessoirement, elle réduirait la marge de manoeuvre de certains politiques.

- Même si le cas n'est pas politique, il est politique, dit l'inspecteur Rivard, les yeux grands.

- Il nous faut, dit le président Beaulieu, une preuve indiscutable de l'utilisation de l'arme du crime par cette personne. Il nous faut aussi une preuve, ou un aveu, du caractère personnel du motif. Pouvez-vous nous fournir, avec l'aide du commissaire Hamel, ce dont nous avons besoin ?

Il avait appuyé sur le mot «fournir» et tourna ses yeux noirs sur l'inspecteur Rivard.

- Si de telles preuves existent, nous pouvons vous les trouver, répondit l'inspecteur-chef Tremblay.

- Nous vous accordons une grande confiance, dit le président Beaulieu. Nous préférons faire appel à votre sens du devoir pour faire ce qu'il faut, plutôt que d'avoir à assurer votre silence.

- Nous ferons notre travail de policiers, dit l'inspecteur-chef Tremblay, en mettant une main sur l'épaule de son collègue.

- Très bien, intervint le ministre, mais il nous faut plus que cela. Il faut des preuves assez solides pour nous permettre de donner beaucoup de publicité à la chose, de frapper un grand coup politique.

- Comme, par exemple, arrêter la coupable lors d'une réunion publique, rajouta la président Beaulieu.

Le capitaine Vygotski se pencha pour murmurer quelque chose à l'oreille de son patron. Celui-ci hocha lentement la tête.

- Excellente idée, en effet. Monsieur le ministre, mon secrétaire vient de me faire une suggestion dont il faudra parler.

- Mais si de telles preuves n'existent pas ? demanda Rivard, en regardant à son tour le président Beaulieu.

- Nous tous, y compris vous-même j'espère, tenons comme certain qu'elles existent, répondit lentement le président. De telles situations se sont

déjà produites. J'en ai vu plusieurs dans ma longue carrière. J'ai commencé, vous ne pouvez le savoir, comme inspecteur de police à la Nouvelle-Orléans. Il fallait combattre des trafiquants qui essayaient d'introduire de nouveaux stupéfiants dans les milieux douteux de ce port.

- Nous savons que cette menace a été supprimée.

- J'ai toujours su fournir à mes supérieurs les preuves nécessaires, en allant parfois les chercher dans des circonstances incertaines.

- Il faut toujours respecter la loi, bien sûr, intervint calmement l'inspecteur-chef Tremblay.

- Sans aucun doute. Nous défendons la République et ses lois. Il s'agit de s'assurer que cette tâche se fasse avec toutes les données nécessaires pour assurer le triomphe de la loi.

- Et la défaite des ennemis de la République, ajouta le capitaine Vygotski. L'Amérique est un pays qui a une mission spéciale dans le monde. Le hasard vous a donné l'occasion de participer un peu à cette mission.

- Je crois que mes amis seront à la hauteur, dit

le commissaire Hamel.

- Encore un détail, dit rapidement le ministre. Il est très important que Pierre Lemoyne ne soit jamais au courant de notre entretien.

- Il est tout de même officier de renseignement, commenta le capitaine Vygotski. S' il se mettait en tête de se poser des questions, il pourrait peut-être découvrir des choses.

- Il faudra donc que nos jeunes collègues soient très discrets, dit le président Beaulieu. Ce genre d'opérations ne réussit que si son client ne sait jamais qu'elle a existé.

Le ministre Vigneault-Demers se leva, signifiant que la rencontre était terminée.

- Je vous souhaite bonne chance, mes amis, dit-il, en serrant la main aux trois policiers. Nous comptons tous sur vous.

Le commissaire Hamel entraîna les deux autres policiers vers l'extérieur.

- Je vous offre le pot de l'amitié, dit-il en passant la porte.

Le ministre les regarda partir.

- Vous êtes toujours convaincu que c'est la

meilleure solution ? demanda-t-il au président Beaulieu.

- C'est la solution la moins chère en vies et la plus élégante quant aux moyens utilisés, répondit-il. De plus, il peut difficilement y avoir une bavure.

- L'accident pour Lemoyne, vous n'y croyez pas ?

- Attention, monsieur le ministre, je vous rappelle à la discrétion, comme le jeune policier. Cette option n'était pas satisfaisante du point de vue de la politique extérieure. Nos collègues des Affaires Extérieures nous l'ont dit clairement.

- Il semble donc que nos intérêts et ceux de la famille Lemoyne coïncident. Il est vrai que cela ne sera pas la première fois.

- Tout comme le Comité Spécial, les grandes familles doivent servir la République.

- De toute façon, dit en ricanant le capitaine Vygotski, le poison est une arme de femme. La dame est très probablement coupable.

# 11 PIERRE-HENRI A-T-IL LE CHOIX ?

La salle d'audience était fermée par deux grandes portes en chêne. Chaque porte mesurait presque trois mètres, bien qu'elles aient été sculptées avant l'adoption du système de mesure décimal par la République. «Nous ne voulons pas de vos mesures à la française» avait jeté au visage d'un maréchal d'Empire, un peu avant l'indépendance de la République, le sieur Elzéar Bédard de St-Jérôme, un seigneur particulièrement opposé à la tutelle de l'empire des Bonaparte. Comme beaucoup de ses compatriotes, le sieur Bédard de St-Jérôme considérait l'Amérique comme la vraie France, trahie par celle d'Europe avec ses barons d'Empire italiens et hollandais, ses cardinaux catalans et sa dynastie italo-germano-polonaise. Les portes étaient un des symboles de cette farouche fierté de race.

Un battant représentait la prise de Port-

Bourbon, ou plutôt Boston, comme elle s'appelait alors et la victoire de la Corogne sur la flotte anglo-espagnole. L'autre montrait la scène du vote de l'indépendance par les seigneurs réunis, le 4 août 1876. Ces portes célèbres s'entrouvraient lentement pour laisser passer Pierre-Henri Lemoyne, sa mère, sa soeur Chantilly, M<sup>e</sup> Bégon, son assistant Gonzalez et son avoué Huygens. La salle d'audience était somptueusement garnie. Le plafond se répandait en fresques typiques de l'art de la fin du siècle dernier, pleines d'un érotisme bon enfant couplé à un excès de couleur. La pièce centrale représentait la mort du seigneur Papineau-Joinville, le principal dirigeant du mouvement pour l'indépendance. La salle elle-même était divisée aux deux-tiers par une balustrade. De ce côté, une grande-table en demi-lune où prendraient place les membres du comité sénatorial.

Le sénateur Dubuc occupait déjà la sienne, d'où il discutait à voix basse avec le sénateur Bélanger-Biencourt, qui semblait d'accord avec ses propos. Le président du comité, le sénateur Thierry-Callières, occupait aussi sa place et expliquait

quelque chose à un de ses assistants. Des pages plaçaient des documents et de grands pichets d'eau aux places des sénateurs. Un page mit un coussin à la place du sénateur Cuvillier, ce qui déclencha un rire étouffé dans la salle.

Derrière la balustrade se tenaient les rieurs, c'est-à-dire les soumissionnaires pour la seigneurie des Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive-Nord, ainsi que les spectateurs ou les témoins intéressés par ces questions. Tandis que le groupe Lemoyne se dirigeait vers la table qui lui avait été réservée, Pierre-Henri remarqua que le groupe des De Lanaudière s'affairait déjà à la sienne. Le fils, Reynald, discutait fermement avec son notaire, un homme d'un certain âge que Lemoyne ne reconnut pas. Le père, fort ennuyé, regardait ses collègues s'installer à leur table. Les documents devant lui ne l'intéressaient plus. Lemoyne remarqua aussi Diane-aimée Du Plessis et s'inclina. La petite-fille du sieur De Lanaudière lui répondit d'un bref signe de tête.

Lemoyne vit aussi la famille Sénécal groupée autour de sa table. Le chef de la famille était un

homme de presque soixante ans, aux cheveux blancs, à l'apparence plutôt fatiguée. Deux hommes plus jeunes, probablement ses fils, parlaient ensemble en vérifiant des documents. Leur conseiller légal avait déjà visité le manoir Lemoyne, et il salua brièvement Lemoyne en le voyant. Pierre-Henri lui retourna son salut.

- Tu le connais ? lui demanda sa mère à voix basse.

- Bien sûr, dit Pierre-Henri, c'est M<sup>e</sup> Legouanec, il s'est occupé du contrat Miron, en 1965.

Pierre-Henri se retourna pour remarquer que le groupe Lamothe n'était pas arrivé. Sa mère lui tira doucement la manche.

- Tu es certain d'avoir rencontré tous les sénateurs ? Le sénateur Tardivel semblait optimiste au souper. J'ai revu sa femme et...

- Maman, nous avons rencontré tout le monde. Il faut maintenant participer à la séance et nous verrons quelles ententes seront possibles.

- Pas d'entente ! Tu dois abandonner cette idée d'aller en Thaïlande et préserver notre concession.

Que fais-tu de tes devoirs envers la famille. J'en mourrais de honte.

Chantilly fit furieusement signe de se taire. Les sénateurs étaient maintenant tous installés, sauf le sénateur La Galissonnière. Le président du comité regarda brièvement la salle, puis il agita sa sonnette.

Le silence se fit lentement.

- Nous serions prêts à commencer, dit-il, mais il manque les représentants du groupe Lamothe.

Un notaire, ou un avoué, s'approcha de la barre et remit un billet à un des pages, qui le porta au président. Celui-ci le lut rapidement, puis le passa à ses collègues. Il agita de nouveau sa sonnette.

- Aujourd'hui, le 12 octobre 1976, moi, Gaspard-Luc Thierry-Callières, sénateur représentant le gouvernement de Beauce, président du Comité des Concessions, Seigneuries et Abus de Pouvoirs, déclare ouverte cette séance du comité. Veuillez noter que tous les sénateurs sont présents, sauf le sénateur La Galissonnière. Non, le voici qui arrive.

Le président salua brièvement l'arrivant, puis

reprit.

- En ce jour, le comité doit statuer sur l'attribution de la Seigneurie des Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive-Nord. Nous avons la soumission de la famille Lemoyne, qui détient présentement cette seigneurie. Le représentant de la famille Lemoyne est-il ici ?

Pierre-Henri se leva brièvement.

- Présent, citoyen président.

Le sénateur Thierry-Callières vérifia solennellement la présence de tous les soumissionnaires, puis s'adressa au comité :

- La famille Lamothe avait aussi présenté une soumission, mais, pour des raisons qui lui sont propres, elle a décidé de la retirer. J'ai un message de M<sup>e</sup> Le Soucy, notaire de Michilimackinac, informant officiellement le comité de cette décision.

Il y eut un bref remous dans la salle, et plusieurs mines, dont celles de quelques sénateurs, furent plus réjouies.

- Jusqu'ici, tout va bien, glissa M<sup>e</sup> Bégon à Pierre-Henri.

- Nous devons rendre un jugement d'attribution

aujourd'hui, disait le président, tous les membres du comité ont lu attentivement toutes les soumissions. Maintenant, avant de rendre sa décision, le comité souhaite poser certaines questions aux soumissionnaires. Selon l'habitude, les heures qui restent avant le dîner seront consacrées à ces questions. Le comité délibérera cet après-midi et rendra son jugement avant seize heures. Messieurs, si vous êtes prêts, nous commençons. La parole est au sénateur Tardivel.

Le sénateur Tardivel ajusta ses lunettes sur son nez et rapprocha son microphone.

- Ma question s'adresse au représentant des De Lanaudière dit-il. Tout en admettant que le pétrole et l'électricité sont deux formes d'énergie, je me demande si l'expérience de votre famille, obtenue dans une région au climat si différent de celui des Entreprises Hydrauliques, vous a préparé à la tâche d'administrer leur production. Rien dans votre présentation ne traite de ces questions pourtant capitales.

Le président du comité invita une réponse du regard. Les De Lanaudière discutaient ensemble.

Au bout d'un moment, Reynald De Lanaudière se leva.

- M. le président, sénateur Tardivel, si vous relisez notre mémoire de présentation, vous remarquerez que j'ai moi-même fait plusieurs stages dans les systèmes d'irrigation du Nord, du Lac des Esclaves à la Rivière Rouge. Je crois être en mesure d'évaluer l'impact du climat sur le travail. De toute façon, la possibilité de vivre une variété d'expériences fait la force de notre société et que de nouveaux défis lui permettent de se renouveler.

- Je suis très content de vous l'entendre dire, commenta le sénateur Tardivel. Reynald De Lanaudière se souvint alors que le sénateur Tardivel favorisait la candidature des Sénécal, ce qui était certes un renouvellement. Il regarda le sénateur Dubuc, qui lui retourna un coup d'oeil rapide.

- J'ai aussi une question pour la famille Lemoyne, ajouta le sénateur Tardivel, en faisant signe au président. Est-il exact que Pierre-Henri Lemoyne doit recevoir en héritage une seigneurie en Asie ?

Pierre-Henri se leva, mais M<sup>e</sup> Bégon fut plus rapide.

- Pas tout à fait, monsieur, dit-il, car la Thaïlande reconnaît le système européen de propriété. Mon client a la possibilité - il appuya sur le mot *possibilité* - de reprendre une activité qu'avait entreprise son oncle, il y a quelques années.

- Permettez-moi, ajouta Pierre-Henri quand M<sup>e</sup> Bégon eut terminé, d'affirmer mon intention de respecter les lois de notre pays et l'honneur de ma famille.

Le sénateur Tardivel poussa un petit grognement. Il fit signe que non, au président qui vérifiait s'il avait encore des questions. Le sénateur Letellier enchaîna:

- Le mémoire de la famille De Lanaudière prétend pouvoir remettre des redevances à l'Etat plus élevées que celles versées pendant la dernière décennie. Je n'ai pas bien compris comment ils comptent s'y prendre.

Cette fois, le conseiller légal entreprit de répondre.

- A notre avis, les fonds consacrés à la recherche par les présents seigneurs sont trop élevés. Les Entreprises fonctionnent avec une technologie finie, qui nécessite peu de travaux d'innovation. Les données du tableau 9-A indiquent clairement que les innovations ne représentent que 3% des dépenses d'immobilisation, tandis que les dépenses de recherche représentent 13% des dépenses de fonctionnement. En ramenant les deux chiffres au moindre, nous pourrions économiser plusieurs millions, dont une bonne partie retournerait à l'Etat.

Satisfait de lui-même, il se rassit.

M<sup>e</sup> Bégon se leva.

- Permettez, citoyens sénateurs, que je commente les calculs de mon savant confrère. Si l'on considère les frais d'innovation, comptabilisés sous la rubrique immobilisations comme pourcentage des frais de recherche, nous obtenons le chiffre de 63%. Il s'agit donc de modifications nécessaires à l'équipement ou à la gestion, dont les coûts sont modestes, surtout si l'on considère le climat.

- Si je peux me permettre, dit le sénateur de la Floride, voilà déjà deux fois que nous parlons du climat en moins d'une heure. Nous sommes plusieurs au Sénat à soutenir que la capitale gagnerait à être installée sous des cieux plus cléments. Nous avons proposés à plus d'une reprise de proclamer la Nouvelle-Orléans ou St-Louis la capitale de la République. Nous voyons encore aujourd'hui des beaux témoignages sur la mauvaise situation de Québec comme capitale.

Le sénateur Bélanger-Biencourt intervint vivement.

- Je rappelle à mon collègue que cette question a été discutée à fond, et que le rapport du comité que j'ai eu l'honneur de présider a clairement établi que la capitale est idéalement située d'un point de vue militaire, politique et industriel. On ne peut installer une capitale n'importe où !

Les spectateurs riaient doucement.

- A l'ordre, messieurs, a l'ordre, s'il vous plaît, dit le sénateur Thierry-Callières. Avec tout le respect que je dois à mes collègues, je ne crois pas que le moment soit bien choisi pour discuter de

l'emplacement de la capitale.

Pendant que les rires se calmaient, un messager se présenta au président ; après avoir lu le message, il fronça les sourcils et consulta un ou deux collègues. Finalement, il prit la parole.

- Je viens de recevoir un message d'une gravité exceptionnelle, touchant entre autres choses, la sécurité de l'Etat. Par conséquent, je suspend la séance pendant une heure.

Les sénateurs se levèrent pour s'informer de cette situation peu fréquente. Les spectateurs se mirent à spéculer dans un ronronnement de voix diverses.

- Encore une manoeuvre ? demanda Pierre-Henri à M<sup>e</sup> Bégon.

- Si c'est le cas, on m'a cette fois bien pris par surprise, répondit le notaire.

- Regardez ! s'exclama Chantilly, en montrant de la tête deux hommes à l'allure officielle qui s'approchaient de la table des Lanaudière.

- Des policiers, souffla la mère de Pierre-Henri.

- Mais oui, voilà justement celui qui m'a

interrogé le mois dernier. Mais il ne semble pas vouloir s'intéresser à moi.

Les deux policiers avaient poliment montré leur autorité. Sous un oh ! étouffé de la foule, ils enmenèrent Diane-Aimée DuPlessis. L'assistant du conseiller légal des De Lanaudière suivit, en parlant avec animation à un des policiers. Lemoyne et Diane-Aimée Du Plessis arrivèrent devant le commissaire Hamel en même temps.

- Bonjour, monsieur Lemoyne, dit le policier. Comme vous le voyez, nous avons trouvé notre assassin.

- Bonjour, commissaire Hamel, dit Lemoyne. Je dois vous dire que la satisfaction de n'être plus soupçonné est assombrie par l'identité de l'accusée. Vous êtes sûr de votre conclusion ?

- Je n'en doute pas un instant. Nous avons retrouvé dans sa chambre des traces de belladone. De plus, la synthèse des témoignages indique clairement qu'elle était la mieux placée pour commettre discrètement son crime.

Pierre-Henri regarda un instant Diane-Aimée.

- Je ne peux le croire, dit-il enfin. Diane-Aimée

sourit pâlement.

- Je ne nie pas mon geste. Ils voulaient que je l'épouse, ce Richard de St-Lambert, même mon grand-père qui, pourtant, me connaissait mieux. Je veux bien me marier, je veux bien aider ma famille, mais je ne voulais pas d'un pantin. Il m'aurait fallu un homme d'initiative et de courage : qu'il soit pauvre m'aurait peu importé. Nous sommes déjà trop riches.

Elle fixa Pierre-Henri de ses yeux mauves.

- Un homme comme vous, peut-être ? Moins gâté par la vie ?

Puis elle murmura aux policiers qu'elle était prête.

Elle s'arrêta encore un instant et tourna la tête vers Pierre-Henri.

- Je penserai à toi quand la guillotine tombera.

Pierre-Henri resta interloqué dans le flot des journalistes qui suivaient les policiers et leur captive. Il retourna lentement à la table des Lemoyne.

- Que vous a-t-elle dit ? demanda M<sup>e</sup> Bégon. Pierre-Henri regarda sa mère et sa soeur qui,

debout, suivaient la sortie de Diane-Aimée Du Plessis entre les deux grands battants de la porte historique.

- Elle m'a répété ce que m'avait dit quelqu'un d'autre, sur l'importance de bien choisir la personne avec qui on fonde une famille.

La mère de Pierre-Henri regarda sévèrement son fils.

- Par un geste de ta part, il y a quelques années, tu aurais pu sauver l'honneur de deux familles et fonder une puissante dynastie.

Le président Thierry-Callières rappela tout le monde à l'ordre. Les bourdonnements cessèrent peu à peu.

- Nous allons reprendre la séance, dit le président.

Mais le Sieur De Lanaudière se levait, très pâle.

- Citoyen président, suite aux événements que nous venons de vivre, je crois qu'il est de mon devoir, pour préserver l'honneur de la famille, de retirer solennellement la soumission de ma famille pour la seigneurie des Entreprises Hydrauliques

des Affluents de la Rive-Nord.

Le brouhaha bruyant de la foule reprit.

- Silence, s'il vous plaît, clama le président, Veuillez poursuivre, monsieur.

Celui-ci, visiblement ému, termina sa déclaration.

- Je crois que l'honneur d'une famille est ce qu'elle a de plus précieux. Mais la vie de ses enfants ne peut être gaspillée dans l'indifférence. Nous nous retirons de ce concours, pour travailler à la défense de ma petite fille, injustement accusée.

- Est-il sincère ? demanda Chantilly à son frère.

- Je crois que oui, il fera tout pour elle. Il est temps que je fasse quelque chose pour moi. Messenger !

Il écrivit deux billets.

- Veuillez porter celui-ci au sénateur Rigaud-Niverville et celui-ci au sénateur Tardivel, dit-il au messenger.

- Que faites-vous ? chuchota M<sup>e</sup> Bégon.

- Je défends mon honneur et je prends en main mon destin.

Pierre-Henri se leva gravement.

- Monsieur le président !

- Vous voulez faire une déclaration ? demanda le sénateur Thierry-Callières.

- Oui, dit d'une voix ferme Pierre-Henri Lemoyne en surveillant l'arrivée de ses messages à leurs destinataires.

- Monsieur le président, le sénateur Tardivel a fait allusion tantôt à l'héritage que me laisse mon oncle. Quoiqu'il ne s'agisse pas d'une seigneurie, le projet que me laisse mon oncle m'intéresse vivement. Il est certain que je crois devoir être fidèle à la tradition de ma famille. Mais il me semble que cette tradition, loin d'avoir été un carcan rigide qui limitait l'action des membres de la famille, était plutôt une incitation à ouvrir de nouveaux chemins et à explorer de nouvelles frontières. Par conséquent, je déclare retirer la candidature de notre famille pour la seigneurie des Entreprises Hydrauliques des Affluents de la Rive Nord.

La mère de Pierre-Henri siffla : Non !

- Chut, maman, lui dit Chantilly en lui serrant le bras.

Pierre-Henri terminait.

- De plus, je déclare que nous sommes prêts à accepter la compensation proposée par la famille Sénécals. Cette famille a démontré ses talents de gestion et nous croyons qu'elle saura donner un dynamisme nouveau aux Entreprises. Merci, monsieur le président.

La salle avait écouté en silence la déclaration de Pierre-Henri. Quand il s'assit, la foule éclata encore une fois en conversations excitées, tandis que le sénateur Dubuc cherchait à maîtriser sa rage et que le président cherchait à ramener l'ordre. Une fois le silence revenu, il déclara :

- Ce n'est pas la première fois que l'octroi d'une seigneurie se fait après le retrait d'un des soumissionnaires, mais jamais de façon aussi dramatique. Vu l'heure avancée, je suspens la séance jusqu'à quatorze heures.

Le président se leva lourdement, suivi par ses collègues. La famille Lemoyne se fraya un chemin dans la foule, entourée des journalistes qui, revenus de leur poursuite de Diane-Aimée Duplessis, n'en revenaient pas de leur veine. Quelle journée ! Les

Lemoyne réussirent à s'ouvrir un chemin jusqu'à la sortie. Ensemble, ils repassèrent lentement les portes historiques.

# 12 EPILOGUE

La famille Lemoyne dînait souvent au Gargouf. Le petit restaurant préparait d'excellents fruits de mer, surtout les palourdes frites que prisait beaucoup Pierre-Henri. La fin de cette éprouvante journée retrouva celui-ci attablé, avec sa mère, Chantilly, et sa soeur aînée, Jasmine. Madame Lemoyne était inconsolable.

- Nous n'aurons plus notre concession. Tu seras très loin. Et je n'aurai pas de petits-enfants.

- N'exagère pas, maman, dit Chantilly, tu en as déjà deux.

- Mais ils ne portent pas le nom de Lemoyne. Je me suis dévouée à cette famille et je ne laisserai rien.

- Tu peux encore faire de sages investissements et t'intéresser aux arts, comme le font tes amies. Maman, réfléchis, Diane-Aimée a préféré la mort à une vie avec un homme dont elle ne voulait pas.

- Je dirais plutôt, intervint Pierre-Henri, qu'elle

a éliminé sans hésitation cet homme indésirable. Tous les maris et tous les pères seront dorénavant plus circonspects.

Chantilly regarda sa mère dans les yeux.

- Toi, maman, as-tu épousé un homme ou une femme ? Aurais-tu fait le choix de Diane-Aimée Du Plessis plutôt que de vivre avec un homme dont tu ne voulais pas ?

- Moi, je n'aurais pas su le faire, dit Jasmine. Mais mon mari est gentil, je ne veux pas me plaindre.

- Est-ce que cela suffit ? Moi, je ne prendrai qu'un homme qui m'inspire à faire des folies. Mais qu'en pensent les hommes ? Pierre-Henri, parle !

Ainsi bousculé,, Pierre-Henri hésita. Sa mère en profita pour intervenir.

- La famille, les familles, c'est l'élément fondamental de notre société. Sans cela, tout se désagrège. Je n'ai pas été malheureuse avec votre père, sachez-le. Mais il ne faut pas faire de folie ; c'est mauvais pour soi-même, c'est mauvais pour la société. J'ajouterais que cette vérité est bonne pour les hommes, aussi.

- J'ai pourtant entendu dire, glissa Jasmine, que certaines dames s'étaient donné la mort plutôt que de faire un mariage indésiré. Comme la tante Marianne ?

Madame Lemoyne baissa la tête. Puis, elle la releva pour dire :

- Mais nous, les grandes familles, devons donner l'exemple.

- Pourquoi ne serait-ce pas nous qui prendrions exemple sur les autres ? répliqua Chantilly. Les gens ordinaires ne font pas tous ces calculs ridicules. Ils choisissent selon leur coeur. C'est d'ailleurs ce que faisait les chevaliers jadis.

- Chantilly a raison, dit Pierre-Henri. Diane-Aimée a raison, malgré l'extravagance de son geste. Il y avait des arguments sensés pour la reprise de la concession. Il y en a aussi pour la poursuite de l'entreprise de l'oncle Marc-Méridée. Mais je pars non pas à cause des arguments sensés, mais à cause d'une folie, à cause d'une personne.

Les yeux de Madame Lemoyne brillèrent.

- Une personne indigne qui gagne sa vie, si j'ai bien compris ta description de l'autre jour, en

courant et en sautant devant un public. C'est impensable, c'est anti-américain !

- L'amour ne peut être qu'une folie, mais c'est aussi le seul choix possible.

- Pierre-Henri fait le bon choix, dit fermement Chantilly. Je ferai le même !

A ce moment, M<sup>e</sup> Bégon entra dans le salon particulier et s'assit près de Pierre-Henri. Il salua les dames, puis posa ses mains à plat sur la table.

- Et bien, dit-il, c'est fait.

- Comment ont-ils voté ? demanda Chantilly. M<sup>e</sup> Bégon sourit sardoniquement.

- Le sénateur Dubuc a proposé de rouvrir la période de soumission. Sa proposition a été rejetée par douze voix contre deux, la sienne et celle de Bélanger-Biencourt.

Chantilly parut surpris. M<sup>e</sup> Bégon expliqua.

- Letellier favorisait les Sénécal. Bélanger-Biencourt était partisan des De Lanaudière. Ces deux-là sont fâchés depuis toujours sur la question de la capitale et s'opposent sur toutes les questions. C'est une donnée fondamentale de la politique actuelle.

- Oui, mais le vote sur l'attribution ? demanda Pierre-Henri, en buvant une gorgée de vin. M<sup>e</sup> Bégon haussa légèrement les épaules.

- Douze pour l'attribution aux Sénécal, en vous remettant la compensation proposée par ceux-ci, un contre. Au moins Dubuc a-t-il respecté la parole donnée, cette fois-ci.

- Madame, dit encore le notaire en se tournant vers la mère de Pierre-Henri, j'espère que vous me laisserez l'honneur de vous aider à placer la compensation ?

- Certainement, dit froidement Mme Lemoyne, puisque mon fils part pour l'Asie. Que pensez-vous d'un tel comportement, maître ?

- Oh, Maman ! fit Chantilly d'un air agacé, Pierre-Henri n'entre pas en religion, il ne se fait pas pirate, il va voyager, c'est tout.

Puis, en souriant, elle taquina son frère : «Tu m'inviteras ?»

- Certainement, dit Pierre-Henri. Il appela de nouveau la serveuse pour demander un téléphone.

M<sup>e</sup> Bégon joignit les mains sur la table et fronça les sourcils.

- Vous n'aviez qu'à vous taire et la concession était à vous.

- Oui, sans doute, mais je me suis rendu compte que je ne voulais pas d'une suite, je voulais un commencement.

Pierre-Henri jeta un coup d'oeil à sa famille, puis entraîna M<sup>e</sup> Bégon un peu à l'écart.

- Avez-vous pu obtenir des renseignements sur le cas de Diane-Aimée ?

- Mes informateurs habituels me disent que la Sécurité détient des preuves irréfutables. De plus, elle semble avoir avoué.

- Mais l'aveu d'une femme dans ces circonstances est-il valable ?

- Probablement. Mais pourquoi cette affaire vous intéresse-t-elle tant ? A cause du passé ?

- Non. A cause de l'avenir. Son geste m'a aidé à prendre ma décision. Qui plus est, je me demande si on n'aurait pas arrangé un peu les preuves.

M<sup>e</sup> Bégon haussa les épaules.

- Qui sait ? De toute façon, y pouvez-vous quelque chose ?

De retour à la table, Pierre-Henri prit le

téléphone qu'on lui présentait, puis le reposa. Il sourit à sa mère.

- Je te promets des petits-enfants.

Il reprit le combiné.

- Je voudrais, dit-il à la préposée des PTT, envoyer deux messages. Le premier est adressé à M<sup>e</sup> Pierre-Paul Nolet, Place Nouvelle, Bangkok, Thaïlande : «J'accepte la proposition de mon oncle. Veuillez faire le nécessaire.» Pierre-Henri Lemoyne regarda les membres de sa famille, puis il dit à la préposée :

- Le deuxième message est pour Anne-Aimée Fleur d'Abricot Vertefeuille, Place du Tigre Souriant, même endroit. Dites seulement que j'arrive.

FIN